

PRÉSIDENTE-AUDIENCE

Le Président Tebboune reçoit les lettres de créances de plusieurs ambassadeurs

P. 24

ATTAQUE TERRORISTE AU NORD DU NIGÉRIA

L'Algérie condamne énergiquement

P. 24

AMENDEMENT DE LA CONSTITUTION

Clôture hier de l'opération de révision exceptionnelle des listes électorales

P. 3

EVASION FISCALE

Benabderrahmane : "recouvrement de plus de 100 milliards DA en 2019"

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a fait savoir, jeudi à Alger, que les services fiscaux ont procédé en 2019 au recouvrement de plus de 100 mds DA de droits et amendes contre des auteurs d'évasion fiscale. Lors d'une plénière au conseil de la Nation, consacrée aux questions orales, le ministre a indiqué que les opérations de contrôle effectuées en 2019 avaient permis le recouvrement d'un total de 100.123.988.510 DA soit une hausse de 27% par rapport à 2018. "Le double voire le triple de ce montant pourra être recouvré une fois entré en service le nouveau système d'informations que le ministère des Finances s'apprête à lancer prochainement", a révélé le ministre.

P. 6
APS



INFLATION

Le taux d'inflation annuel à 2,1% à fin août (ONS)

P. 6

START-UPS, PROJETS INNOVANTS ET INCUBATEURS

Création d'un comité national de labélisation

P. 6

ALGER

Sit-in des avocats pour réclamer le règlement de leurs problèmes professionnels

P. 2

SANTÉ

BRONCHITE CHRONIQUE

Les signes qui ne trompent pas

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 2

Les dettes du MC Saïda estimées à 100 millions DA

P. 21



CHINE-ETATS UNIS

Washington coupe les technologies au géant chinois des semi-conducteurs Smic

P. 17

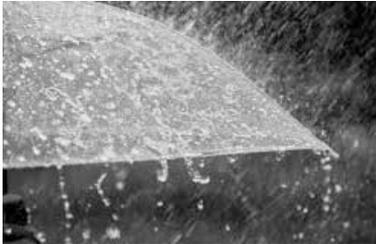
TOURISME - PROMOTION

Sétif : des journalistes à la découverte des sites touristiques

P. 2

MÉTÉO

Pluies orageuses sur certaines wilayas du Centre et de l'Est du pays (BMS)



Des pluies parfois sous forme d'averses Orageuses ont affecté certaines wilayas du Centre et de l'Est du pays hier, selon l'Office national de la météorologie Placées au niveau d'alerte Orange, il s'agit des wilayas de Boumerdes, Tizi-Ouzou, Bejaia, Jijel, Skikda, Annaba et le Nord de Sétif, où la quantité des pluies estimée oscille entre 20 et 30mm, et ce, à partir de 10h00 jusqu'à 16h00, précise le bulletin.

GHARDAIA

Un mort dans un accident de la route près de Guerrara

Un motocycliste a trouvé la mort dans un accident de la route dans la soirée de samedi près de la localité de Guerrara à 170 Km au nord-est de Ghardaia, a-t-on appris auprès de la protection civile.

L'accident s'est produit sur le chemin de wilaya 347 reliant la localité de Guerrara (Ghardaia) à la localité de Messaad (Djelfa) 70 Km au nord de Guerrara, lorsqu'un véhicule touristique est entré en collision avec la moto de la victime qui ont perdu la vie sur place, précise la même source.

Le corps du jeune motocycliste décédé âgé de 29 ans a été évacué vers la morgue de l'Hôpital de Guerrara le plus proche du lieu de l'accident par les éléments de la protection civile.

Une enquête est ouverte par la gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

ANSEJ

Large mouvement au niveau des directions d'annexes



Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat a opéré un large mouvement touchant les directeurs des annexes de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), a indiqué, samedi, un communiqué de l'Agence. Selon la même source, ce mouvement qui a touché les directeurs des 48 annexes de wilayas vise l'amélioration et le renforcement de la performance de cette agence. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie tracée par le Gouvernement en vue de concrétiser la nouvelle vision visant le développement des entreprises pour cristalliser l'approche économique escomptée. Une liste nominative des nouveaux directeurs des annexes réparties sur le territoire national figure dans le communiqué de l'Ansej.

UNIVERSITÉ

Blida : l'université "Ali Lounici" assure le transport aux étudiants hors wilaya



L'université de Blida 2 "Ali Lounici" assure le transport au profit de ses étudiants résidant hors wilaya, a indiqué, samedi, un communiqué de la cellule de communication de cette institution de l'enseignement supérieur.

Selon ce même document, l'université et en coordination avec la direction des œuvres universitaires d'El Affroune, assure le transport à ses étudiants résidant dans les wilayas voisines, afin de leur permettre de rejoindre leurs salles de cours et leurs résidences universitaires.

La même source a signalé la mobilisation, à cet effet, de deux navettes pour chacune des wilayas de Chlef, Ain Defla, Tipasa Médéa et Alger, dont la première à 10H00 de la matinée et la zème à 13H00, et ce partir des gares routières de ces wilayas.

Ces navettes qui ont débuté depuis la reprise des cours en présentiel, à partir des wilayas sus citées vers l'université Blida 2, aux fins de permettre aux étudiants concernés de suivre leurs cours, suivant le programme fixé par cette même université.

"Un nombre considérable d'étudiants de 1ère année et de 3ème année licence ont rejoint leurs facultés à l'université de Blidaz", selon la même source, qui signale que la période des examens est prévue à partir du 3 octobre prochain.

TOURISME - PROMOTION

Sétif : des journalistes en tournée pour découvrir des sites touristiques

Une tournée découverte des sites touristiques de la wilaya de Sétif a été organisée samedi au profit de journalistes représentant divers médias nationaux, par l'Office national du tourisme. Selon la chargée de communication de l'office, Yasma Lebrech, la tournée de deux jours programmée à l'occasion de la journée internationale du tourisme (27 septembre) sous le slogan : "Tourisme et développement rural", a profité aux représentants locaux de 10 médias nationaux invités à découvrir certains projets réussis de fermes pilotes proposant des gîtes d'hébergement à Béni Aziz et certaines localités montagneuses, dont le sommet de Megres, et des sites thermaux.

Le premier jour, les journalistes ont visité la ville archéologique et le musée de Cuicul, dans la commune de Djemila. La seconde journée sera réservée à la visite d'une exposition de produits agricoles et artisanaux, organisée à la station thermale de Hammam Guergour, et d'une huilerie qui transforme les noyaux d'olives en combustible destiné à l'exportation.

L'Office national du tourisme a choisi cette année Sétif et Tlemcen pour ses tournées découvertes placées sous l'égide du ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du travail Familial.

JUSTICE

Alger : des avocats observent un sit-in pour réclamer le règlement de leurs problèmes professionnels

Des dizaines d'avocats ont observé dimanche à Alger un sit-in pour réclamer le règlement de leurs problèmes professionnels.

Rassemblés au niveau de la Cour d'Alger, les avocats, brandissant le drapeau national, ont scandé des slogans appelant à l'impérative prise en charge des problèmes professionnels auxquels ils font face dans l'exercice de leur profession, soulignant la nécessité de préserver la "dignité" des robes noires.

Ils ont également annoncé "le boycott des audiences et du travail judiciaire pendant une semaine à compter de ce dimanche", appelant la tutelle à l'ouverture d'un dialogue "sérieux" pour débattre des différentes questions d'ordre professionnel.

TOURISME

Sétif: réception de 47 établissements hôteliers de 5.000 lits avant fin 2022



Le parc hôtelier de la wilaya de Sétif devra être renforcé d'ici fin 2022 par 47 nouveaux établissements hôteliers offrant une capacité d'accueil totale de 5.000 lits, a indiqué samedi le directeur de wilaya du tourisme, de l'artisanat et du travail familial, Kamel Tighaza.

Les 47 projets qui seront tous réceptionnés "avant la fin de 2022" viendront s'ajouter aux 81 établissements actuellement fonctionnels avec une capacité d'hébergement globale de 7.000 lits, a précisé M.

Tighaza à l'APS en marge de la célébration de la journée mondiale du tourisme (27 septembre).

Atteindre une capacité d'accueil de 12.000 lits à fin 2022 représentera trois années gagnées sur l'objectif fixé par le Conseil d'orientation du tourisme de wilaya qui prévoyait d'atteindre cette même capacité à la fin 2025, a relevé, M Tighaza.

Cette performance est "le fruit des facilités accordées par l'Etat aux investisseurs et à la dynamique que connaît la wilaya dans divers secteurs", selon la même source qui a fait état de 10 demandes d'investissement en cours d'étude appelées à porter la capacité d'hébergement de la wilaya à 15.000 lits à fin 2025.

La wilaya de Sétif renferme diverses potentialités touristiques dont de multiples sites naturels (le mont Megres, les monts Babor), des sources thermales (El Hamma, Ouled Tebbène, Guergour et Essoukhna), des sites archéologiques (Cuicul) et des établissements de loisirs dont Park Mall.

DJELFA

3 morts dans un accident de la circulation



Trois personnes sont décédées, dimanche, dans un accident de la circulation survenu dans la wilaya de Djelfa, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

L'accident, ayant nécessité l'intervention de l'unité secondaire de la ville d'Ain Ouessara (100 km au nord de Djelfa), s'est produit aux environs de 8 h 00 sur la Route nationale N 1 à hauteur du lieu-dit "Oued Bousseyra", a indiqué à l'APS le chargé de la communication par intérim, le sergent Ali Kerriche.

Il s'agit d'une collision entre un semi-remorque et un véhicule léger ayant causé la mort, sur le coup, de deux personnes, un homme âgé de 29 ans et une femme de 28 ans.

La troisième victime, une femme de 30 ans, atteinte de blessures graves, a été évacuée à l'hôpital "Moudjhid Saâdaoui Mokhtar" d'Ain Ouessara, où elle a rendu l'âme, est-il précisé de même source.

Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances de cet accident, est-il signalé, par ailleurs.

AMENDEMENT DE LA CONSTITUTION

Clôture hier de l'opération de révision exceptionnelle des listes électorales

L'opération de révision exceptionnelle des listes électorales en prévision du référendum sur l'amendement constitutionnel, prévu le 1er novembre prochain, prendra fin ce dimanche.

Cette opération faisait suite à la convocation du corps électoral par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour le référendum sur l'amendement constitutionnel.

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, avait donné dimanche dernier, depuis la wilaya Boumerdès, le coup d'envoi de cette opération de révision exceptionnelle des listes électorales. Le président de l'ANIE a précisé que le corps électoral compte actuellement 24.111.081 électeurs, ajoutant qu'il enregistra, après révision, 500.000 à 600.000 nouveaux inscrits. Le président Tebboune avait fait de la révision constitutionnelle sa priorité, tout en insistant sur l'élaboration d'une "Constitution consensuelle" dans le sillage du processus de l'édifi-

cation de "l'Algérie nouvelle". Pour le président de la République, "le changement revendiqué par le Hirak populaire est certes un changement pacifique, mais radical, qui passe par la Constitution, le socle de l'Etat", soulignant que "ce changement ne doit pas s'opérer au sein des bureaux, mais doit émaner du peuple qui aura le dernier mot et toute la liberté de valider ou de refuser le projet de révision de la Constitution". Le référendum sur la révision constitutionnelle se déroulera conformément aux dispositions prévues dans la Constitution et la loi organique de 2016 relative au régime électoral.

L'article 8 de la Constitution stipule que "le pouvoir constituant appartient au peuple". Le même article énonce que "le peuple exerce sa souveraineté par



l'intermédiaire des institutions qu'il se donne. Le peuple l'exerce aussi par voie de référendum et par l'intermédiaire de ses représentants élus. Le président de la

République peut directement recourir à l'expression de la volonté du peuple".

La révision exceptionnelle des listes électorales intervient en

vertu des dispositions de la loi organique 16-10 relative au régime électoral et la signature du décret présidentiel portant convocation du corps électoral. Cette loi adoptée en 2016 par le Parlement, vise à mettre en place un cadre juridique "clair et transparent" régissant les opérations électorales dont celle de la confection et de la révision des listes électorales, conformément à la Constitution révisée.

L'article 14 de cette loi stipule que "les listes électorales sont permanentes et font l'objet d'une révision au cours du dernier trimestre de chaque année", soulignant, néanmoins, que ces listes "peuvent également être révisées, à titre exceptionnel" et cela "en vertu du décret présidentiel portant convocation du corps électoral qui en fixe également les dates d'ouverture et de clôture".

"La révision constitutionnelle a consacré la démocratie participative et le rôle de la société civile dans la prise de décision"

Le Conseiller auprès du président de la République chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane a affirmé, samedi à Alger, que la révision constitutionnelle qui sera soumise à référendum populaire le 1er novembre 2020, a consacré la démocratie participative et le rôle de la société civile dans la prise de décision, au service de l'intérêt national.

Lors de sa rencontre avec les représentants de la société civile d'Alger, M. Berramdane a déclaré que le document de la révision constitutionnelle "a consacré dans son préambule le principe participatif

entre la société civile et les institutions de l'Etat, y compris la communauté nationale établie à l'étranger". Précisant que la proposition d'instituer un Observatoire national de la société civile "vient en consécration du rôle des associations dans la construction de la société, selon une vision future de l'Algérie nouvelle", le conseiller auprès du président de la République a fait savoir que l'Observatoire sera "composé de représentants de la société civile et de la communauté nationale établie à l'étranger". L'objectif de ces rencontres de concertation avec les représentants de la société civile à travers les wilayas du pays

est de parvenir "à une vision participative qui définit avec précision les priorités et de prendre des décisions au service de l'intérêt national", a-t-il poursuivi. M. Berramdane a également évoqué la création d'une Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption en vertu de la révision constitutionnelle, qui permet d'associer la société civile dans la lutte contre ce phénomène, annonçant l'organisation, début du mois de novembre prochain, d'une journée d'étude sur "la société civile et la lutte contre la corruption". Après avoir rappelé la série de rencontres tenues avec les représentants

de la société civile, le même intervenant a indiqué que d'autres rencontres similaires seront organisées entre les associations et les responsables locaux parmi les walis et les walis délégués, à l'effet de passer en revue les problèmes de développement. Pour leur part, plusieurs représentants d'associations d'Alger ont posé leurs préoccupations axées essentiellement sur la révision de la loi relative aux associations de 2012, le problème des sièges et des agréments et les obstacles bureaucratiques auxquels ils font face, appelant à libérer les initiatives juvéniles, notamment en ce qui concerne le bénévolat.

PARTIS POLITIQUES

Fatma-Zohra Zerouati plébiscitée à la tête de Tajamou Amel El Djazaïr (TAJ)

Mme Fatma-Zohra Zerouati a été plébiscitée, samedi, nouvelle présidente de TAJ (Tajamou Amel El Djazaïr), à l'issue du congrès extraordinaire du parti qui s'est tenu vendredi et samedi au Centre international des conférences (CIC) à Alger. Dans une déclaration finale, les congressistes ont exprimé "leur pleine disponibilité pour la réussite du référendum sur la constitution qui se tiendra le 1er novembre, ce tournant qui ouvrira des horizons vers de profondes réformes politiques, économiques et sociales".

La déclaration a également affirmé que "TAJ aspire à ce que les résultats de la modification de la loi électorale atteignent le niveau des aspirations de la classe politique et répondent aux préoccupations soulevées". Les congressistes ont également appelé à la moralisation de la vie politique, en tant que moyen civilisé qui contribuerait à la construction de l'Algérie, d'autant plus que l'Algérie est au bord de jalons politiques décisifs.

Les participants ont salué les efforts de l'Etat pendant la pandémie de Coronavirus, se félicitant de tous les efforts déployés socialement, économiquement pour améliorer les conditions de vie du citoyen.

Le FLN soutient le projet de révision de la Constitution

Le Secrétaire général (SG) du parti du Front de libération nationale (FLN), Abou El Fadhl Baadji a exprimé dimanche à Alger le "soutien" de sa formation politique au projet de révision de la Constitution, appelant les élus du FLN à mener "une large campagne de mobilisation" pour inciter les citoyens à participer massivement au référendum du 1er novembre prochain. Supervisant au Centre international de conférences (CIC) Abdellatif Rahal, une réunion avec les présidents d'APC et d'APW, membres du FLN, M. Baadji a fait savoir que son parti "soutient le projet de révision de la Constitution car il permet d'amorcer un saut qualitatif en faveur de la naissance de la Nouvelle République

où règnent la justice, la loi, la répartition équitable des richesses du pays comme en rêvaient les initiateurs de la Déclaration du 1er Novembre".

Le projet de révision de la loi fondamentale du pays institué par le Président Tebboune "renforce" les droits et libertés individuelles et collectives, et "consacre" le caractère républicain et l'indépendance de la justice, a-t-il estimé.

Le SG du FLN a exhorté, par la même, les élus de sa formation politique à l'impératif de "mener une large campagne de mobilisation" sur l'ensemble du territoire national afin de "sensibiliser" les citoyens quant à l'importance de cette révision constitutionnelle, et les inciter

à participer massivement au rendez-vous référendaire prévu novembre prochain. Au plan interne, M. Baadji a réitéré son engagement à poursuivre l'assainissement des rangs du FLN pour l'épurer des "intrus et corrompus" et "réhabiliter le parti", promettant qu'il procèdera "une fois le référendum tenu, à la reconstruction" de sa formation en organisant "un congrès inclusif et responsable lors duquel les militants décideront de l'avenir du parti en toute souveraineté". Au terme de son allocution, M. Baadji a salué "les positions du président de la République envers les questions d'ordre international", citant "le soutien" apporté à la cause palestinienne juste".

JEUNESSE

Le PNJ : "une démarche fondamentale pour la promotion de la jeunesse et des sports"

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi, a affirmé samedi à Adrar que "le plan national de la jeunesse (PNJ) est une démarche fondamentale pour la promotion de la jeunesse et des sports". Présidant une rencontre avec le mouvement associatif de la wilaya d'Adrar au terme de sa visite de travail dans la région, M. Khaldi a invité les jeunes et les associations à participer de manière effective à l'enrichissement de ce plan et à sa concrétisation sur le terrain. "De louables efforts sont déployés à tous les niveaux pour promouvoir la catégorie des jeunes, à travers notamment les mesures retenues pour l'ambitieux projet de révision de la Constitution, qui aspire à l'édification d'une nouvelle République basée sur la consolidation de la mission des associations et des jeunes", a souligné le ministre. M. Khaldi, accompagné de la secrétaire d'Etat, auprès du ministre de la Jeunesse et des Sports, chargée du sport d'élite, Salima Souakri, a indiqué que "la wilaya d'Adrar est un modèle dans l'activité associative, puisqu'elle compte plus de 3.000 associations actives recensées à travers les 294 vieux Ksour". Après s'être enquis des préoccupations des associations locales, il a salué l'initiative "Tomouh" (Ambition), élaborée par les acteurs de la société civile pour la promotion de la jeunesse, affirmant qu'il existe une grande similitude entre cette initiative et le plan national de la jeunesse, état de fait requérant, selon le ministre, son intégration dans le PNJ. Les responsables de l'initiative ont appelé, de leur côté, à hâter la création du

Haut conseil national de la jeunesse et le forum numérique de la jeunesse algérienne, à réviser la méthode de gestion des structures juvéniles et sportives, à la mise place d'un partenariat avec les différents secteurs ayant trait à la frange juvénile en vue de prendre en charge leurs préoccupations, à l'adoption de critères de compétence pour les postes et missions de gestion, ainsi qu'à la consécration du professionnalisme dans l'action associative. "Le projet de révision de la Constitution comprend également la constitutionnalisation du Haut conseil de la jeunesse après achèvement de sa formation, qui se base sur l'équilibre entre les associations locales et nationales", a assuré le ministre, faisant aussi part de la constitutionnalisation de l'Observatoire national de la société civile, démarche, qui, a-t-il dit, "vise à promouvoir la citoyenneté et consolider la mission des institutions consultatives de la société civile et du mouvement associatif". "Le ministère de la Jeunesse et des Sports s'engage à moraliser la mission du secteur à la faveur de l'élaboration d'un texte réglementaire portant consécration de la transparence dans l'octroi des projets juvéniles, en sus de la consolidation de la gestion participative de la jeunesse qui constitue la pierre angulaire du plan national de la jeunesse", a poursuivi le ministre. Le premier responsable du secteur a affirmé l'engagement de "son département à œuvrer à revoir à la hausse les quotas des camps estivaux pour la région du Sud du pays et l'examen d'un éventuel transport aérien des estivants".

RELIZANE

15 ha ravagés par les feux dans la forêt de Ramka

Un foyer d'incendie a ravagé dans la forêt de Ramka, commune distante de 90 kilomètres au sud Est de Relizane, 15 hectares de superficie forestière, a-t-on appris samedi des services de la Protection civile de la wilaya.

L'officier de permanence de ces services, le lieutenant Youcef Chaïb a indiqué, à l'APS, que cet incendie déclenché dans la nuit de jeudi à Vendredi dans la zone dite "Ouled Tayeb" dans le territoire de la commune de Ramka, a ravagé une superficie boisée de 15 ha.

Les agents de la Protection civile sont intervenus pour éteindre les flammes et éviter leur propagation et protéger les habitations et les récoltes agricoles situées aux alentours. D'importants moyens matériels et humains ont été mobilisés pour circonscrire les flammes, a-t-on ajouté de même source. Les services compétents ont ouvert une enquête pour connaître les causes de cet incendie, a-t-on noté de même source.

M'SILA

Equipeur prochain de Centres de formation professionnelle

Quatre (4) opérations portant sur l'équipement de centres de formation professionnelle seront concrétisées "avant la fin de l'année en cours", a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya.

Les opérations toucheront les nouveaux centres de formation professionnelle localisés à M'sila, Maadid, Ain Errich et Ain El Khadra, a-t-on détaillé, expliquant que ces opérations ont nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de plus de 250 millions de dinars.

Elles englobent les internats réalisés aux niveaux des quatre centres d'une capacité globale de 300 lits, a-t-on noté de même source, ajoutant qu'en terme d'équipement la nomenclature du secteur comprend un total de neuf opérations en cours de concrétisation. Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels dispose dans la wilaya de M'sila de 22 Centres de formation professionnelle d'une capacité globale de 13.812 postes, ont rappelé les mêmes services.

OUACIF (TIZI-OUZOU)

Inauguration de deux monuments à la mémoire du résistant Hadj Mokhtar et de 36 martyrs de Tiroual

Deux monuments, réalisés à la mémoire du résistant algérien contre l'occupation française Hadj Mokhtar Ath Saïd du village Tiroual dans la commune d'Ait Boumahdi (daïra de Ouacif) au sud de Tizi-Ouzou et de 36 martyrs de la Guerre de libération nationale de ce même village, ont été inaugurés samedi au lieu-dit Taghzout, a-t-on appris des organisateurs.

Le premier monument est une statue réalisée par l'artiste sculpteur Chadli Djamel de la wilaya de Guelma, qui a tenté de matérialiser les traits du résistant Hadj Mokhtar à partir de descriptions transmises par ses contemporains, a indiqué à l'APS le président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Ait Boumahdi, Saadi Zerar.

Ce responsable élu et le président de l'association qui porte le nom de ce héros de la résistance populaire, qui a organisé cet événement commémoratif, Mohamed Ouassaid Aomar, ont rappelé que Hadj Mokhtar Ath Saïd, né à la fin du XVIII siècle dans le village de Tiroual, a été "l'un des premiers résistants contre l'occupant français". "Chef du Arche des Ath Vouakkach, il était l'un des chefs de guerre qui ont conduit en 1830, des troupes de combattants de sa région à Staoueli

(Alger) pour faire barrage à l'invasion française. Une résistance qui se poursuivra jusqu'en 1857", ont indiqué MM Zerar et Mohamed Ouassaid. Hadj Mokhtar Ath Saïd, était aussi connu pour sa poésie, qu'il composait la nuit, lorsque les Muses l'arrachent aux bras de Morphée pour lui inspirer des paroles, exprimant ses préoccupations comme il s'en plaint lui-même dans un poème "Aanigh d babi-y-idaan Ifghed fellil le'dit lili" (Est-ce la malédiction paternelle/qui m'a condamné aux discours nocturnes" (in Actes de la Recherche en Sciences Sociales, 1978, p. 51).

Le président de l'APC d'Ait Boumahdi a souhaité que cette initiative, visant à rappeler ce "grand résistant, poète et qui était aussi un sage et un réconciliateur qu'on consultait pour régler les conflits, soit renforcé par un travail de recherche sur



le parcours de Hadj Mokhtar, cité par l'écrivain et anthropologue Mouloud Mammeri dans "Poèmes Kabyles anciens" et de "Collecte des ses poèmes". L'autre monument inauguré ce samedi est une stèle dédiée à la mémoire de 36 martyrs du village Tiroual tombés

au champ d'honneur en janvier 1957 lors d'un accrochage avec l'armée coloniale française près de l'Oued Taghzout et durant lequel même des civils ont été massacrés, selon les témoignages de villageois, a indiqué M. Mohamed Ouassaid.

ADRAR

Nécessaire valorisation des structures sportives

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi, a souligné, samedi à Reggane (150 km Sud d'Adrar), la nécessité de mettre en valeur les structures sportives et d'accompagner les initiatives d'associations. "Il appartient de valoriser les structures sportives réalisées et d'accompagner les associations sportives et juvéniles visant à promouvoir les activités juvéniles, exploiter et encadrer ces structures", a affirmé M. Khaldi lors de l'inauguration d'une piscine semi-olympique dans la commune de Reggane dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya d'Adrar.

Accompagné de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de la jeunesse et des sports chargée du sport d'élite, Salima Souakri, le ministre a mis en avant l'importance qu'accorde le secteur à cette région au riche patrimoine à la faveur de son renforcement en diverses installations juvéniles et sportives, avant d'appeler à assurer l'encadrement nécessaire pour ces structures.

Il a, à ce titre, annoncé que "tous les postes d'insertion professionnelle affectés au secteur seront exploités". La piscine semi-olympique, 25 m, dont a bénéficié la commune de Reggane dispose de toutes les commodités et structures d'accom-

pagnement nécessaires en fonction des normes requises pour de pareilles structures sportives à la satisfaction des différentes catégories sportives. Mme. Souakri a souligné, après avoir écouté les préoccupations des jeunes afférentes, notamment, à la gestion de cette structure de natation, la prédisposition de ses services à assurer la formation spécialisée des encadrateurs des clubs de natation leur permettant d'assurer leur mission de formation d'amateurs de cette discipline sportive.

Le ministre de la jeunesse et des sports a mis à profit cette tournée pour inaugurer également une auberge d'une capacité de 50 lits, implantée à la cité "400 Logements" où il a mis l'accent sur la nécessaire protection de pareilles structures, "espace d'accueil et d'accompagnement du mouvement associatif", a-t-il dit.

M. Khaldi a également appelé à l'implication de l'investissement privé dans la consolidation du secteur sportif en certaines installations pour d'autres disciplines en vue d'assurer une action complémentaire entre les deux secteurs public et privé.

Le ministre qui s'est rendu dans la commune d'Anzedjmir, Sud d'Adrar, où

il a inspecté le chantier de réalisation d'un complexe sportif de proximité, à un taux d'avancement de 85%, a insisté sur la nécessaire réception de ce projet avant le 1er Novembre prochain.

Les jeunes de la région ont mis à profit cette visite pour soulever leurs préoccupations liées notamment au renforcement de cette nouvelle installation en structures sportives supplémentaires à l'instar d'une piscine semi-olympique et une auberge de jeunes.

M. Khaldi s'est engagé à instruire ses services de "prendre en compte" ces doléances, indiquant qu'une commission technique ministérielle sera dépêchée prochainement pour prendre les mesures nécessaires susceptibles d'accompagner le mouvement associatif sportif.

La secrétaire d'Etat chargée du sport d'élite a, pour sa part, déclaré que "le secteur s'emploie à prospecter et accompagner les capacités sportives dont recèle la région afin de mettre en valeur leurs talents et renforcer les équipes sportives nationales". La délégation ministérielle poursuivra cet après-midi sa tournée dans la région par l'inauguration d'autres structures, avant de tenir une rencontre avec le mouvement associatif au siège de la wilaya d'Adrar.

GHARDAIA

L'activité touristique lourdement affectée par la Covid-19

L'activité touristique à Ghardaïa, source de revenus à côté de l'artisanat faisant d'elle un pilier de l'économie locale, est lourdement affectée en raison de l'impact de la pandémie du Covid-19, selon des professionnels du secteur. Tributaire des touristes et voyageurs internationaux et nationaux, le secteur est à l'arrêt depuis fin mars, impacté par la fermeture des espaces aériens avec l'étranger ainsi que les restrictions sur les voyages internes imposés par le protocole visant à limiter au maximum les déplacements pour lutter contre la propagation du Coronavirus, a indiqué à l'APS, Salah Alouani, gérant de l'Hôtel "Tassili", à l'occasion de la journée internationale du tourisme. "On était contraint de fermer l'hôtel et de mettre au chômage nos employés, en raison de cette pandémie et l'absence de touristes et voyageurs dans la région", a-t-il souligné. De son côté, un élu de l'APW de Ghardaïa, Salah Alouani, a estimé que dès l'apparition de l'épidémie du coronavirus, un vaste mouvement de fermeture d'hôtels, de petites et moyennes entreprises de l'artisanat et des restaurants s'est opérée, entraînant la perte de nombreux emplois. Pour le responsable d'une agence de

voyage, les opérations de sensibilisation et d'encouragement au tourisme réceptif ayant des effets multiplicateurs sur l'économie locale, notamment en matière de création d'emplois et l'écoulement des produits de l'artisanat local, ont été biaisées par l'effet de l'épidémie. Pour reprendre notre activité, "nous sommes tenus par le protocole sanitaire difficile à concrétiser sur le terrain, mais nous avons entamé notre travail en utilisant les nouvelles technologies de l'information et de la communication, pour la vente de la destination "Algérie", notamment le M'zab, une région classée patrimoine universel très prisée par les touristes étrangers, a précisé Kamel Chaïb. "Nous devons promouvoir notre patrimoine culturel, naturel et architectural, à travers des supports tels que les brochures, les catalogues et autres moyens technologiques (Internet) afin d'attirer les touristes", a-t-il souligné. Considéré comme un élément clé du développement durable de la wilaya de Ghardaïa, le patrimoine naturel et culturel, matériel et immatériel, varié de la région attire de nombreux touristes étrangers en quête d'évasion. Les nombreux sites culturels, environnementaux et monu-

ments funéraires constituent des atouts privilégiés pour la promotion d'un tourisme durable respectueux des traditions et us de la région et porteur de richesses pour l'économie locale. La wilaya de Ghardaïa peut s'enorgueillir d'être le lieu de la réconciliation d'un tourisme culturel et environnemental, conformément à la charte du tourisme durable élaborée aux Iles Canaries (Espagne) en avril 1995. Composée de plusieurs ksour ou cités millénaires, la pentapole de la vallée du M'zab et les ksour de Méthili et d'El-Menea, sont conçus magistralement par les aïeux sous forme architecturale "d'amphithéâtre" épousant le site rocaillieux, en tenant compte du climat et des concepts religieux. Cette architecture, dont s'est inspiré Le Corbusier (architecte, urbaniste, décorateur, peintre, sculpteur et auteur suisse naturalisé français, 1887-1965), attire annuellement de nombreux touristes étrangers et spécialistes en la matière. Les ksour, chargés d'histoire, de cette région aride, renferment une mémoire qui résiste à l'oubli et débordent d'une chaleur humaine qui ne laisse pas ses visiteurs indifférents.

ORAN

Mise en exploitation prochaine d'un troisième casier pour l'enfouissement des déchets ménagers

Un troisième casier pour l'enfouissement des déchets ménagers, d'une capacité d'un million de mètres cube sera mis en exploitation à partir du mois d'octobre prochain, au niveau du Centre d'enfouissement technique (CET) de Hassi Bounif (Oran est), a-t-on appris de la directrice de l'EPIC CET Oran.

Le CET de Hassi Bounif, qui reçoit les deux tiers des déchets ménagers de la wilaya d'Oran, sera ainsi doté d'un troisième casier, après la saturation de deux casiers, le premier d'une capacité de 800.000 m³ au bout de quatre ans et demi, et le deuxième d'une capacité de 1.200.000 m³ au bout de 5 ans, a précisé Mme Dalila Chellal.

La directrice de l'EPIC CET Oran espère prolonger la durée de vie de ce troisième casier jusqu'à 10 ans, grâce à la récupération des déchets valorisables, comme le plastique et le papier. Même si le taux de récupération actuel à Oran, ne dépassant pas les 10%, la directrice de l'EPIC CET Oran, reste optimiste quant



à l'avenir de la valorisation des déchets, tentant de multiplier des initiatives pour développer cette activité, comme les centres de tri de proximité, installés au niveau des rues commerçantes (à M'dina J'dida notamment).

Les conventions avec des dizaines d'établissements, écoles et universités, ainsi que d'autres sites permettent par ailleurs à l'EPIC de récupérer un volume important de déchets recyclables, qu'elle vend aux enchères. La récupération,

en plus de sa valeur économique, permet de réduire le volume des déchets enfouis, et augmenter la durée de vie des casiers.

La nouveauté avec ce troisième casier c'est l'utilisation d'une nouvelle technique pour une meilleure gestion des "lexivias", un liquide très toxique qui émane des déchets après les pluies, note Mme Chellal, ajoutant qu'il s'agit de partager le casier en "alvéoles" ce qui garantit un meilleur contrôle. Cette technique est développée dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence nationale des déchets (AND) et l'EPIC CET d'Oran depuis 2016, pour optimiser la gestion des CET et de la gestion des déchets, précise encore Mme Chellal.

CHLEF

14 ha de couvert végétal détruits par les flammes en 24 heures

Quelque 14 ha de couvert végétal ont été détruits par les flammes à Chlef, dans des incendies de forêts qui se sont déclarés ces dernières 24 heures dans les massifs forestiers des localités de Dahra, Ouled Ben Abdelkader, et Oued Goussine, a indiqué, samedi, dans un communiqué, la direction locale de la protection civile.

Ces incendies que les unités de la protection civile, appuyées par les services de la conservation locale des forêts, ont réussi à éteindre dans la nuit de vendredi à samedi, se sont déclarés dans les forêts Halhal et Beyoud de la

commune de Dhahra, la forêt Djebel Saâdia d'Ouled Abdelkader et la forêt Boukraba de la commune d'Oued Goussine, où le dernier foyer d'incendie a été maîtrisé dans la matinée d'aujourd'hui samedi. La même source, qui a souligné la mobilisation de tous les moyens nécessaires, dont la colonne mobile, a déploré la difficulté des accès et le terrain accidenté, conjugués aux vents forts, qui ont rendu la tâche difficile aux équipes d'intervention et de lutte contre les feux de forêts, signalant la destruction d'un couvert végétal de 13,55 ha, constitué de maquis et de

chêne vert. Depuis le premier juin dernier les incendies qui se sont déclarés dans wilaya de Chlef ont détruit plus de 2000 ha de couvert végétal, un bilan jugé "record", selon la protection civile comparativement à celui enregistré à la même période de 2019, faisant état de 135 ha de couvert végétal brûlé. La commune d'El Marsa, au nord-ouest de Chlef, a été la plus touchée, avec 1500 ha de végétations brûlées dont 1107 ha de forêts et 466 ha de broussailles, outre les forêts de Ténés, Zeboudja, Mossadek et Beni Haoua.

CONSTANTINE

Deux nouveaux chefs de Daïras installés dans leurs fonctions

Deux nouveaux chefs de Daïras désignés dans la wilaya de Constantine, dans le cadre du récent mouvement partiel opéré par le Président de la République dans ce corps de l'administration, ont été officiellement installés, samedi, dans leurs fonctions. Il s'agit de l'ex-chef de Daïra de Laghouat, Abdelwaheb Berkane et l'ex-chef de daïra de Larbaâ Nath Irathen (wilaya de Tizi Ouzou), Hamid Khalfouï respectivement mutés aux Daïras d'Ain Abid et d'El Khroub. Présidant les cérémonies de leur installation au nom du chef de l'exécutif local, le Secrétaire général de la wilaya de Constantine, Saïd Akhrouf a révélé les grands axes de la feuille de route tracée par le wali dans chacune de ces deux daïras. Il a exhorté, à cet effet, les deux chefs de daïras fraîchement nommés à "suivre impérieusement l'ensemble des projets de développement en cours de réalisation, notamment ceux relevant du secteur de l'habitat, appelant aussi bien ces deux responsables que les membres des assemblées populaires communales concernées à rester

accessibles et à l'écoute des préoccupations des citoyens. Mettant en avant le rôle prépondérant du citoyen dans l'impulsion du développement local, le Secrétaire général de la wilaya de Constantine a souligné l'importance d'organiser des rencontres périodiques avec les représentants de la société civile et du mouvement associatif pour travailler, côte à côte, à l'effet de répondre aux préoccupations soulevées par la population. Il a également affirmé que le développement des zones d'ombre figure parmi les missions "prioritaires" inscrites dans le plan d'action des chefs de Daïras, notamment en ce qui concerne l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable, la réalisation du réseau d'assainissement et le raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz. Par ailleurs, il a également demandé aux nouveaux responsables locaux de veiller à la propreté du milieu urbain et à la bonne gestion des écoles après cette longue période d'arrêt due à la propagation du coronavirus.

BLIDA

Aménagement extérieur au pôle urbain de Meftah

Une enveloppe financière de 2,8 milliards de DA a été affectée, par la wilaya de Blida, pour la réalisation des travaux d'aménagement extérieur au nouveau pôle urbain de Meftah (à l'extrême-Est de la wilaya), a-t-on appris, samedi, du directeur local de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC) Abdelkrim El-Khir. "Les travaux d'aménagement extérieur et de réseaux divers actuellement en cours, au niveau de ce pôle urbain, englobant plus de 15.000 logements (de différents segments) ont

été dotés d'un montant de 2,8 milliards de DA", a-t-il indiqué à l'APS. Soulignant la priorité accordée à la réalisation des différents réseaux "aux logements prévus à la réception avant la fin de l'année en cours", M. El Khir a ajouté: "nos services s'attendent à la réalisation des réseaux primaires et secondaires, au moment où chaque promoteur immobilier au niveau du pôle se chargera de la réalisation des réseaux de son propre projet", a-t-il précisé. Il a fait cas, à ce titre, de la signature d'une dizaine de marchés à vec six en-

treprises pour l'ouverture de routes, la construction de murs de soutènement et la réalisation de réseaux d'assainissement, d'AEP, d'électricité et de gaz, a-t-il fait savoir, observant toutefois que la "réalisation des réseaux est tributaire de l'ouverture des routes". D'où son appel aux entreprises en charge des routes, à veiller à "approvisionner leurs chantiers en moyens matériels et humains nécessaires pour achever ces travaux dans les plus brefs délais", a-t-il recommandé.

APS

TINDOUF

Modernisation de 36 km de la route Hassi-Mounir/RN-50

Les travaux de modernisation de 36 km de l'axe routier reliant sur 90 km le village de Hassi-Mounir à la RN-50 ont été finalisés, a-t-on appris dimanche auprès de la direction des Travaux publics (DTP) de la wilaya de Tindouf. Les préparatifs sont en cours pour le lancement des travaux de modernisation des 54 km restants de cette route, et permettre ainsi d'améliorer la qualité de cet axe important pour l'activité de transport et vers cette localité considérée comme une zone d'ombre, a affirmé le DTP, Abdelaziz Zouaoui. Une enveloppe de 300 millions DA a été mobilisée pour l'opération scindée en lots pour hâter la modernisation de cette route, dont plusieurs tronçons s'étaient détériorés, entravant ainsi la circulation et l'activité de transport, et contribuant à son retard de développement, a-t-il ajouté. Le wali de Tindouf, Youcef Mahiout, avait mis l'accent, lors d'une récente visite à cette localité, sur l'accélération des travaux de modernisation de cette route et sa finalisation avant la fin de l'année en cours. La wilaya dispose d'un réseau de 1.107 km de routes nationales, 151 km de chemins de wilaya et 125 km de routes communales, en plus de pistes frontalières totalisant un linéaire de 2.530 km, selon les données de la DTP.

TLEMCCEN

Pour promouvoir le tourisme rural

Le tourisme rural connaît une véritable dynamique dans la wilaya de Tlemcen à partir de l'année précédente, avec l'ambition de le promouvoir, de valoriser ses ressources existantes et engager un développement viable et soutenable, a souligné dimanche le directeur local du tourisme.

Lors d'une visite touristique sur une partie de la route de l'olivier de la wilaya, organisée au profit de plus d'une vingtaine de journalistes à l'initiative de l'Office national du tourisme d'Alger en collaboration de la direction du secteur à l'occasion de la célébration de la journée mondiale du tourisme, Ababsa Yacine a indiqué qu'une centaine de maisons d'hôte permettant l'hébergement chez l'habitant ont vu le jour à travers la wilaya de Tlemcen, notamment sur la route de l'olivier qui traverse douze communes de la wilaya sur 160 kilomètres. Ce créneau suscite un grand enthousiasme et un vif engouement chez la population rurale, notamment parmi les porteurs potentiels de projets touristiques, a-t-il affirmé.

Les représentants de médias nationaux ont pu découvrir des huileries et l'olivier qui constitue le produit phare de ces régions faisant part de leur émerveillement de la diversité naturelle et patrimoniale des régions comme Sabra, le village d'El Kef (commune de Sidi Medjahed), Beni Bahdel, Beni Achir (commune Beni Snouss) et Ouled Boukhriss (commune d'Ain Ghoraba).

La délégation a ainsi constaté la richesse artisanale de ces régions et les différents produits artisanaux, gastronomiques gravitant autour de l'olivier que les porteurs de projets tentent de promouvoir afin de créer un véritable environnement touristique attrayant. Parmi ceux-ci, le jeune Belkadi du village d'Ain Douz (commune de Beni Mester) et Boukhriss Cherifa du village d'Ouled Boukhriss qui réalisent des maisons d'hôtes dont les travaux sont presque achevés. Des tables d'hôtes sont également réalisées à Beni Snouss et dans la forêt récréative d'Ahfir, commune de Terny qui proposent également de la gastronomie traditionnelle aux visiteurs. De nombreux autres projets sont en cours de concrétisation dans l'optique de pouvoir contribuer au tourisme rural et à développer ces régions qui recèlent un patrimoine riche et varié qui mérite d'être mis en valeur et apprécié, par les touristes nationaux et étrangers, a indiqué Boukhriss Cherifa, la propriétaire de la maison d'hôte d'Ouled Boukhriss. La célébration de cette journée placée cette année sous le thème "Le tourisme et le développement rural" a permis aux représentants de divers médias nationaux de prendre connaissance de ce qui se fait à Tlemcen dans le domaine du développement de ce créneau afin de contribuer de leur côté à promouvoir le tourisme local et national et notamment dans les zones rurales par des reportages et documentaires. Les festivités célébrant cette journée mondiale du tourisme ont été marquées par l'organisation d'une randonnée touristique du village d'El Kef jusqu'au site appelé "El Gaada" dans la commune de Beni Bahdel, avec la participation d'associations culturelles et sportives de la région de Beni Snouss. La visite de ce groupe de journalistes, dont une majorité visite la wilaya de Tlemcen pour la première fois, sera clôturée par un dîner traditionnel dans une maison d'hôte de la commune d'Ain ghoraba.

START-UPS, PROJETS INNOVANTS ET INCUBATEURS

Création d'un comité national de labélisation (JO)

Le décret exécutif portant création du comité national de labélisation des "Start-up", des "Projets innovants" et des "Incubateurs" en fixant ses missions et sa composition est paru au dernier numéro du Journal officiel (JO).

Il s'agit du décret n 20-254 du 15 septembre 2020, signé par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad portant sur la création d'un comité national de labélisation des "start-up", des "projets innovants" et des "incubateurs".

Le comité a pour missions d'attribuer les labels "Start-up", "Projet innovant" et "Incubateur", d'identifier des projets innovants et de les promouvoir, ainsi que de participer à la promotion de l'écosystème start-up.

Présidé par le ministre chargé des start-up ou son représentant, le comité national est composé de représentants de plusieurs ministères désignés pour une période de trois ans renouvelable.

Le comité national se réunit au moins deux fois par mois et délibère notamment sur l'attribution des labels "Start-up" aux jeunes sociétés innovantes, du "Projet innovant" aux porteurs de projets innovants n'ayant pas encore créé de société, ainsi que du label "Incubateur".

S'agissant des conditions d'attribution du label "Start-up", le présent décret exige que la société soit de droit algérien et respecte des critères précis, à savoir son existence qui ne doit pas remonter à plus de huit ans, son modèle d'affaires qui doit s'appuyer sur des produits, des services, un business model ou tout autre concept innovant, ainsi qu'un chiffre d'affaires annuel qui ne doit pas dépasser le montant fixé par le comité national.

Le capital social doit être aussi détenu à, au moins, 50% par des personnes physiques, des fonds d'investissement agréés ou par d'autres sociétés disposant du label "Start-up", tandis que le potentiel de croissance de la société doit être suffisamment grand, sachant que la société ne doit pas avoir plus de 250 employés.

Ainsi, l'entreprise souhaitant obtenir le label "Start-up" est tenue de déposer une demande via le portail électronique national des start-up accompagnée de plusieurs documents administratifs.

Une réponse est apportée pour toute demande dans un délai, maximum, de trente (30) jours, à compter de la date de son dépôt, tandis que tout retard dans la fourniture d'une partie des documents exigés suspendra ce délai.

Le label "Start-up" est octroyé pour une durée de quatre (4) ans, renouvelable une (1) fois, dans les mêmes formes.

Des mesures d'aide et de soutien de l'Etat prévues

Quant aux conditions d'attribution du label "Projet innovant", celui-ci est accessible à toute personne physique ou groupe de personnes physiques ayant un projet se rapportant à l'innovation.

Pour l'obtention de ce label, il est exigé le dépôt d'une demande via le portail électronique national des start-up accompagnée de documents précis, dont une présentation du projet et ses aspects d'innovation, les éléments prouvant le fort potentiel de croissance économique, ainsi que les qualifications scientifiques et/ou techniques et l'expérience de l'équipe en charge du projet, le cas échéant, tout titre de propriété intellectuelle et tout prix ou récompense obtenus. Le label "Projet innovant" est octroyé pour une durée de deux (2) ans, renouvelable deux (2) fois, dans les mêmes formes.

En ce qui concerne le label "Incubateur", il est accordé à toute structure publique, privée ou en partenariat public-privé qui propose un appui aux start-up et aux porteurs de projets innovants, l'hébergement, la formation, le conseil et le financement.

Les demandes d'attribution du label "Incubateur" sont introduites auprès du comité national via un portail électronique, accompagnées de certains documents, tels que le plan d'aménagement détaillé de l'incubateur, une liste des équipements mis à la disposition des start-up incubées, une présentation des différents services offerts aux start-up incubées, ainsi qu'une présentation des différents programmes de formation et d'encadrement proposés par l'incubateur, sachant que des documents spécifiques sont exigés pour les incubateurs privés.

Les postulants souhaitant obtenir le label "Incubateur" sont tenus par ailleurs de disposer d'un personnel ayant les qualifications requises et/ou une expérience professionnelle suffisante dans le domaine de l'accompagnement des entreprises.

Le label "Incubateur" est octroyé au postulant pour une durée de cinq (5) ans, renouvelable, dans les mêmes formes et son détenteur ouvre droit à des mesures d'aide et de soutien de l'Etat.

INFLATION

ONS: le taux d'inflation annuel à 2,1% à fin août

Le taux d'inflation moyen annuel en Algérie a atteint 2,1% à fin août dernier, a-t-on appris jeudi auprès de l'Office National des Statistiques (ONS).

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à août 2020, est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte de 12 mois, allant du mois de septembre 2019 à août 2020 par rapport à la période allant du mois de septembre 2018 à août 2019.

La variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'évolution de l'indice de prix du mois d'août 2020 par rapport à celui du mois de juillet dernier, a enregistré une hausse de +0,1%, a indiqué l'Office.

En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont affiché une baisse de -0,6%, induite, essentiellement, par un recul de 1,2% des prix des produits agricoles frais.

Cette chute des prix des produits agricoles frais s'explique, selon l'Office, par une baisse des prix de la viande de poulet (-13,8%), de la pomme de terre (-15,8%) et à un degré moindre, de la



viande rouge (-0,9%).

Par ailleurs, l'Office relève, des hausses de prix qui ont caractérisé certains produits, notamment les fruits et légumes (respectivement +14,5% et +3,3%).

Quant aux produits alimentaires industriels, les prix ont connu une relative stagnation, selon l'ONS.

Les prix des produits manufacturés ont augmenté de 0,8%. Ceux des services ont également enregistré

une légère hausse de +0,3%.

Par groupe de biens et de services, les prix du groupe santé hygiène corporelle ont enregistré une hausse de 0,94%, ceux de l'éducation culture loisirs, un taux de +1,09%.

Les prix des groupes "habillement chaussures" ont connu une hausse de (+0,06%), ceux des meubles et articles d'ameublement de 0,97%, celui du "transport et communication" (+0,57%),

alors que le groupe divers a enregistré une hausse de 0,05%.

Durant le mois d'août dernier, les prix à la consommation ont augmenté de 1,2% par rapport au même mois de 2019.

Le groupe des produits alimentaires durant la même période de comparaison a pour sa part connu une baisse de -1,76% Durant les huit premiers mois de l'année en cours, les prix à la consommation, ont connu une hausse de 1,98%, marqués par une légère hausse des biens alimentaires (+0,11%).

Cette variation haussière enregistrée est portée notamment par la hausse des prix des catégories "habillement-chaussures" (+5,37%), "meubles et articles d'ameublement" (3,73%), "éducation-culture-loisirs" (4,28%) et la catégorie "divers" (5,29%).

En 2019, le taux d'inflation en Algérie avait atteint 2%.

EVASION FISCALE

Recouvrement de plus de 100 mds DA de droits et amendes en 2019

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a fait savoir, jeudi à Alger, que les services fiscaux ont procédé en 2019 au recouvrement de plus de 100 mds DA de droits et amendes contre des auteurs d'évasion fiscale.

Lors d'une plénière au conseil de la Nation consacrée aux questions orales, le ministre a indiqué que les opérations de contrôle effectuées en 2019 avaient permis le recouvrement d'un total de 100.123.988.510 DA soit une hausse de 27% par rapport à 2018.

"Le double voire le triple de ce montant pourra être recouvert une fois entré en service le nouveau système d'informations que le ministère des Finances s'apprête à lancer prochainement", a révélé le ministre.

M. Benabderrahmane a précisé que pour une exploitation optimale des résultats des enquêtes, dans le cadre de l'exécution du nouveau système d'informations, la Direction générale des Impôts

(DGI) a lancé un méga projet visant la révision des plans d'exploitation et de traitement des informations fiscales, ce qui permettra une prise en charge efficace et synchronisée des données étudiées par les différents services.

Evoquant la difficulté d'évaluer le volume exact de l'évasion et de la fraude fiscales, le ministre a rappelé l'existence d'un espace parallèle et la non inscription d'opérateurs auprès des services fiscaux, du Commerce, des Douanes ou des Caisses de la sécurité sociale, d'où l'impossibilité de définir avec exactitude les revenus non déclarés et le volume de l'évasion fiscale.

A une autre question sur la taxe sur l'activité professionnelle de transport des hydrocarbures par pipelines, le ministre a déclaré que le recouvrement est centralisé au niveau de la Direction générale des grandes entreprises (DGE) avant la distribution mensuellement aux communes concernées, et ce pour une distribution

équitable. S'agissant d'une préoccupation relative à la formation en matière du domaine de l'Etat, de la Conservation foncière et du cadastre, M. Benabderrahmane, a expliqué que son département comptait créer une Ecole nationale dans ces spécialités au niveau du pôle universitaire de Koléa.

Ce projet sera relancé l'année prochaine dès la réunion des conditions favorables, et ce après son gel en raison des difficultés financières de ces dernières années, a ajouté le ministre.

Actuellement, ces formations se déroulent au niveau des différentes écoles et instituts relevant du secteur, a-t-il souligné faisant état de la formation préparatoire de 432 fonctionnaires et de la formation complémentaire de 257 autres en 2017, 2018 et 2019.

Dans le même contexte, le ministre a évoqué la révision du système de formation du secteur en vue d'un recrutement de qualité, a-t-il dit.

AGRICULTURE - DATTES

Biskra : la limitation des espaces de commercialisation préoccupe les phoeniculteurs

La question de limitation des espaces de commercialisation due à la pandémie du nouveau coronavirus "constitue un véritable tracassé pour les phoeniculteurs de la wilaya de Biskra", a appris l'APS, samedi à la veille du lancement de la campagne de cueillette des dattes.

Pour Omar Hamlaoui, phoeniculteur de la localité de Tolga célèbre pour sa datte "Deglet Nour" de haute qualité, la récolte qui n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière les dattes n'étant que partiellement mûres intervient dans une conjoncture dominée par les craintes de mévente, les incertitudes de la demande du marché et

autres facteurs déterminant la fixation de prix par les producteurs, acheteurs et autres médiateurs.

Le ralentissement qui caractérise l'actuelle conjoncture contrairement aux années précédentes pousse les opérateurs spécialisés dans l'achat et le conditionnement des dattes qui composent un maillon fondamental de la chaîne de commercialisation à appréhender sérieusement les risques de mévente sur les marchés nationaux et étrangers consécutifs à la persistance de la crise du coronavirus, a en core ajouté le même investisseur. De son côté, Reghisse Kamel exploitant

d'une exploitation agricole et conditionneur de dattes de la commune de Laghrouse a souligné que la récolte de cette saison qui s'annonce abondante s'ajoutera aux quantités invendues de la saison précédente conservées dans les chambres froides à cause de la pandémie du nouveau coronavirus.

Pour lui, le retour à la normale sera de ce fait lent et nécessitera la récupération par les opérateurs de leurs investissements, l'ouverture des marchés et la disponibilité de liquidités.

Pour Faïçal Agoune, agriculteur de Foughala, les phoeniculteurs dont la

maturité de leurs dattes est précoce ont dû vendre à des prix inférieurs de 50 % par rapport à la saison précédente pour écouler leur production.

La majorité des dattes est commercialisée actuellement par l'intermédiaire de petits marchands de Biskra et des autres wilayas, est-il noté.

La Direction des services agricoles de la wilaya table cette saison sur une récolte "de plus de 4,8 millions quintaux dattes (3,5 millions quintaux de la variété Deglet Nour) dont la récolte débutera au mois d'octobre prochain".

BANQUE MONDIALE

Un nouveau rapport appelle à lutter contre la corruption en temps de pandémie

La Banque mondiale (BM) a estimé, dans un nouveau rapport intitulé "Renforcer l'efficacité et la transparence des gouvernements: La lutte contre la corruption" (Enhancing Government Effectiveness and Transparency: The Fight Against Corruption), que la pandémie de coronavirus montre plus que jamais l'importance de la lutte contre la corruption.

Ce rapport souligne que des progrès sont possibles dans la lutte contre la corruption, même dans des contextes les plus difficiles et dresse un état des lieux des nouvelles approches et des nouveaux outils pour améliorer la responsabilisation des pouvoirs publics, face à la mobilisation à des niveaux sans précédent de fonds d'urgence en riposte à la pandémie de coronavirus (COVID-19). Constatant que les dépenses inédites engagées par les pouvoirs publics pour lutter contre le coronavirus l'ont parfois été sans respecter les mécanismes habituels de contrôle, la BM souligne que si cette diligence est compréhensible, elle expose néanmoins, les gouvernements à différents risques de corruption susceptibles de fragiliser l'efficacité de la riposte.

Pour permettre une responsabilisation accrue, le rapport appelle ainsi, les pouvoirs publics à définir clairement leurs actions, appliquer les règles, sanctionner les infractions et résoudre les problèmes en



toute transparence. Le document s'attache à cinq grands domaines thématiques : les marchés publics, les infrastructures, les entreprises d'Etat, l'administration des douanes et les services.

Il couvre aussi, plusieurs thèmes transversaux, comme les initiatives pour la transparence de l'administration publique et l'administration numérique (GovTech), et s'appuie sur des études de cas menées dans le monde entier.

Son objectif est de propo-

ser aux fonctionnaires publics et à la société civile un ensemble modulaire d'approches et d'outils pouvant être utilisés et adaptés à leur contexte national.

"La pandémie de COVID-19 a entraîné des dépenses d'urgence à grande échelle, de la part des gouvernements pour relancer les économies ainsi que pour protéger les populations pauvres et vulnérables qui sont affectées de manière disproportionnée.

Alors que les pays s'enga-

gent sur la voie d'un redressement plus résilient et plus inclusif, il est essentiel d'utiliser avec prudence et de manière transparente des ressources limitées", a estimé Mari Pangestu, directrice générale de la Banque mondiale.

"Des progrès sont possibles dans tous les contextes et nous nous engageons à collaborer étroitement, avec nos partenaires gouvernementaux, la société civile et le secteur privé pour lutter contre la corruption et ses effets destructeurs", a-t-elle ajouté.

Pour sa part, le directeur mondial pour la Gouvernance à la Banque mondiale, Ed Olowo-Okere, a déclaré que "ce rapport montre à quel point il est important de conjuguer les méthodes traditionnelles de lutte contre la corruption aux dispositifs les plus modernes, comme l'administration numérique et les marchés publics dématérialisés pour lutter contre ce fléau, même dans les contextes les plus difficiles et les plus fragiles".

PORTUGAL

Les Etats-Unis s'opposent à l'investissement chinois dans le port de Sines

Les Etats-Unis verraient d'un très mauvais œil l'attribution par le Portugal de la construction d'un nouveau terminal du port de Sines à une entreprise chinoise, a affirmé l'ambassadeur américain dans un entretien paru samedi, appelant Lisbonne à "faire un choix" entre les deux puissances mondiales.

Le port de Sines, situé à une centaine de kilomètres au sud de Lisbonne, est "incroyablement stratégique" pour les Etats-Unis car il est le port européen d'eaux profondes le plus proche du territoire américain, a expliqué l'ambassadeur américain à Lisbonne, George Glass, dans une interview à l'hebdomadaire Expresso. Le Portugal a lancé en octobre dernier un appel d'offres international pour la construction d'un nouveau terminal de conteneurs qui doit voir le jour en 2024.

Parmi les potentiels candidats cités par la presse locale figurent le géant chinois du transport maritime Cosco ou le Shanghai International Port Group (SIPG).

"J'espère vraiment que Sines n'ira pas aux Chinois (...) Cela ne peut pas arriver", a souligné M. Glass, en précisant que cette infrastructure, qui a reçu en 2016 les premières livraisons de gaz naturel liquéfié américain vers l'Union européenne, fait du Portugal "la plaque tournante du gaz et un centre de sécurité énergétique européenne".

"Nous souhaitons qu'une entreprise occidentale opère et construise le terminal", a ajouté l'ambassadeur, expliquant que les Etats-Unis ne disposent d'aucune entreprise gérant des ports étrangers.

Le gouvernement portugais a aussitôt réagi au propos de l'ambassadeur américain par la voix de son ministre des Affaires étrangères.

"Au Portugal, ce sont les autorités portugaises qui prennent les décisions, dans l'intérêt du pays", a affirmé Augusto Santos Silva dans une déclaration à l'agence Lusa.

Depuis la crise financière de 2011, le Portugal est devenu un des pays européens les plus accueillants envers les investissements chinois.

En mars 2019, Washington s'était déjà opposé à une OPA lancée par le groupe étatique chinois China Three Gorges (CTG) sur l'électricien Energias de Portugal (EDP), le plus grand groupe portugais dont ils était déjà le principal actionnaire.

Evoquant la participation du groupe de télécommunications chinois Huawei dans le développement du réseau 5G au Portugal, ou la récente entrée d'une entreprise chinoise dans un important groupe de BTP portugais, George Glass reconnaît dans l'entretien paru samedi que le Portugal était un des fronts du "champ de bataille européen entre les Etats-Unis et la Chine".

BANQUE ALLEMANDE DE DÉVELOPPEMENT 46 millions d'euros à la Tunisie pour la protection du littoral

La Banque allemande de développement (KfW) a accordé à la Tunisie un financement de l'ordre de 46 millions d'euros dédié à des projets de protection du littoral tunisien, ont rapporté samedi des médias locaux.

En vertu d'un accord signé avec l'Agence tunisienne de protection et d'aménagement du littoral (APAL), la banque allemande s'engage à financer de nouveaux projets de protection du littoral, moyennant une enveloppe de 46 millions d'euros, dont 35 millions d'euros sous forme de don, ont précisé les mêmes sources.

Le financement allemand alloué permettra à l'Agence APAL de protéger environ 50 kilomètres de côtes érodées, couvrant le littoral allant de Béni Khair à Hammamet, le littoral allant de Sousse sud à Skanes à Monastir et le littoral Nord-Est de Djerba.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre des prochaines phases du Programme de protection du littoral tunisien (PPLT), réalisé dans le cadre de la coopération entre la Tunisie et le gouvernement fédéral allemand.

Ces projets, dont le lancement est prévu à partir du second semestre 2021, permettront également la valorisation de certaines zones humides et la mise en œuvre de la création de certaines aires marines et côtières protégées.

APS

POLOGNE

L'agence Fitch maintient la note à "A-" avec perspective stable

L'agence de notation financière Fitch Ratings a annoncé le maintien de la note de la Pologne à "A-", assortie d'une perspective stable.

"La note A- reflète l'économie diversifiée de la Pologne, caractérisée par une croissance stable et un cadre de politique économique solide, a indiqué l'agence de notation dans un communiqué. Fitch prévoit que le déficit des administrations publiques de la Pologne augmentera à 8,2% en 2020, ajoutant que le PIB s'élèvera à 5,4% en 2021 et

diminuera à 4% en 2022. Selon l'agence de Rating "les prévisions reflètent des estimations plus optimistes de la croissance économique par rapport aux projections du gouvernement qui a alloué des fonds d'aide destinés à contrer les effets de Covid-19.

Fitch estime que la dette des administrations publiques s'élèvera à 59,2% à la fin de 2020 et se stabilisera à ce niveau en 2021-2022. Le risque pour la croissance est la possibilité d'imposer de nouvelles restrictions sanitaires en cas

de hausse du nombre de personnes infectées par le coronavirus, indique l'agence.

Parmi les trois agences de rating internationales, "la note de la Pologne reste élevée" auprès de Moody's à "A2", alors que cette note est passée à un niveau inférieur à "A-" pour les agences Fitch et Standard & Poor's.

La prochaine évaluation de la note souveraine de la Pologne par l'autre agence de notation Standard & Poor's est prévue pour le 2 octobre prochain.

GABON

La production pétrolière a atteint 41 millions de barils au 1^{er} semestre 2020

Le Gabon a produit 41 millions de barils de pétrole au premier semestre 2020, soit une hausse 3%, par rapport à la même période de l'année précédente, selon une note de conjoncture publiée par la direction générale de l'économie et de la politique fiscale.

"Cette embellie est le fruit d'une amélioration des rendements des champs matures ainsi que des bonnes performances du champ Simba",

explique la note, affirmant cependant que les exportations et les prix ont accusé un recul, sous l'effet de la crise de Covid-19.

"Les exportations ont reculé de 6,4%, en raison de la baisse de la demande mondiale, accentuée par la paralysie des transports à cause de la pandémie du coronavirus et des mesures barrières prises par les gouvernements pour freiner sa propagation", explique la

Direction générale de l'économie. En ce qui concerne les destinations, l'Asie reste la principale destination du brut gabonais, avec 77% des exportations pétrolières.

Les prix moyens du brut ont atteint 39,72 dollars le baril pour le Brent et 37,28 dollars le baril pour le panier de brut gabonais. Ces niveaux repré- sentent des baisses respectives de 39,8% et 43,1% en glissement annuel.

CHINE

Les bénéfices industriels en hausse de plus de 19% en août

Les bénéfices des grandes entreprises industrielles chinoises ont totalisé 612,81 milliards de yuans (environ 90 milliards de dollars) en août, en hausse de 19,1% sur un an, selon des données publiées dimanche par le Bureau d'Etat des statistiques (BES).

Le taux de croissance a diminué de 0,5 point de pourcentage par rapport au mois

de juillet. Au cours des huit premiers mois de l'année, les bénéfices des grandes entreprises industrielles ont baissé de 4,4% pour s'établir à 3,720 milliards de yuans, le taux ayant diminué de 3,7 points de pourcentage par rapport à la période janvier-juillet.

Les bénéfices des entreprises industrielles étatiques ont chuté de 17% en base

annuelle pour s'établir à 950,94 milliards de yuans, tandis que ceux des entreprises privées ont baissé de 3,3% à 1.070 milliards de yuans.

De janvier à août, les bénéfices de l'industrie minière ont connu une baisse de 38,1%, et ceux de l'industrie manufacturière ont diminué de 1%. Les bénéfices dans 16

des 41 secteurs industriels étudiés ont augmenté par rapport à la même période de l'année dernière, alors que 25 secteurs ont connu une baisse de leurs bénéfices, selon le BES.

Les grandes entreprises industrielles renvoient à celles qui ont chacune un chiffre d'affaires annuel d'au moins 20 millions de yuans.

SAISIES DES DOUANES Plus de 97 millions DA de marchandises saisies depuis janvier à l'aéroport d'Alger

Les services des Douanes (Division voyageurs) au niveau de l'aéroport international d'Alger ont saisi, entre début janvier et le 15 septembre 2020, des marchandises d'une valeur totale de 97,05 millions de DA, a appris l'APS auprès de la DGD.

Les services des Douanes ont ainsi enregistré, durant cette période, 306 affaires contentieuses des marchandises, donnant lieu à des amendes encourues par les contrevenants d'une valeur de plus de 103 millions de DA.

Les importantes saisies réalisées par nature de marchandises concernent notamment les armes (02 armes), d'une valeur de 37,486 DA et dont le montant des amendes encourues est de près de 75.000 DA.

Elle concernent également une quantité de près de 6 kg de résine de cannabis, d'une valeur de près de 6 millions de DA et dont le montant des amendes encourues avoisine les 12 millions de DA, ainsi qu'une quantité de 150 unités de psychotropes, d'une valeur de 23,673 DA donnant lieu à des amendes d'un montant global de 47,346 DA, selon le même bilan. S'agissant des monnaies étrangères et matières aurifères, les services des Douanes ont fait état d'un bilan de saisis de 85,360 euros, de 21,050 dollars et d'une quantité de 869,39 grammes d'or et 1,62 kg d'argent, représentant au total une valeur de 16,35 millions de DA tandis que le montant des amendes encourues par les contrevenants a atteint plus de 37,7 millions de DA.

Les services des Douanes ont également saisi durant la même période 898 cartouches de cigarettes, d'une valeur de 1,85 million de DA et 4958 téléphones mobiles d'une valeur globale de plus de 67,7 million de DA. Concernant les mouvements aériens, les services des Douanes ont enregistré durant l'année 2020, jusqu'au 15 septembre, un total de 8317 vols, dont 3995 arrivées et 4322 départs. Le nombre total de passagers reçus s'élève quant à lui à 914,706 voyageurs, dont 435,663 arrivés et 479,043 départs.

Evouant les opérations de rapatriement organisées dans le contexte des mesures de lutte contre la Covid-19, le bilan des services des Douanes a fait état d'un nombre de 17,128 passagers rapatriés via 123 vols enregistrés du 15 mars au 13 septembre 2020 dont 70,45 % de l'Europe, 15,47 % de l'Asie et 14,04 % d'autres pays. Quant au bilan de 2019, il fait état de 908 affaires contentieuses enregistrées durant cette période, ayant permis des saisies de marchandises d'une valeur totale de plus de 338 millions DA avec des amendes infligées d'une valeur de plus de 5,2 millions de DA.

Les importantes saisies réalisées concernent notamment les armes (3 pistolets, 2 carabines à plomb et 5 carabines à air) d'une valeur de plus de 1,2 million de DA, des psychotropes (5887 unités), des téléphones mobiles (12,106 unités), des chaussures (4112), des pulls (21,995), des survêtements (3434), des ensembles de sport (977) ainsi que des cartouches de cigarettes (5089) et des sachets tabac à chiquer (134). Quant aux opérations de saisies de monnaies étrangères et de matières aurifères, les services des Douanes ont récupéré un montant de plus d'un (1) million d'euros et 191,735 dollars ainsi que plus de 12 kg de matières aurifères, représentant au total une valeur de plus de 165,3 millions de DA et donnant lieu à plus de 330,6 millions de DA d'amendes.

CRIMINALITÉ

Aïn Defla : une mineure kidnappée à Ben Allel libérée

Les éléments de la Gendarmerie nationale de Aïn Defla ont réussi vendredi dernier à libérer une mineure (16 ans) kidnappée récemment par une bande de malfaiteurs dans la région de Ben Allel (25 km au nord-est du chef-lieu de wilaya), a-t-on appris de la responsable de la Cellule de communication et des relations publiques du Groupement local de ce corps de sécurité.

La jeune fille, qui se trouvait à bord d'une voiture en compagnie de trois individus, a été libérée par les éléments de la Gendarmerie nationale de Sidi Lakhdar au niveau du barrage dressé au courant de l'après-midi de la même journée à la sortie nord de Ben Allel, a précisé à la presse le capitaine Naïma Louli à l'issue d'une opération inopinée de lutte contre la crimina-

lité lancée samedi en soirée dans les régions de Khémis Miliana et Boumedfaâ.

A peine eurent-ils mis en place leur point de contrôle que les gendarmes ont été surpris par un véhicule (à bord duquel se trouvait quatre personnes) roulant à vive allure, dont le conducteur a refusé de s'arrêter en dépit de la demande qui lui a été faite, a-t-on fait savoir.

Emp riant une piste menant vers les hauteurs de Sidi Medjahed, le conducteur a fini par abandonner son véhicule au milieu de la forêt, prenant la poudre d'escampette lui et ses acolytes, a-t-on détaillé, signalant que la mineure a été libérée.

Après avoir encerclé la région durant de longues heures, les gendarmes ont réussi, après d'intenses recherches, à arrêter, en fin de la même journée, le conducteur du

PRISE EN CHARGE DES HANDICAPÉS Une plateforme électronique pour une meilleure prise en charge des handicapés appareillés

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme et ministre par intérim du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Kaoutar Krikou, a fait état samedi à Alger, du lancement prochain d'une plateforme électronique reliant les services de la Solidarité nationale, l'ONAAAPH (Office national d'appareillages et d'accessoires pour personnes handicapées) et la CNAS (Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés) en vue d'améliorer la prise en charge des handicapés dans ce domaine.

Présidant en compagnie du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, une journée d'information sur les activités de l'ONAAAPH, la ministre a indiqué que cette plateforme permettra la réception et le traitement dans les meilleurs délais des demandes de prestations de l'Office.

Les deux secteurs de la Solidarité nationale et du Travail, et de l'Emploi et de la Sécurité sociale, a souligné Mme. Krikou, ont mis en place une étroite coordination, notamment en matière de fourniture d'appareillages au profit de cette catégorie, via l'Office qui a recensé, jusqu'au mois de juillet passé, plus de 657,000 bénéficiaires.

L'ONAAAPH a consacré une enveloppe à l'acquisition de la matière première destinée à la fabrication de ces appareillages et dont la réception se fera au mois d'octobre prochain, a déclaré la ministre estimant que ces prestations sont à même de faciliter l'intégration socio-économique de cette catégorie et l'accès à ses



droits fondamentaux, tels l'éducation, la formation professionnelle et l'emploi.

Mme Krikou a mis en avant à ce propos les efforts de l'Etat en matière de prise en charge des personnes atteintes d'handicap, essentiellement axés sur l'éducation et l'enseignement au profit de tous les enfants à besoins spécifiques, sans exception ou exclusion, aussi bien en leur milieu ordinaire que dans les 236 établissements spécialisés et 784 classes spéciales ouvertes en coordination avec le secteur de l'Education nationale. De

son côté, M. Benbouzid a souligné l'impératif de mobiliser tous les moyens nécessaires pour faire de l'ONAAAPH "un organe de référence répondant aux normes internationales en matière de prise en charge des handicapés", estimant que l'Algérie a accordé "un intérêt particulier" à cette catégorie, à travers la mise en place de mécanismes permettant l'assistance, la prise en charge et l'insertion des personnes à besoins spécifiques.

Pour sa part, le directeur général de la CNAS, Abderrahmane Lahfaya, a

affirmé que le projet de la plateforme électronique constituera "une sorte de base de données unifiée" entre les secteurs de la Solidarité nationale et de la Sécurité sociale.

Elle contribuera à "la simplification des procédures" au profit des personnes à besoins spécifiques.

La stratégie de la CNAS vise l'amélioration des conditions de prise en charge des assurés sociaux et des ayants droit, notamment les personnes à besoins spécifiques à travers des facilitations au profit de cette catégorie et leur insertion.

A cette occasion, le coordinateur résident de l'Organisation des Nations Unies (ONU) en Algérie, Eric Overvest a saisi cette occasion pour saluer le travail mené par l'Algérie dans le domaine de développement humain à travers le renforcement des droits des personnes à besoins spécifiques et leur intégration, qui constitue, a-t-il ajouté, l'une des priorités de l'Agenda 2030, ainsi que les objectifs du développement durable.

ENVIRONNEMENT

Mostaganem : un programme scientifique pour l'étude de la diversité marine sur "l'îlot"

Un programme scientifique pour l'étude de la diversité marine sur "l'îlot" dans la commune de Stidia (Mostaganem) a été élaboré, a-t-on appris samedi auprès de la station de wilaya du Commissariat national du littoral.

Lancé en partenariat avec le club "Océanica" de plongée et des activités sub-aquatiques et la Ligue de Mostaganem de sauvetage et de secours sous-marins, ce programme vise à suivre et à étudier quelques organismes marins (plantes) se trouvant sur l'île située sur le littoral-ouest de la wilaya de Mostaganem, notamment la plante "posidonia oceanica", a-t-on indiqué. Dans le cadre de ce programme, la station de wilaya du littoral et ses partenaires ont organisé, vendredi, une visite pour inspecter le lieu de recherche, où plusieurs activités scienti-

ifiques et environnementales ont été lancées à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la mer (24 septembre) et la journée méditerranéenne du littoral (25 septembre). Ces activités, qui dureront une année, comportent l'organisation d'un concours de photographie des organismes sous-marins entre les plongeurs professionnels ainsi que de larges opérations de nettoyage de cette petite île et de la plage lui faisant face, a-t-on fait savoir.

Le président du club "Océanica", Mustapha Beldjillali a indiqué à l'APS, que ce programme scientifique permettra d'effectuer un recensement précis des différentes espèces marines se trouvant sur cet endroit et d'étudier cinq organismes marins, à savoir la posidonia oceanica, les algues rouges de l'espèce gelidium sisqui-

pedale et l'algue verte de l'espèce caulerpa racemosa, ainsi que le concombre de mer "ulva lactuca".

Ce travail de recherche est réalisé par des professeurs et des chercheurs spécialisés en biologie marine de l'Université "Abdelhamid Ibn Badis" de Mostaganem et une équipe de plongeurs du club "Océanica", dont la mission sera la prise de photos sous-marines des organismes dans leur milieu naturel, ainsi que la collecte d'échantillons, a ajouté M. Beldjillali. Le club "Océanica", créé en août 2019, ambitionne de lancer une autre étude scientifique pour suivre le poisson lotte et le mérou qui vivent dans les profondeurs rocheuses du littoral de la commune de Stidia, lorsque les possibilités techniques et scientifiques seront réunies, indique le même interlocuteur.

véhicule, a-t-on fait savoir, faisant état de l'arrestation, le lendemain (samedi) d'un deuxième présumé coupable.

Signalant que l'enquête sur cette affaire suit son cours au niveau du tribunal de Miliana, le même officier a fait état d'intenses recherches pour retrouver le troisième élément de la bande actuellement en fuite. Au cours de l'opération inopinée de lutte contre la criminalité lancée samedi en soirée dans les régions de Khémis Miliana et Boumedfaâ, les gendarmes ont ciblé divers points réputés être le fief de la dépravation et de la criminalité.

L'opération, qui s'inscrit dans le cadre du programme tracé par le Commandement de la Gendarmerie nationale visant à préserver la tranquillité et la quiétude du citoyen, en s'investissant

constamment dans la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, a notamment permis l'arrestation de plusieurs personnes (en possession d'armes à l'alcool et du kif traité, a-t-on constaté).

Des points de contrôles fixes ont été également déployés sur les voies principales et secondaires par les éléments de ce corps de sécurité au cours de cette opération ayant pris fin vers 23 heures de la même soirée.

L'accent a été mis sur la nécessité, pour les citoyens, de contacter le numéro vert (10-55) ou de prendre attache avec le site électronique PPGN.MDN.DZ pour signaler tout comportement à même de porter atteinte à leur quiétude, a-t-on insisté.

PAKISTAN

Au moins 15 morts dans un accident de voiture

Au moins 15 personnes ont péri dans l'accident d'un véhicule "minivan" qui a pris feu sur une route du sud du Pakistan, ont annoncé dimanche les autorités.

Le véhicule allait de Karachi à Hyderabad quand il a percuté un objet samedi soir et est sorti de route.

"Le bilan de ce malheureux accident est de 15 morts", a déclaré le ministre des Transports de la province de Sindh, Owais Shah.

Cinq personnes sont par ailleurs blessées, dont trois sont dans un état critique.

La plupart des corps ont été brûlés au point de ne plus être reconnaissables, a déclaré Faisal Edhi, responsable de l'organisation gérant la morgue où les corps



ont été acheminés. Ce genre d'accident est fréquent au Pakistan du fait du mauvais entretien des routes et des véhicules, et parfois de la vitesse excessive.

AUSTRALIE

Levée du couvre-feu en vigueur depuis près de deux mois à Melbourne

Le couvre-feu nocturne à Melbourne sera levé à compter de lundi, près de deux mois après avoir été imposé dans la deuxième ville d'Australie pour contenir la recrudescence de cas de Covid-19.

Daniel Andrews, Premier ministre de l'Etat du Victoria, dont Melbourne est la capitale, a indiqué que les habitants de la ville seraient libres de sortir de chez eux à tout moment pour travailler, faire du sport, faire les courses ou s'occuper d'autrui.

Cet assouplissement des restrictions intervient alors que 16 nouveaux cas de contamination et deux décès ont été enregistrés dimanche

dans l'Etat. Le nombre de cas actifs est passé sous les 400 pour la première fois depuis le 30 juin.

Le couvre-feu à Melbourne avait été imposé le 2 août en même temps que d'autres mesures au moment où le nombre de malades explosait dans la ville de cinq millions d'habitants.

En dépit de la levée du couvre-feu, les habitants seront tenus de demeurer dans un rayon de cinq kilomètres autour de chez eux.

L'amende en cas d'infraction à cette règle sera portée à près de 5.000 dollars australiens (3.000 euros). "Cette décision n'a pas été facile, mais personne n'a le droit de

gâcher ce que les habitants du Victoria ont fait, et de propager potentiellement la maladie", a déclaré M. Andrews lors d'une conférence de presse.

Melbourne a été au centre de la vague épidémique de ces derniers mois, qui est partie de négligences dans les hôtels où les personnes revenant de l'étranger effectuaient leur quarantaine. M. Andrews a détaillé la levée progressive de certaines autres restrictions.

Dans certaines branches, les employés seront autorisés à retourner au travail.

Les services religieux pourront à nouveau se tenir avec une participation res-

treinte. Les écoles primaires rouvriront mi-octobre.

Les visites dans les hôpitaux et les institutions accueillant les personnes âgées seront à nouveau autorisées.

Mais les visites au domicile d'autres personnes resteront interdites, et les rassemblements à plus de cinq seront proscrits.

M. Andrews a expliqué qu'il était indéniable que les maisons étaient "un des environnements les plus risqués" en matière de contamination.

L'Australie dénombre au total 27.000 cas et 872 décès depuis le début de la pandémie.

CANADA

Manifestation pour la "justice climatique" à Montréal

Un an après une marche géante pour le climat à Montréal, plusieurs milliers de personnes sont descendus samedi dans les rues de la métropole québécoise pour la "justice climatique".

Plusieurs organisations avaient appelé à un rassemblement pour plaider en faveur d'un projet de société "liant l'action écologique à la justice sociale".

"Justice sociale, climate justice, même combat" proclamait une vaste banderole, tandis qu'une autre appelait à une "relance juste et verte".

Le 27 septembre 2019, près d'un

demi-million de personnes avaient défilé dans les rues de Montréal avec la militante suédoise Greta Thunberg dans le cadre de la "grève mondiale pour le climat". La marche avait été qualifiée de "plus grosse manifestation de l'histoire du Québec" par l'un des organisateurs.

Parmi les organisations ayant appelé à la manifestation de samedi, à l'occasion de la journée mondiale de mobilisation climatique, figuraient notamment la Coalition étudiante pour un virage environnemental et social (CEVES), "la planète s'invite au parlement" et la "coalition pour le définan-

cement de la police". La manifestation a débuté devant un monument du centre ville qui abritait jusqu'à récemment la statue d'un ancien Premier ministre du Canada. La statue en bronze de John A Macdonald, accusé d'avoir mis en oeuvre une politique d'assimilation forcée des populations autochtones, avait été jetée à terre fin août lors d'une manifestation contre le racisme.

De nombreuses paires de souliers d'enfants avaient été placées devant le monument pour symboliser les menaces des changements climatiques pour les nouvelles générations.

SRI-LANKA

Le Sri-Lanka renvoie 21 conteneurs de déchets à la Grande-Bretagne

Le Sri Lanka a renvoyé à la Grande-Bretagne 21 conteneurs de déchets renfermant pour certains des déchets biomédicaux qui avaient été expédiés illégalement vers l'île.

Ce sont au total 260 tonnes de déchets arrivés au port principal de Colombo entre septembre 2017 et mars 2018 qui ont été renvoyés, ont annoncé les douanes sri lankaises après le départ des conteneurs dimanche.

Ils étaient censés contenir de vieux matelas et des tapis usagés, mais ils renfermaient aussi des déchets biomédicaux.

"L'expéditeur a accepté de reprendre ces 21 conteneurs", a indiqué dimanche le porte-parole des douanes Sunil Jayaratne.

Il n'a pas révélé ce qu'étaient précisément ces déchets.

Mais des conteneurs similaires arrivés précédemment

renfermaient des bandages et même des organes humains provenant de morgues, selon des responsables.

242 autres conteneurs se trouvent toujours à l'abandon dans le même port et sur une zone franche à proximité du port où ils contaminent l'eau et l'air de la zone.

Ils étaient arrivés en 2017 et 2018.

Le gouvernement a engagé des poursuites judi-

ciaires contre le transporteur qui a acheminé ces conteneurs pour qu'il les remporte.

Le renvoi des conteneurs s'inscrit dans un contexte de refus de pays d'Asie fatigués d'être la décharge des grands pays développés.

Plusieurs nations d'Asie du Sud-Est ont ainsi renvoyé ces dernières années des conteneurs vers leur pays d'origine.

APS

BELGIQUE

Coronavirus : fermeture anticipée des cafés à 23H00 à Bruxelles

Les bars et cafés de Bruxelles devront fermer leurs portes dès 23H00 à partir de lundi, ont annoncé samedi les autorités régionales, dans le cadre de nouvelles mesures restrictives face à la progression de cas de Covid-19.

Cette fermeture anticipée de deux heures des lieux de consommation d'alcool ne concerne toutefois pas les restaurants, a précisé une porte-parole du chef de l'exécutif régional Rudi Vervoort, à l'issue d'une réunion de crise des bourgmestres bruxellois. Tous les autres commerces vendant des boissons ou des aliments devront fermer à 22H00 et la consommation alimentaire sera interdite sur les marchés, a ajouté cette porte-parole, Nancy Ngoma. Les bourgmestres (maires) ont aussi décidé de renforcer le contrôle de l'interdiction des rassemblements de plus de 10 personnes sur la voie publique, en particulier à la fermeture des bars.

Mercredi, l'exécutif régional avait annoncé que le port du masque ne serait plus obligatoire en extérieur partout à Bruxelles à compter du 1er octobre.

Cette obligation avait été imposée le 12 août sur tout le territoire de la région Bruxelles-Capitale, sans distinction de lieu ni d'horaire, suscitant des critiques.

Mais il sera obligatoire d'avoir un masque sur soi en permanence, a décidé la cellule de crise samedi.

En dehors des zones très fréquentées où le port du masque reste obligatoire, il sera fortement recommandé dès que la distanciation physique n'est pas possible, et obligatoire dans les zones commerciales et aux abords des écoles.

Du 16 au 22 septembre, 10.785 nouveaux cas ont été diagnostiqués en Belgique, dont 22% à Bruxelles.

Sur cette période, le taux de tests positifs au Covid-19 a atteint 9,5%, un taux très largement au-dessus de la moyenne belge de 4,4%, selon les données officielles.

En Belgique, pays de 11,5 millions d'habitants, les autorités recensaient samedi 110.976 cas de Covid-19 et 9.969 décès, un des plus forts taux de mortalité en Europe.

CHINE

16 morts dans une mine après une fuite de gaz

Seize mineurs ont perdu la vie dimanche dans une mine de charbon du sud-ouest de la Chine à la suite d'une fuite de gaz, a rapporté un média d'Etat.

L'incident s'est produit dans la mine Songzao, située dans la municipalité de Chongqing (sud-ouest), une immense métropole à environ 1.800 kilomètres de Pékin. Une personne a pu être secourue.

Elle est hospitalisée dans un état critique, a indiqué la télévision publique CCTV. Les autorités locales avaient annoncé auparavant que 17 personnes étaient piégées sur le site.

Selon l'agence Chine nouvelle, un tapis roulant de la mine a pris feu au petit matin dimanche, et provoqué une fuite de monoxyde de carbone à des niveaux dangereux.

Dès l'annonce du sinistre, une centaine de secouristes ont été dépêchés sur les lieux, ont indiqué les autorités du district de Qijiang, précisant qu'une enquête avait été ouverte.

APS

SANTÉ - ALGÉRIE

EPH D'AIN TAYA Les inspecteurs dépêchés par le ministère satisfaits des conditions d'accueil des patients

Une délégation d'inspecteurs dépêchée par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière à l'Établissement public hospitalier (EPH) d'Ain Taya (Alger) a exprimé sa "satisfaction" quant aux conditions d'accueil et de prise en charge des patients, a-t-on constaté mardi.

Ces inspecteurs ont effectué une visite inopinée, dans le cadre de leurs missions, à l'hôpital d'Ain Taya en vue de s'enquérir des services offerts aux citoyens en matière d'accueil et de prise en charge des patients.

Ils ont exprimé leur "satisfaction" quant au déroulement du travail au niveau des différents services, dont le service des urgences et les services spécialisés, à l'instar des services de gynécologie obstétrique, de chirurgie et de pédiatrie.

Les inspecteurs ont suivi "le parcours habituel" de tout citoyen à l'hôpital en vue de s'enquérir des conditions d'accueil, notamment au niveau du service gynécologie obstétrique d'autant que ce service enregistre un grand afflux des femmes.

Au cours de cette mission, les inspecteurs ont focalisé sur le respect des dispositions d'hygiène, notamment ces derniers mois qui coïncidaient avec la propagation du nouveau coronavirus, ainsi que la disponibilité des équipements médicaux (scanners, laboratoires et réactifs) mais aussi la présence des staffs médicaux et paramédicaux dans les différents services.

Un retour progressif a été enregistré au niveau du service de chirurgie qui a été réservé pendant plus de 4 mois à l'accueil des personnes contaminées au Covid-19.

Plusieurs opérations chirurgicales d'urgence ont été programmées récemment, avec maintien du système de prévention contre le coronavirus au cas où il y aura une autre vague de contamination", selon les déclarations du staff médical.

Le staff médical spécialisé a soulevé ses préoccupations aux inspecteurs, essentiellement liées au manque de médecins réanimateurs (7 médecins uniquement), jugeant ce nombre "insuffisant" pour le bon déroulement de l'hôpital, outre le renforcement de certains services de l'établissement à savoir l'obstétrique, la pédiatrie, la chirurgie.

Pour sa part, la directrice de l'EPH d'Ain Taya, Zahia Kalthoum a affirmé que la particularité de cet hôpital réside dans sa situation géographique à savoir, l'Est d'Alger, c'est pourquoi un nombre important de patientes y viennent, notamment de la wilaya de Boumerdes pour des services de maternité.

A ce propos, 16 lits pour les parturientes atteintes du coronavirus ont été affectés, sur un total de 105 lits relevant du service de maternité, a-t-elle ajouté.

Des équipes de l'inspection générale du ministère de la santé avaient procédé, récemment, à des opérations d'inspection et d'évaluation générales de plusieurs structures et établissements sanitaires publics et privés, sur instruction du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Pr. Abderrahmane Benbouzid.

Le ministre avait donné "des instructions visant à s'enquérir de la qualité des services fournis aux citoyens en matière d'accueil et de prise en charge des malades, de gestion des urgences, d'hygiène et de maîtrise de la gestion et de la maintenance des équipements médicaux pour optimiser leur utilisation et assurer les meilleures conditions de travail au profit des professionnels de la santé".

Il s'agit, en outre, "de s'enquérir de la mise en œuvre par ces établissements des instructions et orientations données dernièrement par l'administration centrale visant l'amélioration du niveau de prise en charge des citoyens et le traitement des lacunes enregistrées pour une meilleure protection sanitaire, dans le cadre de la nouvelle stratégie de santé, en application des orientations du gouvernement", outre "le renforcement et l'appui des activités sanitaires dans les différentes spécialités, au vu de l'amélioration de la situation épidémiologique.

153 nouveaux cas, 104 guérisons et 3 décès

Cent cinquante trois (153) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 104 guérisons et 3 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué dimanche à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 51.067 dont 153 nouveaux cas, soit 0,3 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1714 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 35.860, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 13 wilayas ont recensé moins de 9 cas durant les dernières 24 heures, 29 autres n'ont notifié aucun cas, alors que 6 wilayas ont enregistré plus de 10 cas.

Par ailleurs, 22 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.



RAGE 900 cas et 15 décès en Algérie en 2019

Quelque 900 cas de rage, dont 15 décès, ont été enregistrés en Algérie en 2019, a révélé dimanche le chargé du programme zoonoses au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Dr Ali Trad.

"En Algérie, la rage animale sévit à l'état enzootique avec une moyenne de 900 cas enregistrés chaque année, dont 15 décès, majoritairement des enfants de moins de 14 ans", a précisé le Dr Trad à la veille de la Journée mondiale de lutte contre la rage (28 septembre).

"Pour 2018 et 2019, les wilayas ayant notifié des cas de rage sont : Médéa, Aïn Defla, Biskra, Oran, Skikda, El-Bayadh, Tissemsilt, Tiaret, Mostaganem, Khenchela, M'sila, Bejaïa, Alger, Aïn Temouchent, Tipasa, Annaba, Ghardaïa et El-Oued", a fait savoir le responsable.

La Journée mondiale de

lutte contre la rage, célébrée cette année sous le thème "Finissons-en avec la rage : Collaborons et vaccinons", vise à sensibiliser aux mesures cruciales que les communautés peuvent prendre pour la prévention de la rage et l'élimination, d'ici à 2030, de tous les décès humains dus à cette maladie transmise par les chiens, a souligné le Dr Trad.

La rage étant une maladie à prévention vaccinale, la vaccination des chiens reste la "stratégie la plus efficace" pour éviter cette maladie chez l'homme, a-t-il soutenu, ajoutant que "la vaccination des chiens permet de réduire le nombre de décès imputables à la rage mais aussi le besoin d'une prophylaxie postexposition dans le cadre des soins aux patients mordus par des chiens".

Informer les adultes et les enfants sur le comportement des chiens et la manière de

prévenir les morsures, est une composante essentielle de lutte contre la rage et peut faire baisser l'incidence de la rage chez l'homme comme la charge financière du traitement, a souligné M. Trad.

Et d'ajouter "l'optimisation des connaissances de la population en matière de prévention et de lutte contre la rage signifie également informer sur les responsabilités des propriétaires d'animaux de compagnie et sur les soins à dispenser immédiatement après une morsure".

Pour M. Trad, la participation et l'engagement de la population dans ces programmes permettent une meilleure perception, diffusion et application des messages d'information.

L'élimination de la rage exige, selon le même responsable, une implication cohérente et durable, adossée à des actions bien réfléchies et pérennes de gestion de la

santé humaine et animale, avec bien entendu l'étroite collaboration des différents secteurs de la Santé, l'Agriculture, l'Intérieur, l'Environnement, la Communication, le but étant de ramener à zéro le nombre des décès humains dus à la rage à l'horizon 2030.

La rage est une maladie infectieuse d'origine virale qui est toujours mortelle une fois que les symptômes cliniques apparaissent.

Dans la plupart des cas, le virus de la rage est transmis à l'homme par la salive d'un animal infecté, domestique ou sauvage notamment le chien et le chat.

Selon des données de l'OMS, la rage sévit dans plus de 150 pays dans le monde avec environ 60 000 décès/an concentrés en Asie et en Afrique, et plus de 95 % des cas humains de rage, majoritairement des enfants, sont dus à des morsures de chiens infectés.

ASSOCIATION - SOLIDARITÉ Association ASHIFA octroie plus de 4 tonnes d'équipements à des établissements de santé

Un don de 4.375 tonnes d'équipements de protection et de matériel médical, envoyé par l'association Santé humanisme et innovation Franco-algérienne (ASHIFA), a été octroyé à des établissements de santé publique à travers le pays, a affirmé samedi Yassine Boudjaâda, hygiéniste et représentant de l'association à Constantine.

"Ce don est composé d'équipements de protection, dont des masques chirurgicaux, des FFP2, des blouses, des sur-blouses, des gants mais aussi des produits consommables tels que les pansements, drains, cathéters, humidificateurs et seringues jetables notamment, indispensables à la prise en charge des malades atteints de Covid-19", a indiqué à l'APS le représentant.

L'opération entamée il y a environ un mois, a consisté à "répartir ce don sur plusieurs PCH du pays, à savoir

celles d'Oran, Alger, Annaba et Biskra, en vue de leur distribution aux établissements de santé publique dont ils dépendent", a-t-il assuré.

M. Boudjaâda a souligné, dans ce contexte, que les membres de l'ASHIFA, présidée par le Dr.

Abdelmalik Khebbab, ont décidé de se mobiliser pour "apporter aide et soutien aux soignants algériens pour lutter contre la pandémie de la Covid-19 ayant durement touché plusieurs wilayas du pays".

Selon le représentant local de l'ASHIFA, les membres de l'association, composée de médecins algériens et français, ont réalisé de nombreuses missions auparavant en Algérie dans le domaine médical et paramédical, en vue de développer les échanges d'expériences entre l'Algérie et la France dans le domaine de la santé en matière de soins, de formation, de recherche

médicale et de promotion de la santé. Il a également fait savoir que des spécialistes de l'association Santé humanisme et innovation franco-algérienne, créée le 27 novembre 2018, et dont le siège social est à Lyon (France), ont effectué à maintes reprises des interventions chirurgicales dans des structures de santé publique de plusieurs wilayas du pays (Sétif, Constantine, Ghardaïa et Bordj Bou Arreridj entre autres).

Aussi, dans le cadre du transfert de compétences et des échanges d'expériences, l'association a déjà effectué 6 missions à Constantine depuis sa création", a ajouté la même source, et ce, en procédant à des interventions chirurgicales au profit d'enfants présentant des malformations congénitales, parallèlement à la formation du personnel médical et paramédical.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

BILAN DANS LE MONDE

Au moins 998.463 morts

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 998.463 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre, rapportent dimanche des sources officielles.

Plus de 32.915.550 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 22.574.500 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations.

Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées. Sur la journée de samedi, 5.529 nouveaux décès et 299.285 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont l'Inde avec 1.124 nouveaux morts, les Etats-Unis (871) et le Brésil (869). Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 204.499 décès



pour 7.079.689 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Au moins 2.750.459 personnes ont été déclarées guéries. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 141.406 morts pour 4.717.991 cas, l'Inde avec 94.503 morts (5.992.532 cas), le Mexique avec 76.243 morts

(726.431 cas), et le Royaume-Uni avec 41.971 morts (429.277 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, le Pérou est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 97 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Belgique (86), la Bolivie (67), l'Espagne

(67), et le Brésil (67). La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao) a officiellement dénombré un total de 85.351 cas (14 nouveaux entre samedi et dimanche), dont 4.634 décès (0 nouveaux), et 80.541 guérisons.

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient dimanche à 11H00 GMT 340.421 décès pour 9.163.938 cas, l'Europe 229.771 décès (5.249.793 cas), les Etats-Unis et le Canada 213.801 décès (7.231.278 cas), l'Asie 134.217 décès (7.863.208 cas), le Moyen-Orient 44.280 décès (1.921.513 cas), l'Afrique 35.022 décès (1.454.323 cas), et l'Océanie 951 décès (31.506 cas).

Le bilan a été réalisé à partir de données collectées par des médias auprès des autorités nationales compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

TUNISIE

Le chef du gouvernement exclut le retour au confinement général

Le Chef du gouvernement tunisien, Hichem Mechichi, a exclu, samedi, un reconfinement général, justifiant cette décision par l'évolution de la gestion de la pandémie du Coronavirus, qui impose une coexistence avec ce virus, à condition d'appliquer une série de mesures préventives.

En visite à l'unité de tourisme de Beni M'tir relevant du gouvernorat de Jendouba, Mechichi a estimé que la situation économique et sociale que traverse le pays ne tolère pas un retour à un confinement général, affirmant que la situation épidémiologique actuelle, ne nécessite pas un retour au confinement mais, plutôt, une éventuelle fermeture de certains points chauds.

Il a indiqué dans ce sens que le gouvernement est "en train d'évaluer la situation et de prendre les mesures nécessaires pour limiter la propagation du virus, en fournissant un plus grand nombre de lits de réanimation, en augmentant le nombre de tests de dépistage et en poursuivant l'effort de sensibilisation quant à l'importance des mesures de prévention.

Dans une déclaration à la TAP, Mechichi a souligné qu' "un retour au confinement général n'est pas envisageable à l'heure actuelle", mais que la réflexion se focalise plutôt sur la possibilité de fermer certains points chauds, où des centaines de cas de contamination ont été enregistrés, selon les résultats de l'évaluation périodique réalisée par les organes de l'Etat.

BRÉSIL

Le nombre de décès dépasse 141.000

Le Brésil a annoncé samedi que 869 décès dus au COVID-19 avaient été recensés au cours des dernières 24 heures, en portant le bilan à 141.406.

Selon le ministère de la Santé, 28.378 nouveaux cas d'infection au nouveau coronavirus ont été signalés depuis vendredi, pour un total de 4.717.991 cas.

Selon la Fondation Oswaldo Cruz, le

Brésil a constaté une réduction du nombre de décès liés au COVID-19 de 10,35% au cours de la semaine dernière par rapport à la précédente. Le nombre des cas confirmés dans de nombreux Etats connaît également une baisse, les Etats de Rondonia et de Para (nord), ainsi que ceux de Santa Catarina et Rio Grande do Sul (sud) enregistrant les meilleures performances.

L'Etat de Sao Paulo, le plus peuplé du pays, demeure l'épicentre de l'épidémie au Brésil, avec 970.888 cas d'infection et 35.063 décès, suivi par celui de Rio de Janeiro, avec 259.670 cas et 18.247 décès. A l'échelle du monde, le Brésil se classe deuxième en termes de décès liés au COVID-19 et troisième en termes de cas confirmés.

INDE

Près de 6 millions de cas et 94.503 décès

Le nombre de cas de COVID-19 en Inde approche la barre des 6 millions, précisément 5.992.532 dimanche, tandis que le bilan des décès a atteint 94.503, selon les dernières données publiées par le ministère indien de la Santé. Au moins de 88.600 nouveaux cas de COVID-19 et 1.124 décès ont été signalés dans l'ensemble du pays au cours des dernières 24 heures. Selon les plus récentes données

du ministère, 4.941.627 personnes ont été guéries et ont quitté l'hôpital. "Le nombre de cas actifs dans le pays s'élève à 956.402", a ajouté le ministère. A la date de samedi, 71.257.836 tests de dépistage ont été effectués, dont 987.861 durant la seule journée de samedi, selon les données publiées dimanche par le Conseil indien de la recherche médicale (ICMR).

COLOMBIE

Plus de 800.000 cas et 25.296 décès au total

Le ministère colombien de la Santé et de la protection sociale a annoncé samedi que le nombre de cas de COVID-19 enregistrés dans le pays était passé à 806.038, avec 25.296 décès.

Le ministère a déclaré que 7.721 nouveaux cas et 193 décès supplémentaires ont été signalés au cours des dernières 24

heures. L'Organisation nationale indigène de Colombie a révélé qu'à ce jour, 27608 membres de diverses communautés indigènes ont été infectés par le virus, et que 1.013 personnes en sont mortes.

Une enquête récemment menée par le Département administratif national des statistiques a montré que seules 69,9% des

personnes interrogées ont affirmé qu'elles seraient prêtes à se faire vacciner à l'avenir.

Une nouvelle phase d'isolement sélectif, de distanciation et de responsabilisation individuelle a débuté ce mois-ci, alors que le pays tente de réactiver son économie dans le contexte de la pandémie.

RUSSIE

7.523 nouveaux cas d'infection pour un total de 1.143.571

La Russie a enregistré 7.523 cas supplémentaires d'infection au nouveau coronavirus ces dernières 24 heures, portant le total à 1.143.571, a annoncé samedi le centre national de réponse au COVID-19 dans un communiqué.

Dans le même temps, 169 nouveaux

décès ont été signalés, portant leur nombre à 20.225, indique le communiqué, ajoutant que 940.150 patients se sont rétablis à ce jour à travers le pays, dont 6.004 au cours des dernières 24 heures. Plus de 44,7 millions de tests avaient été effectués dans ce pays. Le nombre d'infections au COVID-19

en Russie est monté d'un cran après les vacances d'été, les habitants s'étant rassemblés en grands groupes et de nombreuses restrictions ayant été levées. Moscou, la zone la plus touchée de Russie, a signalé 1.792 nouveaux cas, ce qui porte son nombre d'infections à 283.760.

CHILI

Le gouvernement chilien exprime son inquiétude face à l'augmentation des cas

La vice-ministre chilienne de la Santé, Paula Daza, a fait part samedi de l'inquiétude de son gouvernement face à l'augmentation des cas de nouveau coronavirus dans le pays ces derniers jours. "Nous avons constaté une augmentation du nombre des cas au cours des

deux derniers jours, que nous devons examiner avec davantage de prudence", a-t-elle déclaré à la presse locale, ajoutant que cette augmentation pourrait être due au fait que les citoyens n'ont pas observé les précautions nécessaires la semaine dernière lors des jours

fériés. Arturo Zuniga, vice-ministre des réseaux d'aide au ministère de la Santé, a exhorté les Chiliens à suivre les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé. "Nous devons apprendre à vivre avec ce virus, apprendre à porter des masques en permanence, nous

laver les mains fréquemment tout au long de la journée et pratiquer la distanciation sociale", a-t-il indiqué. Le ministère a signalé 64 décès supplémentaires au cours des dernières 24 heures, portant le nombre de morts liés au COVID-19 à 12.591.

INDE - VACCINS

Les capacités de l'Inde vont aider "toute l'humanité", promet Modi

L'Inde, plus grand fabricant de vaccins au monde, utilisera ses ressources dans la lutte contre la pandémie de Covid-19 "pour toute l'humanité", a promis samedi devant l'ONU son Premier ministre Narendra Modi.

Au cours de son discours annuel devant l'Assemblée générale, contrainte cette année à la virtualité et aux allocutions pré-enregistrées par vidéo à cause de la propagation du virus, le dirigeant indien n'a évoqué ni le changement climatique, ni le conflit frontalier avec la Chine, au cours duquel 20 militaires indiens sont morts en juin.

"La production de vaccins de l'Inde et ses capacités de livraison seront utilisées pour aider toute l'humanité à combattre cette crise", a déclaré Narendra Modi.

"L'Inde aidera aussi les pays à améliorer leur chaîne du froid et leurs capacités de stockage pour l'acheminement des vaccins", a-t-il précisé. Le Premier ministre n'a pas non plus cité directement le Pakistan, au lendemain d'un discours de son homologue pakistanais Imran Khan qui avait fustigé l'Inde à propos du Cachemire et de sa politique nationaliste hindoue.

Mais Narendra Modi s'est longuement étendu sur les dysfonctionnements de l'ONU constatés cette année, notamment au Conseil de sécurité, que rejoindra le 1er janvier pour deux ans New Delhi comme membre non permanent.

"Au cours des huit à neuf derniers mois, le monde entier a lutté contre la pandémie du coronavirus.

Où ont été les Nations unies dans cette lutte commune contre la pandémie? Où est sa réponse efficace?", a-t-il demandé.

La population d'Inde (1,3 milliard de personnes) attend depuis trop longtemps l'achèvement d'une réforme de la composition du Conseil de sécurité, a insisté le Premier ministre, dont le pays est candidat à un siège de membre permanent dans cette instance.

"Pour combien de temps encore l'Inde sera-t-elle maintenue hors des structures de décision des Nations unies?", a-t-il interrogé.

PNEUMOTHORAX

QUELS SONT LES FACTEURS DE RISQUE ?

Caractérisé par de violentes quintes de toux et de violentes douleurs à la poitrine, le pneumothorax est une affection pulmonaire localisée au niveau de la plèvre. Comment le reconnaître ? Quels sont les traitements ? Le point sur cette maladie respiratoire.

Le pneumothorax est une pathologie des poumons, localisée au niveau de la plèvre. La plèvre est une membrane constituée de deux feuillets qui glissent l'un sur l'autre afin de permettre au poumon de suivre les mouvements respiratoires. Quand il y a de l'air entre ces deux feuillets est ce que l'on appelle le pneumothorax.

Cette poche d'air a plusieurs effets importants : le poumon n'est plus relié à la cage thoracique et donc ne "respire" plus. Le risque majeur est donc celui d'étouffement. Mais comme la bulle d'air repousse le poumon, elle peut également repousser le cœur, ce qui engendre de graves conséquences sur son fonctionnement. Heureusement, la plupart des pneumothorax ne vont pas jusqu'à ces extrêmes.

PNEUMOTHORAX SPONTANÉ OU SECONDAIRE ?

On peut distinguer deux types majeurs de pneumothorax.

Le plus fréquent concerne l'homme jeune en bonne santé : c'est le pneumothorax spontané. Il est rarement grave, et est généralement dû à la rupture d'une bulle d'air dans le poumon. Mais il existe le pneumothorax secondaire, qui survient sur un poumon malade. C'est par exemple un emphyème (qui est une grosse bulle dans le poumon), une fibrose pulmonaire (par exemple dans le cadre de la silicose, maladie professionnelle reconnue), de l'asthme (pouvant être exacerbé par des produits irritants), ou une broncho-pneumopathie chronique obstructive (suite à des inhalations de gaz, de fumées, et bien sûr augmentées par le tabac). Parfois, en cas d'origine traumatique, il peut également y avoir du sang en plus de l'air : c'est ce que l'on appelle un hémopneumothorax (par exemple des côtes fracturées qui perforent la plèvre et le poumon).



QUELS SONT LES FACTEURS DE RISQUE ?

Si le tabac est un des facteurs de risque des plus importants, tout ce qui fait augmenter la pression dans les poumons, ou ce qui les irrite, comme certaines vapeurs, ou la silicose, augmente les risques de pneumothorax :

le travail en milieu hyperbare (plongeur professionnel)

le travail en altitude

l'utilisation d'ARI (Appareil respiratoire isolant) que l'on trouve sur certains chantiers. Ces appareils peuvent d'ailleurs être prescrits par le médecin du travail chez les personnes ayant déjà fait un pneumothorax.

rax, comme le fait d'en avoir déjà fait un (x5 du risque), ou le tabac (x20 du risque).

QUELS SONT LES SYMPTÔMES DU PNEUMOTHORAX ?

Une douleur localisée au niveau de la cage thoracique, allant d'une simple gêne à une douleur violente, souvent accompagnée par une gêne respiratoire ou une toux sèche, qui inquiète. Les signes de gravité sont la tachycardie, et la cyanose (blancheur, puis coloration bleue de la peau).

COMMENT EST-IL DIAGNOSTIQUÉ ?

Le diagnostic est avant tout clinique, avec une asymétrie du son à la percussion, à l'auscultation et à la transmission des ondes (le médecin demande au patient de dire 33, ce qui fait vibrer la cage thoracique : il analyse alors les ondes induites).

Ce diagnostic est confirmé par échographie et la radiographie des poumons permet d'en quantifier l'étendue.

QUELS SONT LES TRAITEMENTS DU PNEUMOTHORAX ?

Le traitement dans le pneumothorax sans essoufflement et sans gêne est le repos avec des antalgiques, pendant quelques dizaines de jours.

Mais si le pneumothorax est invalidant, le traitement de choix est la pose d'un drain, afin de faire sortir l'air situé entre les deux feuillets de la plèvre, associé à une valve anti-retour (valve de Heimlich), permettant à l'air de sortir, mais pas de rentrer. En quelques jours ou quelques semaines, il y a souvent un recollement des deux feuillets de la plèvre, et tout retourne à la normale. Mais il n'est pas rare de voir des récurrences (le tabac multiplie ce risque par 20) et dans ce cas, les médecins procèdent à une opération chirurgicale pour "recoller" les deux feuillets l'un à l'autre.

LE TRAITEMENT SE SIMPLIFIE

Cet épanchement d'air dans la membrane entourant les poumons, qui touche principalement des jeunes fumeurs, se traite désormais en ambulatoire. Cela évite au patient de rester hospitalisé plusieurs jours et de se remettre aussi plus vite. Le point avec le Pr Charles-Hugo Marquette, chef du service de pneumologie au CHU de Nice.

Cela commence souvent par une sensation brutale de « coup de poignet » en bas du thorax, une gêne respiratoire, un essoufflement et une toux sèche qui accentue la douleur... Cet accident peut faire suite à un traumatisme (choc, blessure) ou survenir spontanément chez des personnes souffrant d'une maladie pulmonaire

comme la bronchite chronique (BPCO) ou sans raison particulière. Il s'agit souvent d'hommes jeunes de 20 à 40 ans, de morphologie longiligne, fumeurs ou ex-fumeurs.

Pneumothorax = résorber la poche d'air et soulager l'imagerie des poumons, parfois complétée par un scanner, permet de confirmer le diagnostic de pneumothorax. Provoqué par un épanchement d'air entre les deux feuillets de la plèvre, normalement collés l'un à l'autre, il entraîne une compression du poumon.

« Les pneumothorax spontanés sont quinze fois plus fréquents chez les fumeurs, précise le Pr Charles-Hugo Marquette. Le

tabac peut en effet provoquer une inflammation et une petite fuite d'air à la surface du poumon qui se décolle alors de la cage thoracique. Ce risque existe même chez les fumeurs récents, et il est encore plus important avec le cannabis, qui est inhalé plus profondément. »

En cas de pneumothorax spontané

Il y a quelques années, le traitement consistait le plus souvent à se reposer au lit en attendant que l'air se résorbe spontanément, et que le poumon se « recolle » au bout de quelques mois.

C'est ce qui se pratique encore aujourd'hui lors d'un premier pneumothorax de faible intensité,

lorsqu'on n'est pas essoufflé. Mais si la gêne est plus importante, il est nécessaire d'aspirer l'air pour recoller vite la plèvre au poumon. Dans un cas sur deux, cela peut se faire de façon manuelle en vingt minutes grâce à une aiguille, et sous anesthésie locale.

Pneumothorax : poser un drain portatif

Une autre solution consiste à poser un drain dans le thorax qui aspire l'air durant cinq jours environ, à l'hôpital. Mais une nouvelle technique a tendance à la remplacer : le drainage portatif. « Cela consiste à passer un mini-drain portatif de petit calibre sous la clavicle, entre deux côtes, explique le Pr Charles-Hugo Marquette. Le

patient rentre chez lui, il peut bouger, prendre sa douche... C'est tout aussi efficace que la méthode classique, mais plus confortable et moins douloureuse. Un hôpital sur cinq utilise cette méthode, et cela devrait se répandre très vite. » En cas d'échec ou de récurrence, on pratique une pleurodèse, une opération sous effluve qui consiste à recoller les deux feuillets de la plèvre de façon mécanique ou en les irritant avec du talc. Après une intervention, il est interdit de prendre l'avion pendant quinze jours pour éviter la variation de pression dans les poumons.

Et pas de plongée sous-marine non plus. Pour éviter les récurrences, il est bien sûr fortement recommandé d'arrêter de fumer

Pour éviter les pneumonies, prenez soin de vos dents...

D'après une nouvelle étude américaine, aller régulièrement chez le dentiste permettrait de se protéger contre la pneumonie. Un lien pas si farfelu...

Ça peut paraître étonnant, et pourtant ! D'après une nouvelle étude de la Virginia Commonwealth University (aux États-Unis), rendre régulièrement visite à son dentiste permettrait de diminuer de manière drastique les risques de contracter une pneumonie...

La pneumonie n'est pas une maladie anodine, surtout chez les enfants : chaque année, cette infection respiratoire aiguë (qui touche en particulier les poumons) tue 1 million d'enfants de moins de 5 ans dans le monde - soit 1 victime toutes les 20 secondes. En France, 500 000 personnes sont atteintes d'une pneumonie chaque année : 16 000 en meurent. C'est la deuxième cause d'infection nosocomiale derrière les infections urinaires.

Les chercheurs américains ont étudié les données médicales de 26 246 personnes : ils ont découvert que les personnes qui se soumettaient régulièrement à un check-up chez le dentiste avaient environ 86 % de risques en moins de développer une pneumonie au cours de leur vie.

UN RENDEZ-VOUS PAR AN, C'EST LE MINIMUM

Un lien surprenant qui s'explique assez facilement, d'après le Dr. Michelle Doll, qui a conduit ces travaux : « notre corps est recouvert de microbes (des bactéries, des virus, des champignons...) ».

Certains sont bons pour la santé, d'autres non. Parfois, des bactéries peuvent être accidentellement inhalées et atterrir au niveau des poumons : cela peut engendrer des infections respiratoires. La pneumonie est généralement provoquée par un streptocoque, un Haemophilus influenzae, un staphylocoque ou une autre bactérie anaérobie...

Dr, aller régulièrement chez le dentiste permet de diminuer le nombre de « mauvaises bactéries » présentes dans la bouche... donc de faire baisser le risque de développer une pneumonie. CQFD !

La bonne fréquence ? Un rendez-vous tous les 12 mois au minimum. « Il ne faut pas oublier que, dans l'organisme, tout est interconnecté : la santé bucco-dentaire est étroitement liée à la santé respiratoire et à la santé cardiovasculaire » précise le Dr. Doll. Bref, prenez soin de vos dents, c'est important !

10 novembre 2017

BRONCHITE CHRONIQUE

LES SIGNES QUI NE TROMPENT PAS

La bronchite chronique, ou BPCO, est une maladie qui passe trop souvent inaperçue. Ce sera pourtant la 3e cause de mortalité dans le monde. A l'occasion de la Journée mondiale de la BPCO, on fait le point sur les symptômes de cette maladie qui tue à petit feu.

Le constat des professionnels de santé est alarmant : la bronchopneumopathie chronique obstructive (ou BPCO) est une maladie totalement méconnue du grand public et des fumeurs. Pourtant, cette maladie est en passe de devenir la troisième cause de mortalité dans le monde et elle touche environ 3,5 millions de Français. A l'occasion de la Journée mondiale de la BPCO, le 20 novembre, la Fondation du Souffle a réalisé un sondage OpinionWay pour appréhender la connaissance de cette maladie. Sans surprise, 9 personnes sur 10 ne connaissent pas la BPCO : 2 personnes sur 3 ignorent que le tabac est le principal facteur de risque et 1 personne sur 2 ignore que la maladie peut être diagnostiquée tôt.

La broncho-pneumopathie chronique obstructive (qu'on a longtemps appelé bronchite chronique) est une maladie réversible car elle obstrue et altère peu à peu les voies respiratoires. Mais s'il n'est pas possible d'en guérir, il est tout à fait possible d'enrayer l'évolution de la maladie, quel que soit son stade. D'où l'intérêt de la détecter le plus précocement possible, avant l'apparition de sérieux handicaps. « Les premiers signes de la maladie sont : un essoufflement, une toux quotidienne ou presque, des expectorations et des



bronchites à répétition ou trachéites. Mais seule la mesure du souffle permet de diagnostiquer de façon fiable la maladie » explique le Pr Bruno Housset, chef du service pneumologie au Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil. Lorsque la maladie est diagnostiquée, la principale difficulté est de faire admettre aux patients que leur maladie est liée à leur consommation de tabac car la plupart des fumeurs associent le tabagisme uniquement au risque de cancer. « Pour nos patients, il est

quasiment normal de tousser quand on fume, mais cette toux n'est pas associée à une maladie : pour la plupart des patients, il s'agit d'une simple irritation ! » explique le Dr Bertrand Herer, médecin pneumologue. La deuxième difficulté est de faire comprendre la maladie et l'utilité des bronchodilatateurs à des patients fumeurs de plus en plus jeunes, qui imaginaient la BPCO comme une maladie liée à la vieillesse.

« Un autre sujet d'étonnement est la très grande sous-estimation

de la prévalence de la maladie : les trois quarts des personnes interrogées la situent à 100 000 personnes au plus, alors que la BPCO touche 3,5 millions de Français. Nous sommes devant le paradoxe d'une maladie fréquente, grave, au principal facteur de risque clairement identifié, et pourtant largement méconnue » insiste le Dr Herer qui rappelle qu'au vu de l'évolution de la maladie, celle-ci mériterait de trouver sa place dans les maladies bien médiatisées comme le diabète ou le cancer.

FIBROSE PULMONAIRE IDIOPATHIQUE, UNE MALADIE RARE MAIS GRAVE

La fibrose pulmonaire idiopathique est une maladie respiratoire mal connue mais extrêmement grave. Pour favoriser un diagnostic plus précoce, le laboratoire pharmaceutique Roche a développé un site d'informations, EnsembleContreEPLF.fr.

A l'occasion de la Semaine mondiale de la fibrose pulmonaire idiopathique (FPI) du 19 au 25 Septembre 2016, le laboratoire Roche lance d'une nouvelle plateforme d'informations sur cette maladie rare mais grave, EnsembleContreEPLF.fr, selon un communiqué du laboratoire. Le but de cette campagne de sensibilisation : une prise en charge précoce de la maladie.

La fibrose pulmonaire idiopathique est difficile à diagnostiquer du fait de la similitude des symptômes avec d'autres pathologies comme l'asthme (toux sèche, essoufflement) et l'oblation de consulter plusieurs médecins spécialisés pour comprendre chaque

cas clinique (radiologue, pneumologue et histopathologiste).

« La F.P.I. est une maladie pulmonaire chronique caractérisée par une modification progressive irréversible de la structure des poumons. La prolifération des cellules produisant de la fibrose (constituée principalement de collagène) empêche le bon fonctionnement du poumon dont les alvéoles sont devenues rigides et se rétractent », explique dans un communiqué l'association Pierre Enjalran FPI (APEFPI).

FAIRE CONNAÎTRE LA FIBROSE PULMONAIRE IDIOPATHIQUE POUR UN MEILLEUR DIAGNOSTIC PRÉCOCE

En France, 4 000 nouveaux patients sont diagnostiqués chaque année. Il n'existe aujourd'hui pas de traitement curatif de la fibrose pulmonaire idiopathique permettant de guérir les lésions pulmonaires constituées. Ce pourquoi un diagnostic précoce est indispensable



pour une prise en charge thérapeutique efficace, une réduction de la progression de la maladie et l'amélioration de la vie des patients.

« Il est essentiel de faire connaître cette maladie auprès du grand public, mais aussi des médecins, pneumologues et radiologues. Nous nous battons pour un diagnostic précoce, réalisé aussi tôt

que possible, dans l'intérêt des malades et de leur entourage. Notre association porte ce message dans les lieux où l'on peut toucher un maximum de personnes en France, mais aussi au niveau européen, pour faire connaître cette maladie et en améliorer la prise en charge » rappelle Française Enjalran, présidente de l'association Pierre Enjalran FPI (APEFPI).

LIBYE

Le ministère libyen de la Défense condamne les affrontements armés dans la capitale Tripoli

Le ministère de la Défense du gouvernement libyen a condamné samedi les hostilités qui ont éclaté vendredi dans l'est de la capitale Tripoli entre deux groupes armés. "Les affrontements qui ont éclaté tôt vendredi à l'aube entre deux bataillons à Tajurea (est de Tripoli) sont un acte qui viole la sécurité de l'Etat libyen et menace la sécurité des civils", a déclaré le ministère dans un communiqué. "Nous continuons à appliquer la loi à tous, en ce qui concerne les sacrifices de notre peuple et sa quête pour construire un Etat civil démocratique", ajoute le communiqué. Le communiqué confirme également que toutes les forces du ministère de la Défense "répondent au chef suprême de l'armée libyenne". Selon les médias locaux, des affrontements ont éclaté tôt vendredi entre deux groupes armés à Tajoura, dans l'est de Tripoli. Les résidents locaux ont pour leur part indiqué que de fortes explosions et des tirs d'armes à feu ont pu être entendus très fort dans une grande partie de l'est de la Libye, provoquant la panique dans la région. De son côté, Salah Addin Al-Namroush, le ministre de la Défense du gouvernement a confirmé que les deux groupes ont été démantelés et que leurs dirigeants font l'objet d'une enquête par le procureur militaire. Vendredi, la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL) s'est déclarée préoccupée par les affrontements, soulignant la nécessité urgente de réformer le secteur de la sécurité libyen. La Libye subit une escalade de la violence et des troubles depuis la chute du régime de l'ancien dirigeant Mouammar Kadhafi en 2011.

ETHIOPIE

Au moins 15 civils tués dans l'attaque d'une milice

Au moins 15 personnes ont été tuées, samedi, dans une attaque armée perpétrée dans la région éthiopienne de Benishangul-Gumuz, frontalière avec le Soudan, ont rapporté des médias citant un communiqué du Comité éthiopien des droits de l'homme. "Une milice armée (dont le nom n'était pas mentionné) avait mené une attaque dans la région de Metakal, dans la région ouest du pays, tuant 15 civils, dont 4 femmes", selon un communiqué du Comité publié vendredi soir repris dimanche par des médias. Dans sa déclaration, le Comité a appelé les autorités fédérales et locales à "prendre les mesures nécessaires pour imposer l'état de droit et tenir les auteurs pour responsables", notant que cette attaque est la troisième consécutive au cours du mois de septembre. Des incidents similaires se sont produits dans la même région entre le 6 et le 13 septembre, et ont entraîné le meurtre de 30 civils, dont des femmes et des enfants.

SOMALIE

Accrochage frontalier entre soldats kényans et somaliens

Une fusillade a opposé samedi des soldats kényans à des soldats somaliens le long de leur frontière commune, après que les Kényans ont ouvert le feu pour disperser une manifestation hostile, a-t-on indiqué de sources concordantes. L'incident, qui s'est déroulé au niveau de la localité somalienne de Bulo Hawo (ouest de la Somalie), en face de la ville kényane de Mandera, a débuté par une manifestation d'habitants somaliens reprochant aux forces kényanes des exécutions extrajudiciaires. "Les troupes kényanes ont ouvert le feu vers les manifestants somaliens qui s'étaient approchés de leurs positions sur la frontière et des troupes somaliennes stationnées à proximité ont alors ouvert un feu nourri. Cela a duré plusieurs minutes", a expliqué un policier de

Bulo Hawo, cité par des médias. Selon cette source, les manifestants reprochent à la police antiterroriste kényane d'avoir tué trois civils "enlevés la veille" dans la localité frontalière d'El Wak, plus au sud. "Les manifestants ont été dispersés par les tirs des soldats kényans et les forces somaliennes positionnées près de là ont (alors) en gagé une fusillade avec les Kényans", a rapporté un témoin. Un responsable sécuritaire kényan a confirmé les faits, selon ces médias. "Il y a eu une fusillade à la frontière dans laquelle des (soldats de l'armée somalienne) SNA et des (soldats kényans) KDF ont échangé des coups de feu après un incident avec des manifestants. Les habitants de l'autre côté accusent les forces kényanes d'avoir tué trois civils".

SAHARA OCCIDENTAL

Amnesty international exige du Maroc l'abandon des "poursuites injustifiées" contre le journaliste Ibrahim Amrikli

L'organisation Amnesty international a exigé, pour la seconde fois en moins d'un mois, des autorités d'occupation marocaines l'abandon immédiat des poursuites "injustifiées" à l'encontre du journaliste Ibrahim Amrikli.

"Les autorités marocaines doivent immédiatement abandonner les poursuites injustifiées lancées contre le journaliste citoyen Ibrahim Amrikli", a souligné l'Organisation dans un communiqué, estimant que "les circonstances de l'arrestation d'Ibrahim Amrikli, de son interrogatoire et de sa mise en accusation semblent indiquer qu'il a été pris pour cible en raison de son travail de journaliste engagé et de militant en faveur des droits humains".

Membre de la Fondation Nushatta créée en 2013, une organisation de jeunesse sahraoui qui effectue un suivi de la situation des droits humains dans le Sahara Occidental, Ibrahim Amrikli a couvert des manifestations et a également travaillé sur des documentaires, tels qu'un reportage consacré à la mine de phosphate Bou Craa, dans le Sahara Occidental, a rap-



porté Amnesty International. Le procureur près le tribunal de première instance à El-Ayoune occupée a accusé, le 17 mai dernier, le journaliste sahraoui Amrikli d'avoir enfreint la réglementation relative à l'état d'urgence sanitaire, en vertu du décret-loi sur l'urgence sanitaire adopté en mars 2020, et d'outrage à fonctionnaires pu-

blics", au titre de l'article 263 du Code pénal. Lors de sa première audience tenue le 7 septembre, le tribunal de première instance d'El-Ayoune a décidé de renvoyer le procès au 28 du même mois, soit lundi prochain.

Amnesty a indiqué qu'Ibrahim a été arrêté par quatre policiers dans la ville d'El-Ayoune occupée, qui l'ont

conduit de force à monter dans un véhicule de police, sous prétexte d'avoir violé l'état d'urgence imposé du fait de la propagation du "Coronavirus".

Le journaliste a été arrêté "alors qu'il avait sur lui une autorisation de circuler" et "avait subi même de mauvais traitements lors de sa mise en détention au siège de police". Le rapport d'Amnesty International a également évoqué le cas d'arrestation du journaliste sahraoui Essabi Yahdih, fondateur de l'organe médiatique Algargarat, le 1 juillet 2020 dans la ville d'El-Ayoune occupée, affirmant que qu'il avait lui aussi arrêté en raison de ses activités médiatiques. L'occupant marocain se livre, de façon systématique, à divers types de harcèlement à l'encontre de journalistes sahraouis, impose un blocus sur toute la région et interdit même aux délégations de s'y rendre.

BURKINA FASO

Six "volontaires" civils antiterroristes tués dans l'Est

Six membres des Volontaires de défense de la patrie (VDP), supplétifs civils qui luttent aux côtés des forces de sécurité contre le terrorisme au Burkina Faso, ont été tués vendredi lors d'un "ratissage" après une attaque dans l'Est du pays, a rapporté samedi un responsable local. "Le hameau de culture de Toulдени, relevant du village de Koaré situé à 15 km de Fada N'Gourma, a été attaqué par plusieurs dizaines de terroristes lourdement armés", a indiqué le maire de Fada N'Gourma, Jean-Claude Louari, dans un communiqué diffusé samedi. "Suite à cette attaque, plusieurs équipes des VDP ont engagé des opéra-

tions de ratissage. Malheureusement, une de ces équipes est tombée dans une embuscade ayant entraîné la mort de six d'entre eux, un porté disparu et deux blessés", a-t-il précisé.

L'attaque de Toulдени n'a pas fait de victime. Instaurés en novembre 2019, les VDP sont constitués de volontaires civils recrutés pour aider les forces de défense et de sécurité (FDS) dans la lutte antiterroriste. Ils reçoivent une formation militaire de 14 jours, avant d'exercer des missions de surveillance et de protection. Ils sont équipés d'armes légères et moyens de communication et d'observation. Plus d'une centaine ont été

tués au combat depuis janvier 2020. M. Louari a salué le sacrifice de ces VDP qui "nuit et jour, aux côtés des FDS et au péril de leurs vies, veillent sur la sécurité des populations de nos villages". Entre le 11 et le 13 septembre, au moins 26 "terroristes" ont été "neutralisés" lors de deux opérations militaires menées dans le Nord du Burkina Faso, selon l'état-major burkinabè. L'armée avait déjà annoncé le 15 septembre avoir "démantelé une base terroriste" et "neutralisé deux terroristes" quatre jours plus tôt, dans la zone de Tongomayel, dans la province du Soum, toujours dans le Nord du pays.

CENTRAFRIQUE

Reprise du rapatriement des réfugiés Centrafricains du Congo-Brazzaville

Quelque 165 réfugiés centrafricains vivant dans les villes congolaises de Brazzaville et de Pointe Noire ont regagné volontairement samedi dans leur pays d'origine par voie aérienne, ont rapporté des médias. Le rapatriement des réfugiés centrafricains avait été in-

terrompu en raison de l'épidémie de nouveau coronavirus. L'allègement des restrictions aux frontières en a permis la reprise, a indiqué Jean-Didier Martinez Mbétianga, assistant en charge des activités génératrices de revenus à la Commission nationale pour les réfugiés (CNR). D'autres convois aériens de rapatriement des réfugiés centrafricains vivant au Congo-Brazzaville sont programmés dans les jours à venir. Des convois terrestres sont également prévus pour ceux ayant trouvé asile au Congo-Kinshasa, a-t-il précisé. Au plus fort de la crise politico-militaire qui a secoué la République centrafricaine et dont les stigmates sont encore visibles dans les pays, de nombreux Centrafricains ont trouvé asile dans les pays limitrophes. Avec la signature d'un accord de paix en 2019, les violences ont sensiblement baissé, motivant les réfugiés à retourner dans leur pays. Certains l'ont fait de leur propre chef, mais la plus grande majorité a bénéficié de la facilitation du Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

RD CONGO

19 morts dans des affrontements à Lubumbashi

Dix-neuf (19) personnes ont été tuées lors des affrontements qui ont éclaté à l'aube entre forces de sécurité et miliciens après l'attaque de la ville de Lubumbashi, dans l'extrême sud-est de la République démocratique du Congo (RDC) par "près de 300 sécessionnistes", ont annoncé samedi les autorités, faisant état d'un retour au calme. "L'assaut contre la ville a commencé vendredi vers 14h00 GMT par l'attaque contre la prison de Kassapa où des prisonniers ont profité pour brûler le bâtiment administratif pénitencier, une cellule et un bloc sans pour autant s'évader", a indiqué dans un compte-rendu officiel, le ministre du Haut-Katanga, Fulbert Kunda, affirmant qu'il y a eu des morts sans donner de bilan.

"Vers 23h00 (21h00 GMT), les miliciens du Mouvement des Indépendantistes Révolutionnaires Africains (MIRA) ont investi la ville avec l'objectif de prendre le contrôle notamment de la prison de Kassapa, la radiotélévision publique, le gouvernorat", affirme-t-il, faisant état d'un bilan de 19 morts dont trois parmi les membres des forces de sécurité et 16 dans les rangs des assaillants. Treize assaillants ont, en outre, été capturés, des armes, flèches et machettes récupérées, selon la même source.

PALESTINE-ISRAËL

Le PM malaisien souligne l'importance de la solution à deux États de la question palestinienne

Le Premier ministre malaisien Muhyiddin Yassin a souligné samedi l'importance d'une solution négociée à deux États pour la question palestinienne, attirant l'attention du monde sur la situation dans le territoire palestinien occupé.

"La seule voie viable est une solution négociée à deux États", a déclaré Muhyiddin Yassin en s'adressant au débat général de la 75e session de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU). "L'annexion est illégale" et "l'acquisition de tout territoire par la guerre ou la force est inadmissible et contraire à la loi", a-t-il affirmé. Le Premier ministre a appelé Israël à "rétablir sa crédibilité et à retourner à la table des négociations avec la Palestine". "La Malaisie sou-



tient l'appel de la communauté internationale, y compris celui du secrétaire général des Nations Unies, pour que le Quartet du Moyen-Orient trouve une voie mutuellement acceptable afin que les parties s'engagent à nouveau vers un règlement négocié et pacifique", a-t-il indiqué.

La solution à deux États est largement considérée comme un moyen de résoudre le conflit israélo-palestinien, qui dure depuis des décennies.

SYRIE

7 personnes tuées dans un attentat à la voiture piégée près de la ville d'Hassaké

Sept civils ont trouvé la mort samedi dans l'explosion d'une voiture piégée dans le gouvernorat d'Hassaké, dans le nord-est de la Syrie, a rapporté l'agence de presse officielle SANA. La voiture piégée a explosé à l'entrée sud de la ville de Ras al-Aïn, dans la campagne de Hassaké, a précisé SANA, ajoutant que deux enfants figuraient parmi les civils tués. Dans le même temps, l'Observatoire syrien des droits de l'homme a déclaré que sept civils avaient été tués et dix autres blessés par l'explosion, indiquant que l'explosion avait secoué la zone industrielle située au sud de Ras al-Aïn.

L'attaque de samedi est la dernière d'une série d'explosions qui ont frappé Ras al-Aïn en raison de l'état d'anarchie qui règne dans la région.

Ras al-Aïn et d'autres villes du nord de la Syrie sont contrôlées par les forces turques et les rebelles soutenus par la Turquie depuis la campagne lancée en octobre 2019 par Ankara contre les zones contrôlées par les Kurdes en Syrie.

LIBAN

Deux soldats tués dans le nord par des "terroristes"

Deux soldats libanais ont trouvé la mort dans la nuit de samedi à dimanche lors d'une attaque perpétrée par des "terroristes" dans une localité du nord du pays, a indiqué l'armée libanaise dans un communiqué.

"Des terroristes à bord d'une voiture ont ouvert le feu sur un poste de l'armée dans la localité d'Araman-Minié (...). Deux soldats ont été tués, en plus d'un terroriste", a précisé le communiqué.

"Les autres terroristes ont fui (...)", a ajouté l'armée, affirmant avoir lancé une opération de recherche en vue de les arrêter et de déterminer "les circonstances de l'attaque". Ce meurtre intervient alors que les forces de l'ordre traquent depuis plusieurs jours une cellule impliquée dans le meurtre ces dernières semaines de quatre soldats et de trois autres personnes. Vendredi, des unités du renseignement et de l'armée dans la région de Hilane-Zgharta à l'est de Tripoli (nord) ont arrêté un homme affilié à la cellule de Tallawi, un groupe qualifié de "terroriste" par l'armée "impliqué dans le meurtre des quatre soldats", selon un communiqué de l'armée.

YÉMEN

Accord sur un échange de 1.081 prisonniers (ONU)

Les parties impliquées dans la guerre au Yémen se sont mises d'accord sur un échange de 1.081 prisonniers après une semaine de discussions en Suisse, sous l'égide des Nations unies, a confirmé dimanche l'envoyé spécial de l'ONU pour le Yémen, Martin Griffiths. M. Griffiths a salué devant des journalistes et les délégations yéménites cet échange qui est "le plus im-

portant" dans l'histoire du conflit qui a débuté en 2014. Il a également indiqué que les délégations avaient accepté de se retrouver "pour négocier de nouvelles libérations", lors de l'annonce dans un grand hôtel de Glion, sur les hauteurs du lac Léman. Dans le cadre d'un accord de paix parrainé par l'ONU et conclu en Suède en 2018, le gouvernement yéménite, et le mouvement

"Ansarullah" (Houthis) étaient convenus d'un échange d'environ 15.000 détenus au total. Le Comité international de la Croix Rouge va superviser le retour des prisonniers auprès de leurs familles. Le conflit au Yémen a fait des dizaines de milliers de morts, pour la plupart des civils, et entraîné ce que l'ONU a décrit comme étant la pire crise humanitaire dans le monde.

CORÉE DU NORD - CORÉE DU SUD

Pyongyang met en garde la marine sud-coréenne

Pyongyang a demandé dimanche à la marine sud-coréenne de cesser de pénétrer dans ses eaux territoriales, alors que Séoul cherche à retrouver le corps d'un responsable sud-coréen abattu en mer par des soldats nord-coréens. La presse officielle nord-coréenne a indiqué que Pyongyang va démarrer ses propres opérations de recherche du corps, et a affirmé que les opérations sud-coréennes risquaient de faire croître les tensions. Un responsable du secteur de la pêche en Corée du Sud a été abattu mardi par des soldats nord-coréens. C'est la première fois depuis une décennie qu'un civil sud-coréen est tué de cette manière. Kim Jong Un a présenté vendredi des excuses

exceptionnelles après ce décès "imprévu et honteux", selon Séoul, cherchant ainsi à apaiser son voisin du Sud où le meurtre a suscité l'indignation. Les responsables militaires sud-coréens affirment que l'homme a été soumis à un interrogatoire alors qu'il était dans l'eau et qu'il aurait fait part de son désir de faire défection, avant d'être tué sur "ordre d'une autorité supérieure". Ils ajoutent que les gardes-frontières nord-coréens ont ensuite aspergé son corps d'essence et l'ont brûlé, qualifiant cet acte d'"abominable".

"Nous ne pouvons jamais ignorer une intrusion dans nos eaux territoriales et nous mettons sérieusement en garde le Sud contre de telles



actions", a dit l'agence officielle de presse nord-coréenne KCNA, redoutant dans le cas contraire "un autre incident horrible". La Corée du Sud a demandé samedi à Pyongyang une enquête plus poussée sur les circonstances de ce meurtre, et affirmé qu'elle entendait demander une enquête conjointe si nécessaire.

Les excuses de la Corée

du Nord, et tout particulièrement de M. Kim, sont inhabituelles, et ces dernières sont intervenues alors que les relations inter-coréennes sont au point mort, tout comme les négociations sur le nucléaire entre Pyongyang et Washington.

Les médias officiels nord-coréens n'ont fait aucune mention de cette lettre d'excuses.

ETATS UNIS - COUR SUPRÊME Biden appelle le Sénat à ne pas confirmer la juge Barrett avant l'élection présidentielle

Le candidat démocrate à la Maison Blanche Joe Biden a demandé samedi au Sénat américain de ne pas se prononcer sur la nomination de la juge conservatrice Amy Coney Barrett à la Cour suprême avant l'élection présidentielle du 3 novembre. "Le Sénat



ne devrait pas se prononcer sur cette vacance" créée par le décès de la juge progressiste Ruth Bader Ginsburg "tant que les Américains n'auront pas choisi leur prochain président et leur prochain Congrès", a-t-il dit dans un communiqué quelques minutes après l'annonce de la nomination par Donald Trump. Le président républicain a lui-même prédit que le Sénat, à majorité républicaine, allait "rapidement" confirmer ce choix. Selon des médias américains, les auditions doivent démarrer le 12 octobre pour un vote avant la présidentielle. Joe Biden a relevé que la juge Barrett avait marqué son "désaccord avec la décision de la Cour suprême en faveur du maintien" de l'Obamacare, la loi d'assurance santé adoptée lorsqu'il était lui-même vice-président. "Le président Trump tente depuis quatre ans de jeter aux orties" l'Obamacare, a-t-il dit, mais "à deux reprises la Cour suprême a validé la loi en disant qu'elle était constitutionnelle", a affirmé le démocrate. "Mais encore maintenant, en pleine pandémie mondiale, l'administration Trump demande à la Cour suprême d'invalider toute la loi", a-t-il déploré.

ETATS UNIS

Le monde académique américain tire le signal d'alarme contre l'ingérence politique dans les affaires scientifiques pendant la pandémie de COVID-19

Les présidents de l'Académie nationale des sciences (NAS) et de l'Académie nationale de médecine (NAM) des États-Unis ont tiré le signal d'alarme contre l'ingérence politique "alarmante" dans les affaires scientifiques et la manière dont cela affecte la réponse nationale contre le COVID-19. "Nous trouvons alarmants les rapports et les incidents qui nous parviennent concernant la politisation de la science, en particulier le fait que des preuves et des conseils des responsables de la santé publique ont été ignorés, de même que la dérision dont les scientifiques font l'objet de la part du gouvernement", ont récemment averti dans un communiqué la prési-

dente de la NAS, Marcia McNutt, et celui de la NAM, Victor J. Dzau. "Cela sappe la crédibilité des agences de santé publique et la confiance que leur porte la population à un moment où nous en avons le plus besoin", ont-ils souligné. "En tant que conseillers de la nation sur toutes les questions de science, de médecine et de santé publique, nous devons insister sur l'importance de la valeur de la prise de décisions basées sur la science à tous les niveaux de gouvernement", selon leur communiqué. "Notre pays se trouve à un moment critique de la pandémie de COVID-19 et d'importants choix nous attendent, notamment en ce qui concerne l'efficacité et la sécurité des

vaccins", ont-ils poursuivi. L'élaboration des politiques doit être éclairée par les meilleures preuves disponibles sans qu'elles soient déformées, dissimulées ou mal communiquées de quelque manière que ce soit, ont affirmé les deux présidents. Pour mettre fin à la pandémie, il faudra que les décisions soient non seulement fondées sur la science mais aussi suffisamment transparentes pour garantir la confiance de la population et le respect d'instructions de santé publique judicieuses, ont-ils recommandé. "Tout effort visant à discréditer la science la plus pointue et les meilleurs scientifiques menace la santé et le bien-être de tous", a conclu leur communiqué.

ACTIVITÉS CULTURELES

Lancement de la manifestation "La rentrée culturelle"

La manifestation "La rentrée culturelle" réunissant le théâtre, les arts plastiques, la musique, la danse et le conte en plus de rencontres littéraires a été lancée officiellement samedi soir à Alger par la ministre de la culture et des Arts Malika Bendouda.

Accompagnée du ministre de l'Industrie Ferhat Ait Ali Braham et de responsables de plusieurs institutions publiques, la ministre de la Culture et des Arts a inauguré cette manifestation au palais de la culture Moufidi-Zakaria sous le thème "Notre culture est dans notre diversité et notre unité".

La galerie Baya du palais de la culture propose une exposition collective regroupant les œuvres de nombreux plasticiens algériens dont les toiles de Abdelkrim Kermiche, inspirées du courant orientaliste, des travaux contemporains de la jeune Asma Noui collant des moulages sur ses toiles, ou encore un hommage au personnel soignant signé Abdelhalim Kemmich.

Cette exposition intitulée "Bouffée d'art", et coordonnée par Amel Mihoub, propose également des œuvres de Souhila Belbahar, de Roshedi Bessaih, de Moussa Bourdine, des miniatures de Djazia Cherrih ou encore des sculptures de Djanet Dahel et Abdelwahab Selka.

Une exposition de décors et costumes de théâtre organisée par le Théâtre national



algérien Mahieddine-Bachtarzi et les différents théâtres régionaux est également ouverte au public dans le respect des mesures de prévention contre la propagation du coronavirus.

Un stand a été également dédié à l'exposition des œuvres de l'écrivain Mohamed Dib à l'occasion du centenaire de sa naissance.

Lors de cette inauguration, le théâtre régional de Constantine a présenté un extrait du spectacle de théâtre de rue "Boughendja et Anzar".

L'institut national supé-

rieur de musique a également présenté le travail de son orchestre en reprenant des extraits de classiques universels et des morceaux du patrimoine musical algérien réarrangés pour un orchestre classique et une chorale polyphonique.

Lors de son allocution, la ministre de la Culture et des Arts a rendu hommage à l'écrivain Mohammed Dib et a salué la mémoire du maître de la musique malouf Hamdi Bennani et de l'historien et universitaire Abdelmajid Merdaci, disparus récemment.

Le programme de la "ren-

trée culturelle" se poursuivra jusqu'au 7 octobre avec des festivités et des conférences, notamment sur "les réalisations du théâtre algérien depuis 58 ans".

La villa Dar Abdelatif abritera une exposition de l'artiste Moham ed Mebarki, intitulée "L'amour divin", qui compte des tableaux réalisés durant la période de confinement ainsi qu'une exposition de photographies.

Des activités seront organisées à la bibliothèque nationale, notamment une conférence sur le grand écrivain Mohamed Dib ainsi qu'une conférence sous le thème "Pour la philosophie de la culture", animée par la ministre de la Culture et des Arts. Entre autres activités programmées à la bibliothèque nationale, une rencontre nationale du Réseau des conteurs et une rencontre avec de jeunes écrivains, outre la première rencontre du réseau des clubs et cafés littéraires.

Avec la contribution des directions et des maisons de culture, une rentrée culturelle locale dans chaque wilaya sera également organisée.

CINÉMA - FESTIVAL

Triomphe du film géorgien "Beginning" au festival de Saint Sébastien

Le film, "Beginning" (Commencement), de la Géorgienne Dea Kulumbegashvili, a triomphé samedi au festival international du film de Saint Sébastien, en Espagne, s'adjugeant la Coquille d'or de meilleur film, ainsi que les prix de meilleur réalisateur, actrice et scénario.

"Je tiens à remercier le jury pour ce jour fantastique, incroyable.

Cela représente beaucoup pour moi, c'est un grand honneur", a déclaré la réalisatrice de 34 ans, dont le film est un drame bouleversant sur fond de fanatisme religieux dans sa Géorgie natale.

Il devait initialement être présenté au festival de Cannes qui a été annulé en raison de la pandémie de coronavirus.

"Beginning" (Dasatskisi, en géorgien) a remporté la plus haute distinction face aux favoris de la sélection officielle, dont la comédie danoise "Drunk", du réalisateur Thomas Vinterberg, qui a remporté le prix de meilleur acteur attribué aux quatre acteurs masculins du film. L'actrice géorgienne la Sukhishvili s'est vu attribuer le prix de meilleure actrice, qu'elle n'a pu recevoir en personne en raison des restrictions de voyage imposées en Espagne en raison de la pandémie.

Le film, "Sin senas particulares", de la Mexicaine Fernanda Valadez, qui traite de migrants disparus en tentant de traverser la frontière des Etats-Unis, a obtenu de son côté le prix de meilleur film latino de l'année.

Le festival de Saint-Sébastien est le plus important festival de cinéma hispanique.

Cette année, le jury était présidé par l'italien Luca Guadagnino.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ROUÏBA
NIF : 410002000016085

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le Wali Délégué de la Circonscription Administrative de Rouïba informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°03/2020 publié dans les quotidiens nationaux **الجمهورية** le 27/05/2020

et DK NEWS le 27/05/2020 Pour la réalisation des travaux suivant:
Travaux de Réalisation du réseau d'Assainissement dans le cadre Zone d'ombres

- * Lot 01 : DAS Bouraada - Brini Commune Réghaia
- * Lot 02 : Domaine Djaafri N°02 Commune de Réghaia
- * Lot 03 : DAS Bouraada Aissa - clafina - Commune de Réghaia

- * Lot 04 : DAS Bouraada hafiz - Commune de Réghaia.
- * Lot 05 : DAS Kouraichi El bey - Commune de Réghaia
- * Lot 06 : DAS Si Boualem 01 Commune de Heuraoua

Après analyse et évaluation des offres technique et financière et conformément aux modalités de cahier des charges, il a été attribué provisoirement les projets suivants les lots :

Lot	Entreprise	NIF	Note technique /60	Montant proposé DA/TTC	Montant corrigé DA/TTC	Délai
Lot N°1	SARL AFIR TCE	NIF : 000415004534406	32,67/60	8.860.145,00	8.860.145,00	03 Mois
Lot N°2	ETPH MAUCHE HAMID	NIF : 169164800468170	36,50/60	15.429.540,00	15.429.540,00	08 Mois
Lot N°3	ETPH BOUADEL FATHI	NIF : 198509210090329	40,67/60	10.345.991,00	10.345.991,00	03 Mois
Lot N°4	ETPBH HAMMOUDI	NIF : 184160202569176	32,33/60	10.167.122,00	10.167.122,00	06 Mois
Lot N°5	ETB/TCE DAOULA TAYEB	NIF : 1861700101975432	37,33/60	9.285.570,00	9.285.570,00	75 jours
Lot N°6	ETBPH RAHMANI MOHAMED	NIF : 199017310152825	39/60	9.154.670,00	9.154.670,00	02 Mois

Conformément à l'article 82 alinéa 04 du décret présidentiel N°15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les entreprises soumissionnaires peuvent se présenter au siège de la Circonscription Administrative de Rouïba (Bureau des marchés) pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'éva-

luation de leurs candidatures (offres techniques et financières) au plus tard **(03) jours** à compter de la première parution du présent avis d'attribution provisoire du marché dans la presse nationale ou le BOMOP.

Et Conformément à l'article 82 alinéa 03 du décret présidentiel N°15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des

délégations de service public, Tout Soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya d'Alger dans un délai de **(10) dix jours** à compter de la première parution du présent avis d'attribution provisoire du marché dans la presse nationale ou le BOMOP.

DK NEWS

Anep : 2016015519 du 28/09/2020

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA: TIPAZA
DAIRA: KOLEA
COMMUNE: KOLEA
NIF : 096242359568208

L'ANNULATION DE L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément à l'article 195 du décret présidentiel n°15-247 les 16.09.2015 portant réglementations des marchés publics, Le président de l'Assemblée populaire communale de kolea wilaya de Tipaza déclare l'annulation de l'avis d'attribution provisoire du marché suivant :

Etude et aménagement école BEN BADIS KOLEA.
à attribué l'entreprise **ETBH RAHMANI MUSTAPHA** Située **Quartier Mohamed Sofi 1072 Ain Wassara EL DJALFA** Et publié le **11/01/2020** dans le journal **DK NEWS** et le journal **Akhbar EL yawm** le **13/01/2020**.

DK NEWS

Anep : 2016015570 du 28/09/2020

INNOVATION - ROBOTIQUE

M. El Mahdi Oualid honore de jeunes lycéens lauréats d'un concours international de robotique

Le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Economie de la connaissance et des Startups, Yacine El-Mahdi Oualid, a reçu samedi à Alger une équipe de jeunes lycéens, lauréats d'un concours international de robotique organisé par la Corée du Sud, et qui ont participé avec à un projet innovant de ferme intelligente.

"C'est un plaisir pour nous de recevoir ces jeunes.

Cela nous confirme que l'Algérie recèle de grands talents et que l'avenir de notre pays est entre de bonnes mains", s'est réjoui le ministre délégué lors d'un point de presse en marge de cette cérémonie, affirmant que "l'apprentissage des langages de programmation est devenu une nécessité".

Selon lui, la 4e révolution industrielle implique de revoir "de manière fondamentale les sciences à apprendre à nos enfants", soulignant l'intérêt de donner les moyens à ces jeunes pour qu'ils puissent rivaliser avec les pays les plus avancés au monde en matière de technologie. Pour ce faire, M. El-Mahdi Oualid a fait savoir que son département ministériel compte "plusieurs projets de réalisation de Fablab (laboratoires d'innovation, Ndlr) pour que ces jeunes puissent rendre libre cours à leur imagination". Il a également formulé le souhait de voir ce type d'expériences, d'une équipe de jeunes innovateurs issue de la wilaya de Sétif, puisse être reproduite au niveau d'autres wilayas du pays. Présent à cette cérémonie avec ses camarades



lycéens Nazim et Mohamed-Amine, Younes, 15 ans, établi dans la wilaya de Sétif et membre d'une école privée d'apprentissage de programmation et de robotique, a fait savoir que son équipe a élaboré son projet à distance suite aux conditions sanitaires mondiales. "Nous devons nous rendre en Corée-du-Sud afin de participer à la compétition, mais à cause de la situation sanitaire, nous avons obtenu le matériel nécessaire de la part de l'école et nous avons travaillé notre idée chez nous.

Nous avons ensuite filmé notre réalisation qui a été

envoyée en Corée du Sud", a-t-il indiqué, précisant que 14 pays étaient représentés avec plus de 500 participants.

Selon Younes, le projet gagnant de son équipe consiste en une ferme intelligente gérant, contenant le côté bétail et le côté agricole. "Côté animal, il s'agit d'un stockage intelligent de l'aliment du bétail. Lorsque l'animal s'approche du lieu de stockage, celui-ci s'ouvre pour offrir l'alimentation au bétail", explique le jeune lycéen. D'autre part, il y a un robot destiné à récolter les oeufs de la ferme au sein d'une caisse. Un autre robot muni d'un bras

articulé, à la possibilité de récupérer la caisse et de l'acheminer vers un lieu de stockage qui s'ouvre automatiquement. "Nous avons également un système de récolte de l'eau et d'arrosage, un système d'alarme en cas d'incendie ainsi qu'un système de déclenchement de lumière lorsque celle-ci est faible", précise-t-il. Lors de cette cérémonie, le ministre délégué a également reçu les membres de l'association "Créativité et innovation scientifique" de la wilaya de M'sila. Abdelghani Chbira, président de l'association, a fait savoir que les quatre jeunes membres de son association, ayant entre 11 et 13 ans ont travaillé sur plusieurs innovations dont celle de la maison intelligente, la stérilisation manuelle et automatique ainsi que la chaussure intelligente destinée aux non-voyants. "Nous avons un projet que nous avons présenté au ministre afin d'investir sur dix ans sur ces talents. Il s'agit d'offrir à ces jeunes un Fablab ou un incubateur afin qu'ils puissent développer leurs innovations", a déclaré M. Chbira, notant le soutien affiché par le ministère délégué dans le but de concrétiser ce projet.

CHINE - ETATS-UNIS

Washington restreint la vente de technologies au géant chinois des semi-conducteurs Smic

Les Etats-Unis ont imposé aux entreprises américaines d'obtenir une autorisation pour vendre leurs technologies au géant chinois de semi-conducteurs Smic, rapporte samedi le Wall Street Journal.

Le département américain du Commerce a "annoncé aux fabricants américains de puces informatiques qu'ils devaient obtenir des licences avant de vendre certaines technologies au principal fabricant chinois de semi-conducteurs", indique le quotidien économique. L'annonce a été notifiée vendredi par une "lettre adressée à l'industrie des puces informatiques", et qui "indique que les exportations vers Semiconductor Manufacturing International Corp.

(Smic) ou ses filiales risquent d'être utilisées pour des activités militaires chinoises", précise le Wall Street Journal. Washington soupçonne notamment Smic de fournir "une assistance à l'établissement chinois de la Défense", selon des personnes proches du dossier citées par le journal, qui explique que "l'administration Trump est de plus en plus préoccupée par la pratique de Pékin de s'appuyer sur des entreprises privées pour faire avancer ses objectifs militaires".

"Le Bureau de l'industrie et de la sécurité (BIS) du département du Commerce surveille et évalue en permanence toute menace potentielle pour la sécurité nationale et les intérêts des Etats-Unis à l'étranger.

Bien que nous ne puissions faire aucun commentaire sur une question spécifique, le BIS, avec les autres institutions, prendra les mesures appropriées si nécessaire", a indiqué un porte-parole du BIS.

Cette annonce intervient alors que le téléchargement de l'application TikTok, qui appartient à un groupe chinois et est accusée d'espionnage au profit de Pékin, doit être interdite aux Etats-Unis à partir de dimanche soir, sauf accord ou intervention d'un juge dimanche.

La Chine et les Etats-Unis se livrent depuis plusieurs années une bataille pour la domination du secteur des high tech, dont le fabricant chinois de téléphones mobiles Huawei a fait les frais, placée sur une liste noire par l'administration Trump.

Smic est le plus grand fabricant de puces en Chine.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BOUMERDES
DIRECTION DES EQUIPMENTS PUBLICS
NIF : 099835019277907

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N°18/DEP/2020

Conformément aux dispositions des articles 52-65 et 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Equipements Publics de la wilaya de Boumerdes, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis

d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°08/DEP/2020, paru sur les quotidiens nationaux et le BOMOP, portant:

La maîtrise d'œuvre (étude + suivi) en lots séparés Pour la réalisation de 20 classes en extension à Borj-Menaïel :

Lot 1 : 08 Classes au CEM Hamzaoui Mohamed à Borj Menaïel.

Lot 2 : 12 Classes au CEM Bouiri Boualem à Borj Menaïel. Qu'à l'issue de l'évaluation des offres il a été décidé l'attribution provisoire des marchés comme suit :

Désignation	BET	Note global obtenue	Montant de l'offre corrigé en TTC	Critères de choix du BET
Lot 1 : 08 Classes au CEM Hamzaoui Mohamed à Borj Menaïel.	BET CHABLAOUI Hachemi NIF : 1978 2626 0031 529	100.3	2 628 403.20 DA/TTC	Offre mieux disante
Lot 2 : 12 Classes au CEM Bouiri Boualem à Borj Menaïel	BET YAHIA BEY CHELIA NIF : 27205101068178	96.70	3 942 604.80 DA/TTC	Offre mieux disante

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours, auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de Boumerdes, dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

Si le dixième jour coïncide avec un jour

férier ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

La commission compétente (commission des marchés publics de la Wilaya de Boumerdes) donne un avis dans un délai de quinze (15) jours, à compter de l'expiration du délai de dix (10) jours fixé ci-dessus. Cet

avis est notifié au service contractant et au requérant.

En cas de recours, le marché ne peut être soumis à l'examen de la commission compétente qu'au terme d'un délai de trente jours, à compter de la date de la première publication de l'avis d'attribution provisoire dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Les autres soumissionnaires intéressés par les résultats de l'évaluation, sont invités de se rapprocher du bureau des marchés du service contractant, au plus tard dans un délai de trois jours (03) à partir de la première publication du présent avis d'attribution provisoire du marché.

Anep : 2016015411 du 28/09/2020

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
DIRECTION DES EQUIPMENTS PUBLICS
N° D'IDENTITÉ FISCALE : 000234015003863

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La direction des équipements publics, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis de consultation N°010/2020

Portant : Réalisation d'un marché à la place soualem à

la cité 01 novembre 1954

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le lot est attribué provisoirement selon tableau ci joint :

No	Projet	Soumissionnaire Retenu provisoirement	N° Identité Fiscale	Délais	Note Technique	Montant soumission (TTC 19%)	Obs
01	Réalisation d'un marché à la place soualem à la cité 01 novembre 1954	Miassa sassi	195634080045433	36 Mois	80.00	171.399.000.23 DA	Seule qualifié

Conformément aux dispositions des articles 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tous soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant dans le cadre de cet avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités mini-

males, peut introduire un recours, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis d'attribution provisoire, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le délai de recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires non retenues et qui sont intéressés

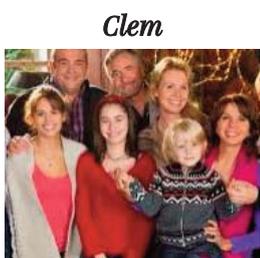
à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de la direction des équipements publics de la wilaya de Bordj Bou Arreridj (Service des Marchés publics) au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

DK NEWS

Anep : 2016015409 du 28/09/2020

Programme de la soirée

TF1 21:15



Clem

Bouleversée, Clem découvre enfin la vérité sur l'accident qui l'a privée de sa mère Caro. Fred ne parvient pas à lui donner sa version des faits, en dépit de l'insistance de la jeune femme.

france 2 21:05



Laëtitia

Les conclusions du médecin légiste révèlent que Laëtitia a été étranglée. Cette nouvelle est rendue publique alors que les relations entre les magistrats et le Président de la République Nicolas Sarkozy est extrêmement tendue.

france 3 20:55



Secrets d'histoire

Stéphane Bern raconte une histoire digne des plus incroyables romans d'aventure. Née près de Naples, au palais royal de Caserte, Marie-Caroline rejoint la cour de France en 1816 pour y épouser le duc de Berry.

CANAL+ 20:45

Engrenages



Gilou et les hommes de Cisco mettent au point un plan pour voler la drogue de l'Alsacien lors d'une de ses transactions. Laure et et son équipe sont obligés de laisser cette enquête à la brigade des stupéfiants qui a placé une balise sur la voiture du patron des dealers.

6 20:35

L'amour est dans le pré



Pour Mathieu et Eric L'Auvergnat, l'heure est venue d'accueillir leurs prétendants prétendants dans leurs fermes. Jérôme, Cathy et Lionel en sont encore à l'étape des rendez-vous et des choix.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2561

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

Sudoku grids with numbers and empty cells for puzzle solving.



'J'ai vu plus loin que les autres parce que je me suis juché sur les épaules de géants.'

Isaac Newt

Mots croisés n°2561

Horizontalement: 1 - Procédé de détection 2 - Plaque qui limite la vue - Armée féodale...

Verticalement: A - Energisante B - Immatériel - Levée qui rapporte...

Crossword puzzle grid with letters A-L and numbers 1-10.



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1261

innovante ↓	champignon ↓	sorte de graine court-circuit ↓	en cet endroit ↓	jaillit ↓	se développer ↓	ancien chapeau ↓
impolie →	mâcherai ↓		enliseras ↓	expérimenteras ↓		aigra ↓
sons harmonieux tireurs d'avirons →					periode chaude ambitionnerais →	
il vaut le titane chat familial →		rien →		fera des ravages en tenue d'Eve ↓	flor bulbeuse il réduit la liste →	
		brosser vivement ↓				un ton sous mi illusion →
pot pour pâtés →			dépôts de vapeur caprice →			
		sonnera le tocsin chimérique ↓		acide unités agraires ↓		irrationnelles ↓
masque de mariée →	appuieras travailleraient ↓				point de vue déloquement →	
			argon de formule vieilles capacités →		relations ethnies ↓	
conquis →	épuiseras communication ↓					appris téléphone →
			pillage →			gâteau breton calibrais ↓
réalité →				servitude culture de céréales →		
légumineuses →		mais oui →		concrète roues à gorge ↓		
doctrine réservée fanfaronnez →		coûteux ↓				possessif →
					agence spatiale important ↓	ferrière ↓
durée de vie →		égorgea fruit de durs travaux ↓				sillons ↓
distant →				enchâseras convaincu ↓		fleuve débutant enchanté ↓
réprimandé →	obtenus c'est le gallium ↓		chauffeur de Flamands sous si ↓		brosse en soies forme de ferrure ↓	
						parasite intestinal →
imposera →				conversa →		

Solution

Sudoku n°2561

4	5	7	2	1	3	8	6	9							8	7	5	3	9	4	6	1	2
3	1	6	7	9	8	4	2	5							4	2	6	1	5	8	9	7	3
9	2	8	5	4	6	3	1	7							9	1	3	7	6	2	4	5	8
8	4	1	6	3	9	5	7	2							5	6	2	8	7	1	3	4	9
6	7	2	1	5	4	9	3	8							1	4	9	2	3	5	7	8	6
5	9	3	8	7	2	1	4	6							3	8	7	9	4	6	5	2	1
1	8	4	9	6	7	2	5	3		6	1	4	7	9	8	5	1	3	2	6	4		
7	3	9	4	2	5	6	8	1		7	5	9	2	3	4	6	8	7	1	9	5		
2	6	5	3	8	1	7	9	4		2	3	8	6	5	1	4	2	9	8	3	7		
						1	3	7		8	6	5	4	2	9								
						9	4	6		1	2	7	3	8	5								
						5	2	8		4	9	3	1	6	7								
6	4	8	9	7	2	3	1	5		9	7	2	8	4	6	1	2	7	9	5	3		
2	7	5	3	1	8	4	6	9		3	8	1	5	7	2	3	4	9	6	1	8		
9	1	3	4	6	5	8	7	2		5	4	6	9	1	3	6	8	5	4	2	7		
4	3	1	8	2	7	5	9	6							2	3	1	4	9	6	7	8	5
8	9	7	6	5	3	1	2	4							4	5	9	2	7	8	3	6	1
5	6	2	1	4	9	7	8	3							7	6	8	5	3	1	2	9	4
3	8	4	2	9	1	6	5	7							1	2	5	7	6	3	8	4	9
1	5	9	7	3	6	2	4	8							6	9	7	8	1	4	5	3	2
7	2	6	5	8	4	9	3	1							3	8	4	9	5	2	1	7	6

Mots Croisés n°2561

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	R	A	D	I	E	S	T	H	E	S	I	E
2	O	E	I	L	L	E	R	E		O	S	T
3	B	R	E	L	E		I	R	I	S		U
4	O	I	S	E	A	U	I	L	G	I		
5	R	E	E	T	R	E	T	E	A	U		
6	A	N	R	E	R	E	G	R	E	T	E	E
7	T	M	I	S	E	S	T	O	R	S		
8	I	D	E	E	N	B	A	N	I	S		
9	V	E	R	N	A	C	U	L	A	I	R	E
10	E	R	E	C	E	S	U	R	E			

Grille géante n°1261

	C	C	S	I	F	M	P
	R	R	P	C	U	U	S
I	E	S	H	E	E	E	E
R	E	S	H	E	E	E	E
A	M	S	P	C	U	U	S
M	E	S	P	C	U	U	S
T	V	E	R	N	A	C	U
V	E	R	N	A	C	U	L
O	I	S	E	A	U	I	L
V	O	I	S	E	A	U	I
J	U	M	E	R	E	G	R
E	S	T	O	R	S		
E	S	T	O	R	S		
F	I	E	R	E	C	E	S
E	N	G	A	N	I	S	
T	A	X	E	R	A	D	E

JO DE TOKYO

Bach confiant mais insiste sur la sécurité sanitaire

Le président du Comité international olympique (CIO) a fait part dimanche de sa confiance sur la tenue des JO de Tokyo l'été prochain, sans rien céder pour ce qui concerne la sécurité sanitaire.

"Les experts nous disent qu'il y aura un ou plusieurs vaccins prêts au début de l'année prochaine. On peut compter aussi sur des tests (de détection) rapides avec des résultats en 15-20 minutes", a-t-il dit, insistant sur la nécessité de s'adapter "au monde du coronavirus ou de l'après-coronavirus".

"On est dans le monde réel", a-t-il rappelé en relevant que beaucoup des mesures qui seront prises pour les JO d'été de Tokyo pourraient être valables pour les JO d'hiver de Pékin 2022 et pourraient même concerner les JO d'été de Paris 2024, "dans l'époque post-Covid".

"Nous sommes dans cette démarche avec les organisateurs des JO de Paris", a déclaré le président du CIO qui a confirmé par ailleurs que le nombre de concurrents à Tokyo serait inchangé : "Nous ne voulons pas que les athlètes souffrent (de cette situation)".

Il n'y aura pas de réduction du nombre d'athlètes. "Présent aux Mondiaux de cyclisme sur route à Imola (Italie), le président du CIO a salué, par ailleurs, l'efficacité démontrée par le cyclisme pour gérer une situation aussi complexe en offrant un environnement sécurisé".

"Le Tour de France a été un exemple", a-t-il estimé, ajoutant : "Notre task force a parlé avec les organisateurs (...). On peut apprendre d'eux, même si les Jeux sont beaucoup plus complexes à organiser. Cela équivaut à 33 Championnats du monde de sports différents en même temps".

CYCLISME / CORONAVIRUS

Le Kazakh Lutsenko positif et forfait au championnat du monde

Le Kazakh Alexey Lutsenko, positif au coronavirus, n'a pu prendre le départ dimanche du championnat du monde de cyclisme à Imola (Italie), a annoncé la fédération kazakhe.

"Les résultats d'un deuxième test sont en attente, la suite du programme du coureur en dépendra", a précisé la fédération kazakhe. Lutsenko, champion du monde espoirs 2012, a gagné au début du mois la 6e étape du Tour de France, au Mont Aiguoual, sous le maillot de l'équipe Astana qu'il doit quitter en fin de saison.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE NATATION

Adoption des bilans moral et financier de 2019

Les membres de l'Assemblée générale (AG) de la Fédération algérienne de natation (FAN), réunis samedi à Alger en session ordinaire, ont adopté à l'unanimité les bilans moral et financier de l'exercice 2019.

Ce rendez-vous s'est déroulé en présence de 30 membres sur les 47 votants que compte l'AG de la FAN et d'un représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

Au terme de l'AG ordinaire (AGO), le président de la FAN, Mohamed Hakim Boughadou, a salué le "haut niveau des membres de l'assemblée, leur engagement et l'esprit de transparence, de respect et de démocratie qui a toujours empreint les échanges au sein de la grande famille natatoire".

Les AGO des fédérations devaient se dérouler entre février et avril derniers, mais ont été reportées en raison de la pandémie de Covid-19.

Le MJS a décidé récemment de lever l'interdiction d'organisation des AGO des clubs, associations et fédérations nationales sportives.

APS

**HANDBALL / MONDIAL-2021 (PRÉPARATION)
Portes : «L'objectif immédiat est de remettre les joueurs d'aplomb»**

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de handball (messieurs), le Français Alain Portes, a indiqué mercredi que son objectif principal était de remettre les joueurs d'aplomb, après six mois d'inactivité causés par la pandémie de coronavirus (Covid-19), à l'occasion du stage entamé vendredi dernier à Seraïdi (Annaba) en vue du Mondial-2021 en Egypte (13-31 janvier).

"C'est difficile de se remettre au travail après une si longue absence. Mais je suis soulagé d'avoir sous ma coupe des joueurs motivés et déterminés à travailler. Mon objectif est de remettre les joueurs d'aplomb, notamment sur le plan physique. J'ai l'impression de recommencer mon travail de zéro, car la coupure a complètement chamboulé le travail entamé depuis mon arrivée", a affirmé à l'APS le coach du Sept national.

A l'occasion de ce stage, le premier depuis plusieurs mois en raison de la pandémie de Covid-19, le coach national a fait appel à 19 joueurs du cru, dont sept du GS Pétroliers. Le groupe a été renforcé par trois éléments, en l'occurrence le gardien de but Achraf Hamzaoui (CR Bordj Bou Arréridj), Yacine Benmesaoud (CRB Baraki) et Sofiane Bendjilani (JS Saoura).

"Je suis entièrement satisfait des conditions ici à Annaba, cela va nous permettre d'effectuer un travail fondier avant d'aborder les choses sérieuses. Mais ce



qui est regrettable, c'est que les joueurs n'ont plus touché de ballon depuis six mois", a-t-il ajouté. Invité à évoquer le programme de préparation des "Verts" en vue du Mondial-2021, Alain Portes a indiqué qu'il n'est pas encore ficelé à 100%, en attendant le lieu où se déroulera le stage précompétitif avant le tournoi. "Après ce premier regroupement, nous allons effectuer un stage en Tunisie au début de novembre, suivi un mois plus tard par un autre, probablement en Pologne, ponctué par des matchs amicaux". Avant de poursuivre à propos des

adversaires de l'Algérie au rendez-vous égyptien (Portugal, Islande, Maroc) : "Toutes les sélections sont inactives depuis janvier, ce qui signifie qu'elles sont au même niveau de forme.

Nous avons déjà entamé notre préparation en se focalisant sur nos adversaires. Le plus important est d'être prêt le jour J et d'essayer d'aller le plus loin possible dans la compétition". Enfin, Alain Portes a tenu à démentir une nouvelle fois les dernières rumeurs concernant un désaccord avec la Fédération algérienne (FAHB) à propos de ses arrières. "Tout ce

qui a été écrit sur moi est faux. Je n'ai jamais menacé ou fait dans le chantage. Je suis en train de travailler avec un esprit tranquille, tout en faisant une confiance totale à la Fédération". La sélection algérienne, qui a hérité du groupe F au Mondial-2021 après ses absences aux Championnats du monde 2017 (France) et 2019 (Allemagne - Danemark), entamera la compétition face à son homologue marocaine, le 14 janvier, avant d'affronter l'Islande lors de la deuxième journée, le 16 janvier, puis le Portugal le 18 du même mois.

CYCLISME / ALGÉRIE - PANDÉMIE

La saison 2019-2020 officiellement arrêtée

La Fédération algérienne de cyclisme (FAC) a annoncé l'arrêt définitif de la saison 2019-2020 en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (COVID-19), qui continue d'empêcher la reprise des activités.

L'instance fédérale avait longtemps entretenu l'espoir d'organiser au moins les plus importantes des com-

pétitions seniors inscrites au calendrier. En vain. Elle a fini par décider de décréter "une saison à blanc".

Cette décision a été prise samedi, lors d'une session ordinaire du Bureau fédéral de la FAC, tenue au complexe sportif Ahmed-Ghermoul d'Alger, sous la direction du président de l'instance, Kheireddine Barbari.

"La FAC estime avoir pris une sage décision, qui arrange aussi bien les athlètes que les clubs, car avec cet arrêt définitif, ils pourront préparer tranquillement la nouvelle saison", a indiqué la FAC dans un bref communiqué, en précisant avoir décidé de "maintenir le même classement des clubs qu'en 2019".

TENNIS / FÉDÉRATION ALGÉRIENNE

Faute de quorum, l'AGO reportée

L'Assemblée générale (AGO) de la Fédération algérienne de tennis (FAT) pour l'exercice 2019, qui devait avoir lieu samedi à Alger, a été reportée, faute de quorum.

Seuls 14 membres ont répondu présent sur les 34 qui composent l'AG, en dépit des invitations adressées par la FAT.

"Malheureusement les travaux de cette assemblée

générale n'ont pas eu lieu, faute de quorum.

La Fédération algérienne a connu des problèmes administratifs depuis décembre 2019 et trois présidents se sont succédés en 9 mois seulement", a indiqué le président par intérim, Mohamed Lazar, à l'APS.

Et d'enchaîner : "Un seul point était à l'ordre du jour de cette AGO, à savoir

l'adoption ou le rejet des bilans moral et financier de l'exercice 2019, mais des membres ont voulu changer et passer à une assemblée extraordinaire.

Plusieurs ont refusé cette idée. Selon les règlements et statuts de la FAT, l'AGO sera reprogrammée dans un délai ne dépassant pas les huit jours, quel que soit le nombre de présents.

Pour rappel, la FAT a

connu une année 2020 compliquée, après la suspension, fin 2019, du président Mohamed Bessaïd par l'ancien ministre de la Jeunesse et des Sports, Raouf Salim Bernaoui, pour "mauvaise gestion".

Par la suite, trois présidents se sont succédés pour assurer l'intérim.

Il s'agit de Boualem Hadj-Ali, Mohamed Dahmani et Mohamed Lazar.

MOTO3/CATALOGNE

Première victoire pour le Sud-Africain Darryn Binder

Le Sud-Africain Darryn Binder a remporté dimanche sa première victoire dans le championnat du monde Moto3 à Barcelone, alors que deux des principaux candidats au titre mondial, Albert Arenas et John McPhee, se sont accrochés et ont dû abandonner.

Darryn Binder, 22 ans, est le jeune frère de Brad Binder qui court en

MotoGP pour KTM. Parti seulement en 20e position sur la grille, il a débordé ses adversaires dans le dernier tour pour s'emparer de la victoire devant les Italiens Tony Arbolino et Dennis Foggia. Il s'agit du 7e vainqueur différent en 9 courses disputées cette année. "C'est un sentiment extraordinaire. Je l'ai attendu longtemps mais aujourd'hui j'ai fait tout ce que

je pouvais", a déclaré Binder qui est désormais 10e au championnat du monde.

Le Japonais Ai Ogura a terminé 11e et s'empare en conséquence de la tête du championnat du monde avec 3 points d'avance sur Albert Arenas. McPhee est tombé au 5e tour en essayant de dépasser Arenas et a entraîné l'Espagnol dans sa chute.

Belhocini quitte l'USM Bel-Abbès pour Umm Salal

Le joueur Abdennour Belhocini s'est officiellement engagé avec le club qatari d'Umm Salal en provenance de l'USM Bel-Abbès, pensionnaire de la Ligue 1 de football, a annoncé dimanche la formation qatarie.

Belhocini (23 ans), arrivé dans un transfert libre après l'expiration de son contrat avec le club de sa ville natale, a été présenté à la presse après plusieurs jours d'attente à Doha, pendant lesquels la direction de sa nouvelle formation devait libérer une licence étrangère pour l'inscrire dans son effectif. A l'arrivée, c'est l'ex-international algérien, Walid Mesloub, qui en a fait les frais, après la résiliation à l'amiable de son contrat.

Belhocini trouve néanmoins sur place un autre compatriote, en l'occurrence l'ex-défenseur central du MC Alger, Ayoub Azzi. Espoir du football algérien, Belhocini, co-meilleur buteur du championnat algérien lors de l'exercice passé, avait failli s'engager avec un autre club qatari, à savoir Al-



Sadd, mais la transaction n'a pas été conclue en raison de l'arrivée tardive de sa lettre de sortie, privant ainsi l'USMBA d'un bon pactole financier, rappelle-t-on.

LIGUE 2

Les dettes du MC Saïda estimées à 100 millions DA

Le MC Saïda traverse une conjoncture très difficile, notamment sur le plan financier, marquée par l'accumulation des dettes estimées actuellement à 100 millions de dinars, a indiqué dimanche à l'APS Mohamed Messaâdi, le président du club sportif amateur (CSA) de cette formation de Ligue 2 de football.

Cette situation a conduit les dirigeants du MCS à solliciter l'assistance des autorités locales, à leur tête le wali qui vient de tenir une réunion de travail avec eux "au cours de laquelle il nous a exhortés à lancer la préparation de la nouvelle saison, tout en rassurant de son soutien", a fait savoir le patron du CSA, majoritairement au sein de la Société sportive par actions (SSPA) qui gère l'équipe de football.

Soulignant que la majorité des dettes du club concernent les salaires impayés des joueurs, dont nombreux d'entre eux ont saisi la Chambre nationale de réso-

lution des litiges (CNRL), le même responsable s'est dit "optimiste" quant au règlement de ce pertinent problème à l'amiable.

"On compte engager des négociations avec les joueurs concernés pour les convaincre de retirer leurs plaintes de la CNRL afin de permettre à l'équipe de lever l'interdiction de recrutement dont elle fait l'objet actuellement", a-t-il expliqué.

En attendant, des actions de sensibilisation seront menées par les autorités locales en direction des opérateurs économiques de la ville "pour contribuer à la sortie de crise du MCS, comme promis par le wali", a encore ajouté Mohamed Messaâdi, rappelant au passage que le CSA qu'il préside "n'a pas obtenu ses subventions de l'APC depuis trois années".

A ce propos, il a estimé que si celles-ci venaient d'être débloquées, "elles consti-

tueraient une véritable bouffée d'oxygène pour le club qui peine à démarrer ses préparatifs pour la saison prochaine".

A propos justement du nouvel exercice 2020-2021, celui-ci s'annonce "très délicat", selon le même interlocuteur, "surtout avec le départ de plusieurs joueurs".

"Nous serons dans l'obligation de remodeler notre effectif.

Ce ne sera pas le cas pour le staff technique, puisque nous allons garder l'entraîneur Karim Bouhila et ses assistants.

Depuis son arrivée, au milieu de l'exercice passé, Bouhila a réalisé un bon travail en dépit de tous les obstacles qu'il a rencontrés", s'est réjoui le président du CSA/MCS, dont l'équipe a terminé à la 9e place, la précédente édition du championnat de Ligue 2, suspendue à la 23e journée, soit avant sept journées de la fin, à cause de la pandémie de coronavirus.

Pas d'ouverture élargie des stades italiens pour l'instant

Les stades italiens ne doivent pas accueillir davantage de supporters que le millier actuellement autorisé, ont estimé samedi les experts chargés de conseiller le gouvernement italien.

Au vu des conditions sanitaires actuelles en Italie et dans l'attente des éventuels effets de la rentrée scolaire sur la courbe épidémiologique, le Comité technique et scientifique (CTS) ferme ainsi la porte à une ouverture élargie à court terme comme le réclament certains acteurs du football ou des responsables politiques.

Depuis dimanche dernier, jusqu'à un millier de spectateurs sont autorisés pour les compétitions sportives en plein air en Italie, dans le respect des mesures sanitaires (distanciation, masques, prises de températures, etc.).

Le ministre italien de la Santé avait déjà pris ses distances sur la question d'un éventuel élargissement dans l'immediat, en affirmant vendredi : "Je suis un grand amateur de football, mais en ce moment la priorité de l'Italie, cela doit être les écoles, cela ne peut pas être les stades (...). Le virus circule, ne faisons pas d'erreurs", avait affirmé Roberto Speranza.

Saisis d'une demande des régions en faveur d'une ouverture des stades à 25% de leur capacité, les experts du CTS estiment que "les conditions ne sont aujourd'hui pas réunies pour de nouvelles ouvertures", au regard des données épidémiologiques et des effets encore non mesurables de la rentrée scolaire en Italie.

Dans cet avis adopté samedi, ils rappellent que les événements sportifs représentent un risque majeur pour la diffusion du coronavirus et l'importance des mesures de prévention.

ALLEMAGNE Augsbourg bat Dortmund et prend seul la tête du classement

La formation allemande d'Augsbourg, 15e de la Bundesliga la saison dernière, a battu Dortmund 2-0 samedi et se retrouve provisoirement seul en tête avec six points après la deuxième journée.

Le demi-finaliste de la Ligue des champions Leipzig, tenu en échec 1-1 à Leverkusen, suit avec quatre points, à égalité avec Francfort et le promu Bielefeld.

Ces faux pas de ses principaux rivaux ouvrent déjà un boulevard à Bayern Munich (3 pts), qui joue dimanche à Hoffenheim.

Le "Rekordmeister" peut marquer son territoire en prenant quelques longueurs d'avance sur les autres favoris, une semaine après avoir impressionné l'Allemagne en balayant Schalke 8-0 pour le match d'ouverture de la Bundesliga. Les matches de cette deuxième journée se sont joués devant quelques milliers de spectateurs, entre 3.400 à Mayence et 10.000 à Monchengladbach, des chiffres déterminés localement par les autorités sanitaires, en fonction de la capacité des stades et de l'incidence du coronavirus dans la région.

APS

QUALIF. CAN U20

La sélection algérienne entame un stage à Alger

La sélection algérienne des moins de 20 ans (U20) a entamé samedi un stage au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger), dans le cadre de sa préparation au tournoi de l'UNAF, qualificatif pour la CAN-2021, a rapporté dimanche la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site.

Selon l'instance fédérale, tous les tests de dépistage du Covid-19 se sont révélés négatifs, ce qui a permis la présence des 34 joueurs convoqués par le staff technique national, conduit par l'entraîneur Saber Bensmaïn. La première séance d'entraînement a été "plutôt lé-

gère, juste pour jauger la forme des joueurs et éviter une charge excessive", après plus de six mois d'inactivité causés par la pandémie de coronavirus, indique-t-on de même source.

Le Paradou AC est le club le plus représenté dans la liste élargie de 34 joueurs, avec la présence de 8 éléments, suivi du CR Belouizdad (7) et de l'USM Alger (4).

Le tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) des U20 aura lieu en Tunisie et la Coupe d'Afrique des nations-2021 (CAN-2021) de la catégorie en Mauritanie, du 16 février au 4 mars prochains.



Décès de l'ancien international algérien Abdelouahab Maïche

L'ancien milieu de terrain de la sélection algérienne de football dans les années 1980, Abdelouahab Maïche, est décédé samedi à l'âge de 60 ans, a-t-on appris de ses proches.

Né à Sétif le 1er janvier 1960, Maïche a porté à 23 reprises le maillot de l'équipe nationale algérienne.

Il a débuté sa carrière internationale le 8 avril 1983 contre le Bénin et l'a clôturée en 1989 contre le Qatar.

Doté de qualités athlétiques remarquables, Maïche a notamment évolué au NA Hussein-Dey, au MC Alger et au RC Kouba. Le défunt a été inhumé samedi au cimetière d'El Alia (Alger).



ATLÉTICO MADRID Suarez convoqué dimanche contre Grenade



L'attaquant uruguayen Luis Suarez (33 ans), arrivé vendredi à l'Atlético Madrid, sera convoqué pour l'entrée en lice des "Colchoneros" en Liga dimanche (14h00 GMT) contre le leader surprise Grenade dans le cadre de la 3e journée, a annoncé l'entraîneur Diego Simeone samedi en conférence de presse.

"Hier (vendredi), il a eu une journée longue et éreintante, il a fini par s'entraîner avec l'équipe. Il a été très bien, on l'a vu avec beaucoup d'enthousiasme et beaucoup d'envie, et bien sûr, il sera convoqué (dimanche), à disposition de l'équipe.

On verra demain (dimanche) s'il débutera le match ou s'il entrera en deuxième période", a expliqué l'entraîneur de l'Atlético.

Le technicien est sorti de sa quarantaine (à cause d'un test positif au nouveau coronavirus) juste à temps pour diriger le dernier entraînement de son équipe avant son retour en Liga dimanche, et apparaître samedi en conférence de presse, dont le principal sujet a été l'arrivée de l'attaquant Luis Suarez.

"On le connaît tous. C'est une référence, il est très fort dos au jeu et dans ses mouvements dans la surface adverse.

Après le départ d'Alvaro (Morata, vers la Juventus de Turin), on a pensé que la meilleure manière de continuer à s'améliorer était de chercher quelqu'un qui avait de meilleures statistiques de buts que lui la saison dernière.

Quand la possibilité de recruter Suarez a surgi... ses chiffres parlent pour lui", a détaillé Simeone. "On avait déjà discuté avant son départ vers le Barça, à un moment où avait surgi la possibilité qu'il nous rejoigne.

Il a passé six années merveilleuses et pleines de succès (au Barça)", a continué l'entraîneur argentin (50 ans).

Le "Cholo" a été le grand artisan de la venue de Suarez selon la presse, même si lui l'a réfuté samedi : "Non.

Sincèrement, dès nos premières discussions, Luis (Suarez) était déjà convaincu que l'Atlético serait le meilleur endroit pour lui, pour continuer à dominer, à montrer qu'il est toujours un attaquant important et continuer à faire ce qu'il a fait pendant des années à Barcelone", a expliqué Simeone.

"Quand on eu un grand Falcao, un grand (Diego) Costa, un grand Griezmann, on a pu s'approcher des plus grands succès.

J'espère que l'arrivée de Luis, avec la présence de Costa, la progression de Joao (Felix), et la compagnie de Correa, Vitolo et Lemar, pourra nous permettre de nous améliorer encore", a souligné l'entraîneur rojiblanco.

APS

ITALIE / SERIE A Victorieuse à l'extérieur, l'Atalanta annonce la couleur

L'Atalanta Bergame est repartie sur les bases de sa belle saison dernière en allant chercher samedi une convaincante victoire (4-2) sur le terrain du Torino pour sa reprise en Serie A.

Sur une pelouse pourtant très moyenne, l'équipe de Gian Piero Gasperini a montré qu'elle n'avait rien oublié de sa philosophie offensive qui lui a ouvert l'an dernier les portes des quarts de finale de la Ligue des champions face au Paris SG et l'a portée à la 3e place de Serie A, avec 93 buts marqués.

Après une dizaine de minutes de mise en jambes, qui ont permis au Torino de toucher la barre par Simone Zaza (7e) puis d'ouvrir le score par Andrea Belotti (11e), la "Dea" a mis la main sur le match.

L'intenable "Papu" Gomez (13e) d'une frappe soudaine des 20 mètres, puis Muriel d'une frappe en pivot (21e), Hateboer oublié au second poteau (42e) et De Roon de près (54e) ont concrétisé la large domination de l'Atalanta.

Un peu seul, le combatif Belotti a entretenu l'espoir avant la pause (2-3, 43e) mais sans pouvoir empêcher l'Ata-



lanta de conquérir sa seconde victoire de l'année sur la pelouse du Torino, après la gifle (7-0) infligée en janvier.

Le "Toro", avec son nouvel entraîneur Marco Giampaolo, subit sa deuxième défaite en deux matches. En raison de

sa campagne européenne du mois d'août, l'Atalanta avait obtenu de ne pouvoir commencer le championnat qu'avec cette 2e journée de Serie A, afin d'avoir une semaine de préparation supplémentaire. Son match de la 1re

journée aura lieu mercredi, avec un déplacement difficile à Rome face à la Lazio. La 2e journée, dont l'affiche opposera dimanche soir la Juventus à la Roma, voit aussi l'entrée en lice samedi de l'Inter Milan, qui accueille la Fio-

FC BARCELONE

Koeman se défend d'avoir provoqué le départ de Suarez

Le nouvel entraîneur néerlandais du FC Barcelone, Ronald Koeman, s'est défendu d'avoir provoqué le départ de Luis Suarez, samedi en conférence de presse, avant le retour du Barça en Liga contre Villarreal dimanche dans le cadre de la 3e journée.

"Dans un premier temps, on aurait dit que j'étais le méchant du film.

Ce n'est pas ça, car dès le premier jour, dès mon appel à Luis (Suarez), je me suis montré respectueux envers le joueur et la personne qu'il est.

Il s'est entraîné au meilleur niveau. Je lui ai toujours dit qu'il serait sans doute compliqué pour lui de jouer, mais que s'il restait, il serait un joueur comme un autre dans l'effectif", s'est justifié le nouveau technicien blaugrana.

"Ce sont des décisions d'un club. Avant de signer mon contrat, j'ai pensé à changer certaines choses, mais (le départ de Suarez), ça n'a pas été seulement ma décision, ce sont des décisions qui sont prises avec le club aussi, pour changer l'équipe. Avec Luis, on se respecte, on



s'est parlé clairement sur son futur, il a fini par partir à l'Atlético et je lui souhaite bonne chance", a déclaré Koeman, nommé fin août en remplacement de Quique Setién, et qui s'est depuis séparé de tauliers du vestiaire comme Ivan Rakitic, Nelson Semedo, Arturo Vidal et Luis Suarez.

L'attaquant uruguayen, meilleur ami

de Lionel Messi, a quitté la Catalogne vendredi pour rejoindre l'Atlético Madrid, et pourrait disputer ses premières minutes sous le maillot rojiblanco dès dimanche contre Grenade.

Désormais abandonné par ses amis, il serait "normal" que Messi soit "triste", a convenu Koeman.

"Cela fait partie du football, mais le plus important c'est que Leo (Messi) a continué à être un exemple pendant les entraînements et les matches, avec son engagement auprès du club et de l'équipe.

Je n'ai aucun doute sur Leo là-dessus", a rassuré le technicien, qui avait mal débuté sa relation avec le capitaine blaugrana selon la presse catalane, avant de jouer l'apaisement cette semaine.

Alors que le Barça est toujours en quête de renforts aux postes de latéraux et surtout à celui d'avant-centre, où il est en cours de négociations avec Lautaro Martinez (Inter Milan) et Memphis Depay (Lyon) d'après les médias spécialisés, Koeman a confirmé que "rien n'est écarté" quant à une possible future recrue.

FRANCE - OGC NICE

Atal absent "environ un mois"

Le défenseur international algérien de l'OGC Nice (Ligue 1/France), Youcef Atal, sorti sur blessure dimanche dernier contre le Paris SG (0-3), souffre d'une lésion musculaire à la cuisse et sera absent "environ un mois", a annoncé son entraîneur, Patrick Vieira.

Atal a été victime d'une lésion musculaire à la cuisse. Il sera absent "environ un mois", a déclaré Patrick Vieira en conférence de presse avant d'affronter Bordeaux à l'extérieur dimanche pour le compte de la 5e journée de Ligue 1.

Le latéral droit des "Verts", titularisé par l'entraîneur Vieira, avait dû quitter le ter-

rain en seconde période (65e) contre le PSG, lui qui s'était absenté 279 jours en raison d'une blessure au genou, contractée le 7 décembre 2019.

Le défenseur algérien de 24 ans revenait d'une autre blessure aux ischio-jambiers, contractée fin août, qui l'a éloigné des terrains près d'un mois.

En revanche, son compatriote Hicham Boudaoui, victime d'une lésion méniscale, "revient petit à petit, s'est félicité l'ancien international français.

Il s'est entraîné hier (jeudi) mais est trop juste pour Bordeaux.

C'est encourageant qu'il re-



trouve les terrains". L'ancien joueur du Paradou AC s'était blessé lors du match amical disputé contre les Slovaques

du FK DAC 1904 (6-0) le 4 août dernier, en marge du stage d'intersaison effectué en Autriche.

Arsenal insiste pour Aouar

Recaté par l'Olympique Lyonnais après avoir transmis une première offre estimée à 35-36 millions d'euros pour le milieu de terrain Housssem Aouar (22 ans, 2 matchs en L1 cette saison), Arsenal ne va pas en rester là. D'après RMC Sport, les Gunners vont revenir à la charge en début de semaine prochaine avec une proposition avoisinant les 38 M€. Mais il en faudra beaucoup plus pour faire flancher l'OL qui réclame 50 M€ pour son maître à jouer. Autant dire qu'un départ à Londres reste très hypothétique pour le Gène. Contrairement à certaines rumeurs, le Lyonnais ne disposerait d'ailleurs pas d'un accord contractuel avec Arsenal selon la même source.



RIBÉRY, C'EST TOUJOURS MONSTRUEUX !

Malgré la défaite sur la pelouse de l'Inter Milan (3-4), samedi en Serie A, Franck Ribéry a réalisé un match exceptionnel. Intenable et auteur de deux passes décisives, l'ailier de la Fiorentina a fait vivre un véritable calvaire aux défenseurs lombards. Mais qui a dit que Franck Ribéry était fini ? Gêné par des pépins physiques très sérieux pour sa première saison à la Fiorentina, l'ailier français a encore du football à revendre. Surtout après le court épisode de son faux-départ qui a suivi le cambriolage de son domicile, cet été. Les choses rentrées dans l'ordre, l'ancien joueur du Bayern Munich est désormais pleinement concentré sur le rectangle vert.

Et cela s'est parfaitement vu sur la pelouse de l'Inter Milan (3-4), samedi en Serie A. Malgré la défaite, le Français a été assez exceptionnel. Dans une position d'attaquant axial, l'ex-international tricolore a fait vivre un véritable calvaire aux défenseurs lombards. N'hésitant jamais à décrocher pour attirer ses adversaires, Ribéry a fait du Ribéry en proposant de très longues courses ballon au pied, alliant vitesse, technique et changements soudains de rythme.

Proche de délivrer une passe décisive pour Christian Kouamé, le Nordiste a offert deux superbes offrandes pour Gaetano Castrovilli et Federico Chiesa, qui n'ont eu qu'à terminer le travail. La copie de Ribéry aurait pu être encore plus propre si Dusan Vlahovic ne s'était pas tellement troué après un nouveau superbe boulot de son partenaire français pour enfoncer définitivement le clou.

RAMOS PREND POSITION POUR LA FIN DU MERCATO

Faute de moyens à cause du coronavirus, le Real Madrid se montre discret cet été et pourrait ne pas recruter lors de cette fenêtre de transferts. Interrogé sur le recrutement de la Casa Blanca, Sergio Ramos a fait passer un message fort.

Le Real Madrid s'est séparé de bon nombre d'éléments cet été à l'instar de Gareth Bale (Tottenham), James Rodriguez (Everton) Achraf Hakimi (Inter), Sergio Reguilón (Tottenham) ou encore Brahim Diaz (Milan AC), mais ne devrait pas recruter le moindre joueur lors de ce mercato estival. Fortement touché par la crise provoquée par le coronavirus, le club emmené par Zinedine Zidane n'aurait pas les ressources nécessaires pour renforcer son effectif. Interrogé sur le recrutement madrilène, le technicien français a expliqué qu'il n'avait besoin de personne cet été et qu'il n'attendait qu'une chose : que la fenêtre de transferts se termine : « Tout peut arriver jusqu'au 5 octobre. Cela vous intéresse, mais je suis content de mon effectif, c'est le meilleur, je lui fais entièrement confiance. (...) Comme toujours, tout peut arriver jusqu'au 5 octobre. Tous les entraîneurs veulent que ce jour arrive. Mais tout peut arriver ». Interrogé par Movistar+, Sergio Ramos s'est également prononcé sur le recrutement du Real Madrid. Et le capitaine merengue ne semble pas non plus déterminé à voir du sang neuf arriver. « Si quelqu'un doit arriver, qu'il soit le bienvenu. Sinon, nous continuerons avec les joueurs qui sont ici maintenant », a-t-il déclaré.

Kanté prêt à changer d'air ?

Ce n'est pas un secret, Frank Lampard veut absolument recruter le milieu défensif de West Ham, Declan Rice. Mais après un mercato très onéreux avec plus de 250 millions d'euros dépensés, Chelsea doit vendre pour acheter. Et sans surprise, c'est un milieu de terrain qui doit être sacrifié. Alors que le nom de Jorginho a circulé du côté d'Arsenal, The Express nous apprend que N'Golo Kanté (29 ans, 3 matchs en Premier League cette saison) n'est pas contre un départ avant le 5 octobre, date de clôture du marché des transferts. Moins impérial que par le passé, l'international français a vu ses dirigeants fixer son prix à 50 millions d'euros. Reste désormais à savoir si un prétendant débarquera avec une offre convenable pour les Blues.



SCHALKE : WAGNER PREND LA PORTE

Sur un siège éjectable depuis de nombreuses semaines, David Wagner n'a pas résisté au début de saison raté de Schalke 04, battu par le Bayern Munich (0-8) et le Werder Brême (1-3). En effet, le club de Gelsenkirchen, sans victoire en Bundesliga depuis le 17 janvier dernier, a mis à la porte le coach américano-allemand, en poste depuis mai 2019.

DEMBÉLÉ A REFUSÉ UN DÉPART EN ANGLETERRE

Liverpool aurait approché Ousmane Dembélé cet été. Mais le joueur du FC Barcelone a refusé l'intérêt des champions d'Angleterre. Le quotidien britannique The Mirror vient de révéler que Liverpool était proche d'obtenir le prêt de l'international français, Ousmane Dembélé. Avant de jeter son dévolu sur Diogo Jota, Jürgen Klopp voulait l'ancien rennais en prêt, convaincu que ce dernier pourrait être d'un grand apport aux siens. Mais, les négociations n'ont pas trop avancé en ce sens. Et pour cause ; le principal intéressé aurait signifié à ses courtisans qu'il n'était pas intéressé par un transfert. Après une saison passée presque intégralement à l'infirmerie, le champion du monde 2018 pense surtout à retrouver sa forme et à récupérer sa place dans l'équipe de départ du Barça. L'ancien joueur du Borussia Dortmund ne se voit donc pas relever un nouveau challenge maintenant et c'est pourquoi il est resté insensible aux marques d'intérêt de Liverpool, et aussi celles de Manchester United.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général,
responsable de la publication
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction

A. CHERBAL

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00»
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

PRÉSIDENTENCE-AUDIENCE

Le Président Tebboune reçoit les lettres de créances de plusieurs ambassadeurs

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, dimanche à Alger, les lettres de créances de plusieurs ambassadeurs en Algérie, lors d'une cérémonie organisée au siège de la Présidence de la République, indique un

communiqué de la Présidence de la République. Il s'agit de M. Chang-Sik Song, ambassadeur de la République populaire démocratique de Corée, Mme Elisabeth Wolberg, ambassadrice de la République fédérale d'Allemagne, M.

Aminou Elh Malam Manzou, ambassadeur de la République du Niger, et M. Gyorgy Pantos, ambassadeur de Hongrie. La cérémonie de remise des lettres de créances s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence

de la République, M. Noureddine Baghdad Daidj, et du ministre des Affaires étrangères, M. Sabri Boukadoum, qui ont assisté également aux audiences des ambassadeurs accrédités, reçus par le Président de la République.

RÈGLEMENT DE LA CRISE MALIENNE

Le leader du Mouvement M5 salue les efforts de l'Algérie

Le leader du mouvement malien M5, l'imam Mahmoud Dicko, a salué, samedi, les efforts de l'Algérie en faveur du règlement de la crise malienne, qualifiant la position de l'Algérie d'"honorable" depuis le début de la crise dans son pays. "Je remercie l'Algérie et le Gouvernement algérien, à leur tête le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour les efforts consentis en faveur du peuple malien et nous apprécions ces efforts fraternels et amicaux", a déclaré M. Dicko à la Radio algérienne, mettant en avant "la qualité des relations liant les deux peuples et pays". Il a assuré que "la position de l'Algérie est honorable et respectable depuis le début de cette crise que traverse le Mali à ce jour et nous saluons au nom du peuple malien, le peuple et le gouvernement algériens pour cette position". Le leader du Mouvement malien M5 a indiqué que le rôle de l'Algérie est "primordial" dans l'application des clauses de l'Accord d'Alger pour la paix et la ré-



conciliation nationale au Mali et l'accompagnement de ce pays pour sortir de sa crise politique. Le Mouvement M5, dirigé par l'imam Mahmoud Dicko, ancien président du Haut conseil islamique au Mali, est issu des protestations populaires déclenchées le 5 juin dernier dans la capitale Bamako, pour revendiquer la démission du président Ibrahim Boubacar Keita. L'Algérie, en tant que chef de file de la médiation internationale au Mali, s'était engagée à accompagner "ce pays voisin et frère", jusqu'à un retour à l'or-

dre constitutionnel, et avait réaffirmé, à chaque occasion, l'impératif d'appliquer l'Accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Alger, en tant que "seul et unique moyen" pour instaurer la paix et la stabilité dans ce pays. Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait déclaré, mercredi, dans son allocution prononcée à l'occasion de la tenue de l'Assemblée générale de l'ONU, que "l'Algérie suit de près la situation délicate au Mali et aspire à un retour rapide à l'ordre constitutionnel à travers une période de transition consensuelle consacrant la volonté du peuple malien".

"Mon pays reste convaincu que l'Accord de paix et de réconciliation nationale, issu du processus d'Alger, demeure le cadre idoine pour relever les défis de la gouvernance politique et du développement économique dans ce pays frère, avec un accompagnement sage et sincère de la communauté internationale", avait soutenu le Président Tebboune.

PARLEMENT-PARUTIONS

"L'Algérie livre bataille... Novembre est de retour", une nouvelle publication du Conseil de la nation sur la situation politique du pays depuis avril 2019

Le Conseil de la nation a publié un nouvel ouvrage sur la situation politique du pays durant la période allant du 9 avril 2019 jusqu'à fin août 2020 intitulé "L'Algérie livre bataille... Novembre est de retour... des contributions à l'ère du changement... positions et vues". La publication comprend "la présentation d'une situation, l'analyse d'un parcours et des leçons tirées d'une période sensible qu'a vécu le pays en 2019, toutes institutions et composantes confondues, outre les événements survenus", lit-on dans un communiqué joint à la publication dont l'APS a reçu dimanche une copie. Cet ouvrage a pour ambition de "donner une vision sur une période cruciale qu'a vécu le pays en

2019, une phase qu'il a pu surmonter grâce à la conjugaison des efforts de toutes les institutions de l'Etat lesquels ont été couronnés par l'élection de M. Abdelmadjid Tebboune à la magistrature suprême".

Dans l'introduction de la publication, le président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil note que "l'Algérie a amorcé, depuis le 12 décembre 2019, l'une de ses étapes historiques phares, près avoir surmonté les risques tant internes qu'externes".

"L'Algérie a désormais un Président légitime élu qui s'est immédiatement attelé à honorer ses engagements électoraux quant à l'édification d'une République nouvelle qui adopte la démocratie comme mode à même de hisser la vie po-

litique, la transparence comme méthode de travail dans la gestion des affaires de l'Etat, la lutte contre la corruption qui va de pair avec le processus de progrès et de construction, ainsi que la concrétisation de l'épanouissement des enfants de la Patrie comme stratégie fondamentale dans la politique suprême de l'Etat", a-t-il ajouté. S'agissant de la dimension symbolique de cet ouvrage, M. Goudjil dira qu'elle "est liée à la nécessité de faire l'état des lieux de la situation politique du pays, étape par étape tout long de plus de 16 mois", ajoutant que le souci majeur lors de cette période consistait en la nécessité de la contribution de tout un chacun pour "la préservation de la stabilité du pays qui était ciblé par

des plans et de fortes ingérences étrangères". Le contenu de cet ouvrage relate une période qui "demeure peut être la plus difficile et la plus périlleuse de l'ensemble des étapes que notre pays a eues à vivre", a-t-il ajouté, relevant que l'ouvrage consigne également les efforts consentis par le Conseil de la nation dans le cadre de la diplomatie parlementaire pour la défense de l'intérêt suprême de la Patrie et la riposte à toutes les tentatives d'atteinte à l'unité nationale.

Il s'agit également, par cette parution, de "participer à la consécration d'une idée essentielle selon laquelle le dialogue et la concertation sont la base du changement démocratique", a conclu M. Goudjil.

ATTAQUE TERRORISTE AU NIGÉRIA

L'Algérie condamne énergiquement l'attaque terroriste contre le convoi du gouverneur de Borno dans le nord du Nigeria

L'Algérie a condamné énergiquement l'attentat terroriste ayant ciblé le convoi transportant le gouverneur de l'Etat de Borno, dans le nord du Nigeria, qui a fait des dizaines de morts et de blessés parmi les civils et les forces de sécurité, réaffirmant son entière solidarité et son soutien au gouvernement nigérian, a indiqué le ministère des Affaires étrangères samedi dans un communiqué.

"L'Algérie condamne énergiquement l'attentat terroriste perpétré hier vendredi par le groupe terroriste Boko Haram contre le convoi transportant le gouverneur de l'Etat de Borno au nord du Nigeria, ayant fait des dizaines de morts et de blessés parmi les civils et les forces de sé-

curité nigérianes", a souligné le ministère des Affaires étrangères. L'Algérie, ajoute le communiqué, "adresse ses sincères condoléances et toute sa compassion au gouvernement et au peuple nigérian frère ainsi qu'aux familles des victimes, souhaitant prompt rétablissement aux blessés".

Exprimant de nouveau son entière solidarité et son soutien au gouvernement nigérian, "l'Algérie réitère sa ferme détermination à lutter contre le terrorisme et son engagement permanent à soutenir les efforts de la communauté internationale afin d'éradiquer ce fléau qui menace la paix et la stabilité internationales", a conclu le communiqué.

ALGÉRIE-TUNISIE

Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur de Tunisie en Algérie

Le Gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Ramdhane Elfayedh, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République tunisienne auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique samedi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 5 morts et 190 blessés en 24 h

Cinq (5) personnes ont trouvé la mort et 190 autres ont été blessés dans plusieurs accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 24 heures à travers le pays, selon un bilan rendu public par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Ain-Defla avec un mort et douze blessés suite à plusieurs accidents de la route, note la même source. Dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 33 opérations de sensibilisation à travers 5 wilayas, pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de la distanciation physique. Elles ont également effectué 45 opérations de désinfections générales à travers 8 wilayas, touchant les infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles.

JUSTICE

Le procès en appel de l'homme d'affaires Ali Haddad reporté au 11 octobre prochain

La Cour d'Alger a décidé, dimanche, de reporter au 11 octobre prochain, le procès en appel de l'homme d'affaires Ali Haddad, condamné en première instance, à une peine de 18 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions DA.

Le report a été décidé sur demande du collectif de défense qui a boycotté l'audience, en exécution de la décision du Barreau d'Alger portant boycott des audiences et du travail judiciaire pendant

une semaine à compter de ce dimanche, pour réclamer le règlement de leurs problèmes professionnels. L'accusé principal Ali Haddad a refusé d'être jugé à distance depuis l'établissement pénitentiaire de Tazoult (Batna) où il est incarcéré, tandis que l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia condamné dans cette affaire et détenu dans la prison d'Abadja (Bechar), a donné son accord.

L'ancien Premier ministre Abdelmalek

Sellal ainsi que d'anciens ministres, condamnés dans cette affaire, ont eux comparu à l'audience. L'ancien chef du FCE (Ali Haddad) a été condamné à plusieurs peines dont la confiscation de tous ses biens pour des chefs d'accusation liés à la corruption notamment l'obtention de privilèges immobiliers et bancaires et conclusion de marchés en violation de la législation.

Outre les frères d'Ali Haddad, plu-

sieurs ministres et cadres dont les anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal ont été également condamnés dans cette affaire par le Tribunal de première instance, à des peines de 12 ans de prison assorties d'une amende d'un million Da pour les chefs d'inculpation de "dilapidation de deniers publics, octroi d'indus avantages et abus de fonction".